



CÔTE D'IVOIRE

Juillet 2021

CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI, ANNEXE D'INFORMATION, ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE, QUESTIONS GÉNÉRALES ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA CÔTE D'IVOIRE

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire, les documents ci-après ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- un **communiqué de presse** résumant les vues du conseil d'administration tels qu'exprimées le 21 juillet 2021 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire ;
- le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour examen par le conseil d'administration le 21 juillet 2021. Le rapport a été établi à la suite des entretiens avec les autorités ivoiriennes sur l'évolution et la politique économiques qui ont pris fin le 10 juin 2021. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 6 juillet 2021 ;
- une **annexe d'information** rédigée par les services du FMI ;
- une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et ceux de l'Association internationale de développement ;
- une **déclaration de l'administrateur** pour la Côte d'Ivoire.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

- **questions générales.**

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et de données qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Washington, le 22 de juillet, 2021 : Le 21 juillet 2021, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire¹.

La Côte d'Ivoire a fait preuve d'une forte résilience face à la pandémie. Même si la croissance économique devrait être inférieure de quelque 4½ % par rapport aux prévisions pré-COVID-19, elle est toutefois estimée à 2 % pour 2020, ce qui classe le pays parmi les pays préémergents d'Afrique subsaharienne les plus performants. Ces résultats ainsi que la résilience de l'économie ont été portés par la solidité des paramètres fondamentaux d'avant la crise, la rapidité des mesures prises par les autorités face à la pandémie, une relativement faible dépendance à l'égard des secteurs qui en général ont été les plus gravement touchés ailleurs, ainsi que par le soutien de la communauté internationale, notamment du FMI.

L'économie devrait renouer avec une trajectoire de forte croissance, sous réserve d'un recul de la pandémie. Le rebond de l'activité qui a débuté au second semestre de 2020 reste solide et la croissance est projetée à 6 % pour 2021, grâce à une reprise des exportations et des investissements à mesure que s'apaisent les vents contraires de la pandémie, et malgré les pénuries d'électricité à court terme. L'inflation connaît une hausse provisoire, également portée par les ruptures d'approvisionnement dues à la pandémie et par les pénuries d'électricité. Les autorités maintiennent leurs mesures de soutien économique et social et redoublent d'efforts pour obtenir des vaccins et assurer leur distribution. La croissance continue du stock de capital, ancrée dans l'ambitieux projet de plan national de développement, la solide consommation intérieure et la poursuite du programme de réformes en cours devraient maintenir la croissance autour de 6-6½ % au cours de la période 2021-26, et ce malgré un assainissement progressif des finances publiques.

Le déficit budgétaire a atteint 5,6% du PIB en 2020, car les autorités ont à juste titre augmenté les dépenses pour venir en aide aux entreprises et aux ménages touchés par la pandémie. La dette publique, garanties comprises, a augmenté à 49,8 % du PIB. Le déficit des transactions courantes devrait s'être creusé pour atteindre 3,5 % du PIB en 2020, en raison essentiellement du repli de la demande mondiale.

Des risques de détérioration persistent. La pandémie pourrait s'avérer plus difficile à endiguer en raison de nouveaux variants ou d'un déploiement de la vaccination très lent, qui

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

affaibliraient la reprise mondiale. Une forte hausse des primes de risque mondiales pourrait compliquer l'accès aux marchés internationaux. Sur le plan intérieur, une éventuelle prolongation des pénuries d'énergie et des retards dans les réformes pourraient saper la confiance et freiner l'investissement privé, tandis que les indicateurs d'endettement pourraient se fragiliser si l'augmentation des recettes ne se concrétisait toujours pas. La situation sécuritaire à la frontière nord pourrait se détériorer. Du côté positif, la mise en œuvre d'un solide programme de réformes, à définir dans le cadre du prochain plan national de développement, continuerait de stimuler la croissance et l'investissement.

Évaluation par le conseil d'administration²

Les administrateurs souscrivent à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils saluent la forte résilience de l'économie ivoirienne, due à la rapidité des mesures prises par les autorités face à la pandémie de COVID-19, à une décennie de politiques macroéconomiques avisées, ainsi qu'au soutien de la communauté internationale, notamment du FMI. La croissance devrait se rétablir en 2021 et les perspectives à moyen terme sont favorables, sous réserve d'incertitudes et de risques extérieurs. Les administrateurs insistent sur l'importance de maintenir les mesures de soutien jusqu'à ce que la reprise soit solidement installée, tout en préservant la viabilité de la dette et en encourageant la transformation de l'économie.

Les administrateurs reconnaissent qu'il convient d'assouplir l'orientation budgétaire en 2021 pour tenir compte des investissements supplémentaires et des dépenses de sécurité. Ils recommandent aux autorités de revenir dès que possible à l'objectif de déficit budgétaire de l'UEMOA. Ils soulignent qu'il est urgent d'accroître considérablement les recettes intérieures pour créer l'espace budgétaire indispensable aux dépenses productives et sociales, en rationalisant les dépenses fiscales, en élargissant l'assiette de l'impôt et en renforçant l'administration fiscale. Les administrateurs encouragent à continuer les efforts pour renforcer la gestion des finances publiques, favoriser la transformation numérique et améliorer la transparence budgétaire. Des efforts complémentaires s'imposent aussi pour améliorer les dispositifs de protection sociale en mettant en place des politiques sociales volontaristes.

Les administrateurs prennent note de la résilience du secteur financier, à laquelle ont contribué les mesures prises par la banque centrale régionale. Ils soulignent qu'il est indispensable de maintenir la stabilité financière, en particulier lors du retrait des mesures de soutien, ce qui nécessite la poursuite d'une surveillance rigoureuse du secteur financier et une rapide restructuration des banques publiques.

Les administrateurs saluent l'élaboration d'un nouveau plan national de développement ambitieux, qui vise à favoriser une croissance inclusive, la transformation structurelle de l'économie et le développement du secteur privé. Ils soulignent qu'il est important de promouvoir la bonne gouvernance et d'améliorer le climat des affaires, notamment en adoptant rapidement la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Les autres mesures prioritaires consistent notamment à favoriser l'inclusion financière, à accroître l'efficacité des

² À l'issue des délibérations, la directrice générale, en qualité de présidente du conseil d'administration, résume les vues des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

marchés du travail dans le but de faciliter la formalisation de l'économie et à renforcer la résilience face aux changements climatiques.

Les administrateurs conviennent que la capacité de la Côte d'Ivoire à rembourser le FMI reste satisfaisante. Notant le risque modéré de surendettement avec un espace limité pour absorber les chocs, ils soulignent qu'il importe de reconstituer des marges de manœuvre budgétaires, de poursuivre une stratégie d'endettement prudente et de faire avancer les réformes visant à développer les marchés financiers régionaux.

Les prochaines consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire devraient avoir lieu selon le cycle habituel de 12 mois.

Côte d'Ivoire : principaux indicateurs économiques (2018-22)

Population (2020): 26,9 millions
 PIB par habitant (2020) : 2 278 dollars
 Pourcentage de la population en-dessous du seuil de pauvreté (2018) : 39,5%

Indice de Gini (2015) : 41,5
 Espérance de vie : 58 ans
 Taux d'alphabétisme : 47,2%

	2018	2019	2020	2021	2022
				Proj.	
Production					
Croissance du PIB réel (en %)	6,9	6,2	2,0	6,0	6,5
Prix					
Inflation (en %)	0,4	0,8	2,4	2,5	2,2
Finances de l'administration centrale					
Recettes et dons (en % du PIB)	14,8	15,0	15,0	14,7	15,3
Dépenses (en % du PIB)	17,7	17,3	20,6	20,3	19,9
Solde budgétaire (en % du PIB)	-2,9	-2,3	-5,6	-5,6	-4,7
Dette publique ^{1/} (en % du PIB)	36,0	38,8	47,7	49,4	50,5
Monnaie et crédit					
Monnaie au sens large (variation en %)	13,5	11,0	21,4	7,9	8,2
Balance des paiements					
Compte des transactions courantes (en % du PIB)	-3,9	-2,3	-3,5	-4,3	-4,2
IDE (en % du PIB)	0,8	1,3	1,0	1,1	1,2
Réserves de l'UEMOA (en mois d'importations)	4,3	4,6
Dette extérieure ^{1/} (en % du PIB)	23,2	25,5	30,0	31,2	30,9
Taux de change					
Taux de change effectif réel (variation en %)	2,2	-4,0	5,2

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations des services du FMI ; Banque mondiale.

^{1/} N'inclut pas les garanties au titre de la dette.



CÔTE D'IVOIRE

6 juillet 2021

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPAUX THÈMES

Face à la pandémie, la Côte d'Ivoire a fait preuve d'une forte résilience, grâce à la riposte rapide des autorités et à une décennie de politiques macroéconomiques avisées, ainsi qu'au soutien de la communauté internationale, notamment du FMI.

La reprise économique est en cours. Malgré les répercussions de la pandémie, la croissance est provisoirement estimée à environ 2 % en 2020, ce qui la situe en bonne place au niveau international principalement soutenue par les secteurs primaire et tertiaire, et devrait atteindre 6 % en 2021. La vaccination a commencé et près de 650 000 personnes ont reçu au moins une dose à la mi-juin. L'inflation connaît une hausse temporaire, portée par les ruptures d'approvisionnement liées à la pandémie et par les récentes pénuries d'énergie. Le déficit budgétaire global, qui avait atteint 5,6 % du PIB en 2020, a été plus faible que prévu à l'automne dernier, grâce à des recettes supérieures aux prévisions. Le secteur financier demeure résilient. Les tensions sociopolitiques sont retombées depuis l'automne dernier.

Les perspectives macroéconomiques sont favorables, mais des risques persistent. Des investissements publics et privés élevés soutiendront la croissance à moyen terme. Au nombre des risques extérieurs figurent l'émergence de nouveaux variants du coronavirus et une campagne de vaccination prolongée qui pourraient rendre la pandémie plus difficile à endiguer, ainsi qu'une hausse des primes de risque. Il reste essentiel de surveiller en permanence les résultats du secteur financier et de renforcer la santé financière des banques et des entreprises publiques. La mise en œuvre d'un solide programme de réformes pourrait entraîner une révision à la hausse de la croissance.

Les autorités envisagent un plan national de développement (PND) ambitieux et complet pour 2021–25. Le PND table sur le rôle important que peut jouer le secteur privé pour favoriser la transformation structurelle et garantir l'inclusivité. Pour le mener à bon terme, il faudra concevoir de vastes réformes visant à renforcer les recettes, la productivité et la gouvernance afin de favoriser une croissance forte et inclusive, tout en préservant la viabilité macroéconomique et de la dette et en renforçant la résilience.

Sur le plan budgétaire, le plus urgent est d'accroître les recettes intérieures. Les services du FMI notent qu'il importe de s'efforcer de contenir l'augmentation du déficit budgétaire en 2021 par rapport au budget approuvé et de rééquilibrer progressivement les finances

publiques pour être de nouveau en voie d'atteindre d'ici 2023 l'objectif de l'UEMOA d'un déficit budgétaire de 3 % du PIB.

Les services du FMI et les autorités s'accordent sur l'importance de continuer à améliorer le climat des affaires et à approfondir le programme de réformes structurelles, notamment en renforçant l'efficacité des dépenses publiques, en consolidant la gouvernance, en réduisant l'inadéquation des compétences sur le marché du travail, en augmentant les possibilités d'accès au crédit, en garantissant le droit de propriété et en favorisant la résilience face aux changements climatiques. À cet égard, les efforts et les projets des autorités en matière de passage au numérique, d'élargissement des programmes de formation professionnelle, d'amélioration de la prestation des services publics et de développement de l'infrastructure des transports sont particulièrement opportuns.

Approuvé par
Catherine Pattillo
(AFR) et Chad
Steinberg (SPR)

Les entretiens se sont déroulés à distance du 25 mai au 20 juin 2021. L'équipe de mission était constituée de M. Luca Ricci (chef de mission), M. Frédéric Lambert et M. Rasmané Ouedraogo, (tous du département Afrique), M. Jean-Marc Fournier (département des finances publiques), Mme Anna Fruttero et M. Jiangyan Yu (tous deux du département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), M. Kadima Kalonji (représentant résident du FMI). Mme Bteish et M. Magno ont apporté leur concours à l'équipe.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET EVOLUTION RECENTE	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	9
RETROUVER UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE ET INCLUSIVE	13
A. Concilier les besoins budgétaires à court terme et la viabilité à moyen terme	13
B. Éviter les séquelles de la pandémie	15
C. Favoriser une croissance forte, inclusive et durable	17
SUIVI POST-PROGRAMME	25
A. Liquidité	25
B. Solvabilité	26
C. Capacité de remboursement	27
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	27
ENCADRES	
1. Plan budgétaire d'urgence de riposte à la pandémie de COVID-19	8
2. Mobilisation des ressources intérieures en Côte d'Ivoire	21
GRAPHIQUES	
1. La pandémie de COVID-19	6
2. Évolution économique récente, 2017–21	11
3. Perspectives à moyen terme, 2017–26	12
4. Productivité, diversification économique et des exportations	18
5. Efficacité des dépenses	20

TABLEAUX

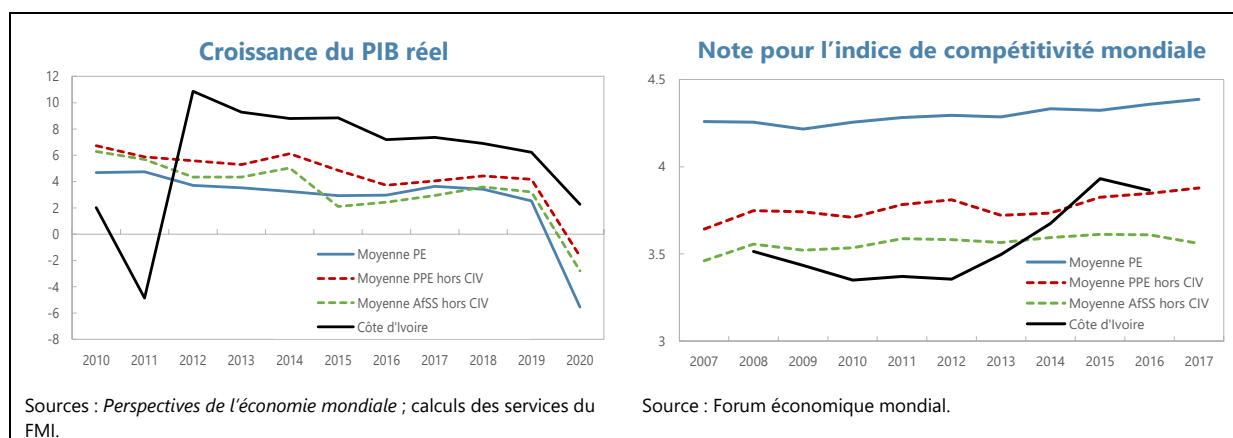
1. Principaux indicateurs économiques, 2018–26 _____	30
2a. Balance des paiements, 2018–26 (en milliards de francs CFA) _____	31
2b. Balance des paiements, 2018–26 (en pourcentage du PIB) _____	32
3a. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2018–26 (en milliards de francs CFA) _	33
3b. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2018–26 (en pourcentage du PIB) ____	34
4. Situation monétaire, 2018–22 _____	35
5. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2015–20 _____	36
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2021–30 _____	37

ANNEXES

I. Matrice d'évaluation du risque _____	38
II. État d'avancement des principales recommandations formulées à l'occasion des consultations de 2018 au titre de l'article IV _____	41
III. Évaluation du secteur extérieur _____	44
IV. Assistance technique du FMI _____	47
V. Comptabilité de la croissance : méthodologie et hypothèses _____	52
VI. Réduction de la pauvreté et possibilités économiques en Côte d'Ivoire — Tendances et défis pour l'avenir _____	55
VII. Politiques pour atténuer les changements climatiques ou s'y adapter en Côte d'Ivoire ____	60
VIII. Développer la complexité des exportations en Côte d'Ivoire _____	63

CONTEXTE ET EVOLUTION RECENTE

1. Grâce à une décennie de bons résultats macroéconomiques, la Côte d'Ivoire a fait preuve d'une forte résilience face à la pandémie. Depuis 2011, le pays affiche une croissance élevée, des progrès dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, une inflation stable, un endettement modéré et un accès croissant aux marchés internationaux des capitaux. La croissance a été d'environ 7 % en moyenne au cours des trois premières années du programme 2017–20 appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) et le mécanisme élargi de crédit (MEDC). Les politiques sociales ont contribué à faire baisser le taux de pauvreté de 44,4 % en 2015 à 39,4 % en 2018, et l'accès aux services de base, notamment l'eau et l'électricité, a augmenté. Une politique budgétaire prudente a permis de réduire le déficit budgétaire, qui est passé de 3,3 % du PIB en 2017 à 2,3 % en 2019, a permis à la Côte d'Ivoire de continuer de présenter un risque modéré de surendettement et a favorisé son accès aux marchés. Toutefois, les progrès sur le plan des recettes intérieures demeurent limités, le ratio impôts/PIB étant resté plus ou moins inchangé à environ 12 % au cours de la période, ce qui prive le pays d'une source de financement durable et adéquate pour répondre à ses besoins de développement. De plus, les gains de productivité ont diminué progressivement depuis le rebond initial de l'après-conflit.

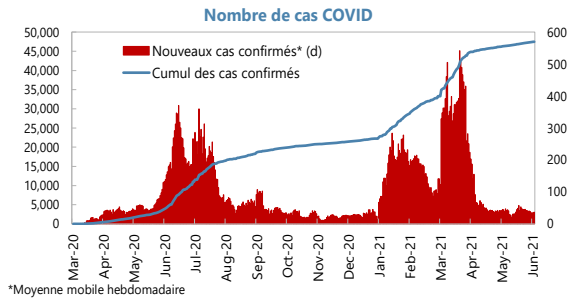


2. Les autorités ont promptement réagi au choc de la COVID-19, avec le soutien de la communauté internationale et notamment du FMI. Les mesures d'endiguement qui ont été prises rapidement et la série de mesures d'urgence sanitaire et économique (1,4 % du PIB) ont été déterminantes pour la réduction du nombre de cas, ce qui a permis une réouverture à la mi-2020 (plus tôt que la moyenne de l'Afrique subsaharienne) et a limité les répercussions humaines et économiques de la pandémie (graphique 1). Les autorités ont augmenté de manière appropriée le déficit budgétaire, qui a atteint 5,6 % du PIB en 2020 (soit moins que les prévisions établies au moment de la revue des accords FEC/MEDC en décembre, surtout en raison de recettes tirées des carburants supérieures aux attentes, à hauteur de près de ½ % du PIB, étant donné la baisse des prix internationaux du pétrole), afin de soutenir l'économie (encadré 1). Le FMI a appuyé les efforts des autorités avec une assistance financière d'urgence au titre de l'instrument de financement rapide et de la facilité de crédit rapide d'un montant

de 886,2 millions de dollars en avril 2020, ainsi qu'un dernier décaissement au titre des accords FEC/MDEC en décembre.

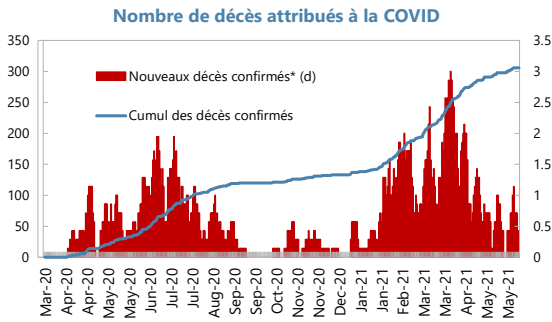
Graphique 1. Côte d'Ivoire : la pandémie de COVID-19

La pandémie a frappé la Côte d'Ivoire,...



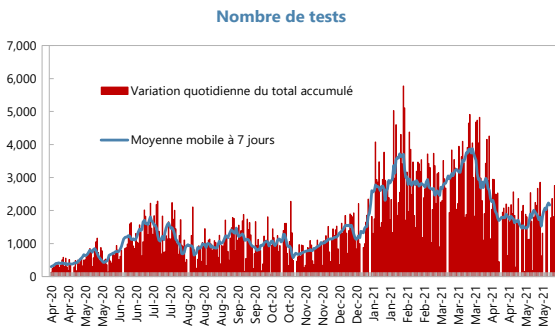
Source : Université Johns Hopkins.

...et a aidé à limiter le nombre de décès liés à la COVID-19.



Source : Université Johns Hopkins.

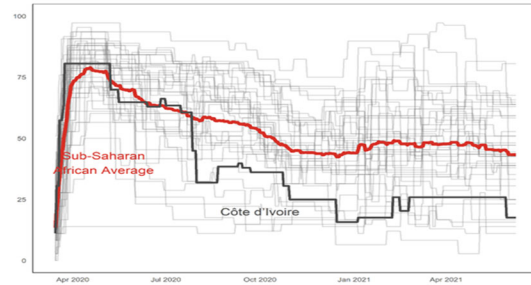
Les capacités de test de la COVID-19 se sont accrues au fil du temps...



Source : Notre monde en données, calculs des services du FMI.

... mais une prompte riposte a permis une réouverture rapide...

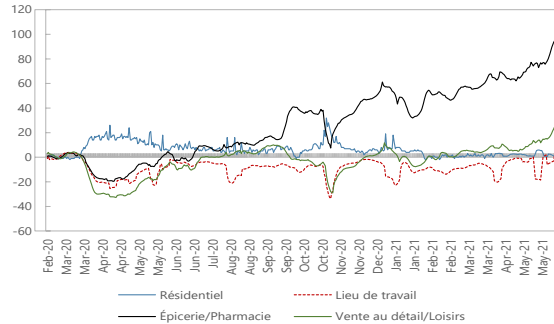
Sévérité des mesures de confinement (indice, note sur 100)



Source : Oxford COVID-19 Government Response Tracker. Note : les lignes grises représentent les pays de l'Afrique subsaharienne.

Après une baisse entre mars et mai 2020, la mobilité a progressivement augmenté au fur et à mesure de la suppression des restrictions.

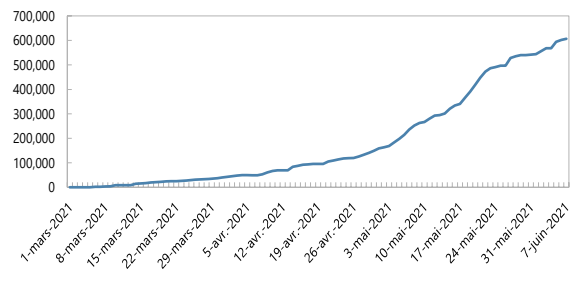
Google Mobility



Source : Google, calculs des services du FMI.

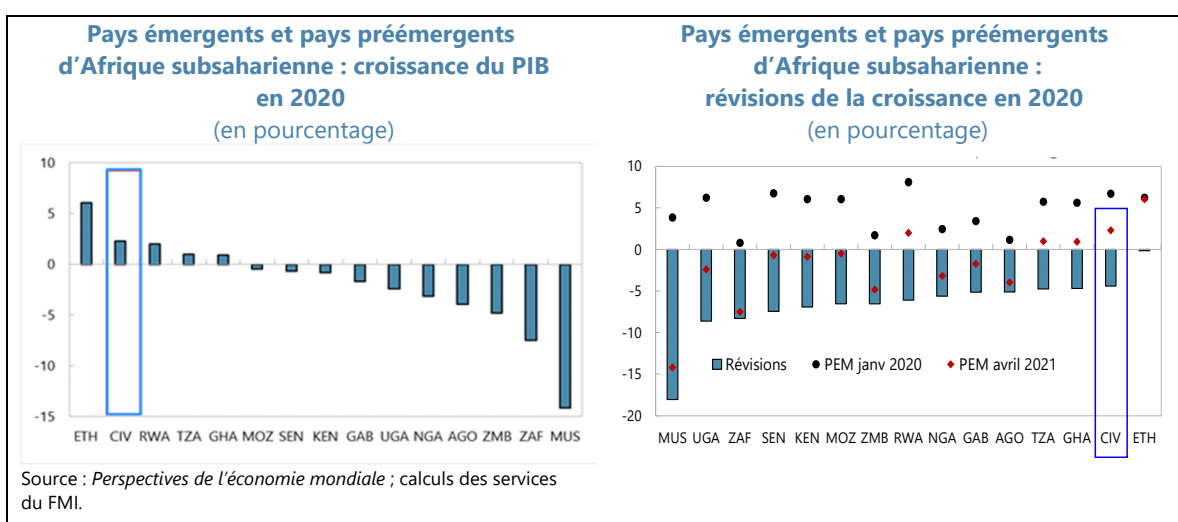
... et le processus de vaccination a débuté en mars 2021.

Doses de vaccin



Source : Notre monde en données, calculs des services du FMI.

3. L'économie a donc fait preuve de résilience en 2020. Alors que la croissance économique devrait avoir baissé d'environ 4½ % par rapport aux prévisions d'avant la COVID, elle devrait cependant atteindre 2 % en 2020, ce qui la place parmi les pays préémergents d'Afrique subsaharienne (ASS) les plus performants. L'économie ivoirienne a pu s'appuyer sur de solides fondamentaux antérieurs à la crise, une riposte rapide et une dépendance relativement faible à l'égard de secteurs (pétrole et tourisme) et de circuits (envois de fonds) qui ont été en général les plus durement touchés ailleurs. Elle semble avoir commencé à rebondir au second semestre de 2020. Le déficit des transactions courantes devrait s'être creusé pour atteindre 3,5 % du PIB en 2020, contre 2,3 % en 2019, principalement sous l'effet d'une réduction de la demande mondiale. Profitant de conditions de marché favorables, la Côte d'Ivoire a été le premier pays de l'AfSS à revenir sur les marchés internationaux des capitaux en novembre 2020, notamment pour mener une opération de gestion des passifs qui a réduit les risques de change et allongé les échéances de la dette commerciale extérieure.



4. Les autorités redoublent d'efforts pour obtenir des vaccins dans le cadre de l'initiative COVAX et au-delà, et ont commencé la campagne de vaccination en mars. À la mi-juin 2021, elles ont reçu quelque 830 000 doses, dont 84 % ont été utilisées. Près de 11 millions de doses, couvrant environ 20 % de la population, devraient être fournies par le dispositif COVAX. De plus, les autorités comptent acheter 7,4 millions de doses supplémentaires en dehors du dispositif COVAX d'ici fin 2021.

5. Le secteur financier est globalement sain. Les solides mesures de soutien prises par la banque centrale régionale (BCEAO), notamment l'apport de liquidités aux banques, une réduction de 50 points de base du taux directeur, l'élargissement du dispositif de garanties pour le refinancement des banques, la prolongation d'un an du délai de transition vers Bâle II/III et un moratoire sur le remboursement des prêts bancaires (qui a expiré en décembre) ont contribué à atténuer les effets de la pandémie sur les banques. Le crédit au secteur privé est resté solide, avec une augmentation de 8,7 % en glissement annuel à la fin mars 2021, tandis que le ratio des prêts improductifs des banques est demeuré globalement stable autour de 8½ % entre mars 2020 et mars 2021, grâce également au moratoire sur le remboursement des prêts. Le ratio moyen de fonds propres était de 11,5 % à la fin juin 2020 (dernière observation disponible). Des progrès importants ont été réalisés en matière de restructuration des

banques publiques au cours des dernières années, et seules deux d'entre elles devraient désormais avoir besoin d'une injection de capitaux. Leurs systèmes de gouvernance et de contrôle interne sont renforcés et des plans de recouvrement des prêts problématiques sont actuellement mis en place.

Encadré 1. Plan budgétaire d'urgence face à la pandémie de COVID-19

Les autorités ont réagi rapidement pour mettre en place une riposte d'urgence à la crise de COVID-

19. Le plan de dépenses sanitaires équivalant à 0,3 % du PIB a été conçu avec l'Organisation mondiale de la Santé avant que la pandémie ne frappe le pays, afin de le doter de mesures de surveillance et d'endiguement aussitôt que nécessaire. Le Premier ministre a dévoilé le plan économique d'urgence le 31 mars, soit moins de trois semaines après la première détection d'un cas de COVID-19 dans le pays. Ce plan vient en aide aux entreprises publiques (en particulier dans le secteur des transports) et aux entreprises privées ayant des difficultés temporaires de trésorerie, renforce les secteurs cruciaux (santé, agriculture) et fournit une protection sociale aux ménages les plus vulnérables. Dans l'ensemble, le plan a prévu de consacrer 0,9 % du PIB aux dépenses urgentes et 0,3 % du PIB aux reports d'impôts provisoires pour les entreprises éprouvées et aux incitations fiscales telles que des exonérations de droits de douane à l'importation pour soutenir les secteurs de la santé, des transports et du tourisme, ainsi qu'un moratoire de trois mois sur les contrôles fiscaux.

Les reports d'impôts, de cotisations de sécurité sociale et de factures d'électricité, l'accélération des remboursements de TVA et le moratoire sur les contrôles fiscaux ont été rapides. Ces mesures ont été opérationnelles en avril. La plus grande partie des mesures concernant les recettes ont consisté en des reports d'impôts et de cotisations de sécurité sociale, dont une part importante a été ensuite collectée avant la fin de l'année, de sorte que leur coût budgétaire net sur 2020 n'a été que d'environ 0,1 % du PIB.

La mise en œuvre des mesures du plan de riposte économique portant sur les dépenses a pris plus de temps. Pour s'attaquer rapidement à la crise, les autorités ont instauré des procédures d'urgence et des règlements temporaires permettant de créer quatre fonds extrabudgétaires qui ont commencé à fonctionner en avril 2020. Ces fonds accordent des prêts aux grandes entreprises, ainsi que des subventions aux petites entreprises, au secteur informel et aux populations vulnérables. Une évaluation de l'admissibilité de chaque demande est nécessaire, ce qui a permis de garantir l'application des critères établis mais a ralenti le rythme des décaissements. En outre, les règlements définitifs ont été promulgués après l'été. L'aide au secteur agricole fait intervenir un autre fonds dont la gestion est assurée par une administration à plusieurs paliers. Globalement, environ 60 % des crédits disponibles ont été déboursés durant l'année, avec un taux d'exécution moindre pour le secteur agricole. La loi de finances rectificative portant régularisation des dépenses a été adoptée en novembre. En 2021, 3 % de l'allocation des dépenses liées au COVID-19 et destinées aux fonds d'urgence avaient été décaissés fin avril, ce qui donne à penser que très peu de candidats répondent aux critères d'urgence alors qu'une croissance robuste est de retour.

Les autorités ont certes mis en place des garanties de transparence, mais les pratiques de gestion pourraient être encore améliorées. Les fonds d'urgence sont soumis aux contrôles *ex post* de l'auditeur interne et aux audits annuels réalisés par des sociétés indépendantes, mais ces audits ne sont pas publics. Les critères à remplir sont disponibles en ligne, les listes des bénéficiaires font l'objet d'une publication régulière et des rapports d'activité mensuels sont publiés dans le mois qui suit sur les sites Web des fonds (www.fsge.gouv.ci; www.fspme.agencipme.ci; www.fss-covid19.com; www.fasi.ci). Le rapport de l'aide au secteur agricole, daté de la fin avril 2021, a été publié (<http://www.gouv.ci/grandossier.php?recordID=238>) et décrit les dispositifs et les montants dépensés par filière, mais sans fournir les listes des bénéficiaires. Les contrats de marchés publics ne sont pas publiés. Une fois la crise retombée, les autorités prévoient de transférer les actifs des fonds extrabudgétaires à une entité ayant des objectifs semblables ou bien à la Caisse des dépôts et de consignation.

6. Les pénuries d'énergie nuisent à la reprise mais devraient se résorber avant fin août.

L'approvisionnement a baissé en raison de la panne de l'une des centrales thermiques intervenue l'an dernier et ayant entraîné une plus grande dépendance à l'égard de l'hydroélectricité, ce qui, combiné à une saison sèche plus longue que d'habitude, a épuisé les réservoirs d'eau des barrages. Dans le même temps, la demande d'électricité s'est accrue du fait de températures plus élevées qu'à l'accoutumée. La pandémie a également retardé l'achèvement des travaux d'expansion de l'une des plus grandes centrales thermiques, aggravant encore les pénuries d'approvisionnement et engendrant un rationnement de l'électricité à compter d'avril. Les pénuries d'approvisionnement devraient être résolues d'ici fin août avec l'achèvement des travaux d'expansion et la reconstitution attendue des réservoirs d'eau.

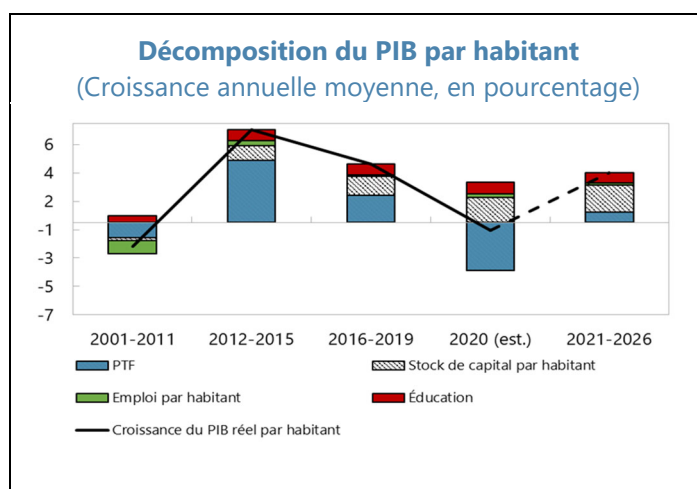
7. L'inflation est temporairement en hausse. La fermeture des frontières et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement résultant de la pandémie ont entraîné une augmentation des prix des denrées alimentaires (graphique 2). Le rationnement de l'électricité a contribué à la hausse des prix du ciment et d'autres produits industriels. L'inflation a atteint 3,9 % en glissement annuel à la fin avril.

8. Le climat sociopolitique s'est nettement amélioré ces derniers mois, mais la situation sécuritaire dans le nord reste problématique. Les tensions sont retombées depuis l'élection présidentielle d'octobre 2020 qui avait été ternie par le boycott de l'opposition, une participation inégale et des manifestations violentes. L'élection législative de mars 2021 s'est déroulée dans un climat d'apaisement et avec la participation de la plupart des partis d'opposition ; le dialogue politique entre le gouvernement et les partis d'opposition se poursuit, contribuant à améliorer durablement le climat sociopolitique. Toutefois, les attaques contre les forces de sécurité par des groupes armés aux frontières nord se sont multipliées au cours des derniers mois.

PERSPECTIVES ET RISQUES

9. Sous réserve d'un recul de la pandémie, une croissance plus vigoureuse est attendue. Le rebond de l'activité amorcé au second semestre de 2020 reste vigoureux, les exportations de biens ayant rebondi d'environ 11 % au premier trimestre 2021 (en glissement annuel) et l'indice de la production industrielle ayant augmenté de 10,5 % en mars 2021 (en glissement annuel).

En 2021, la croissance devrait s'établir à 6 %, sous l'effet d'une reprise des exportations et de l'investissement privé grâce à la levée des incertitudes électorales et des obstacles posés par la pandémie, et malgré les pénuries d'électricité à court terme. Dans ce contexte, l'accroissement continu du ratio capital/travail ancré dans un ambitieux projet de plan de développement national, la consommation intérieure robuste et la poursuite du programme de réformes en cours devraient maintenir la croissance autour de 6-6½ % au cours de la période



2021–26, en dépit d'un rééquilibrage budgétaire progressif. À moyen terme, l'inflation devrait ralentir pour atteindre l'objectif de 2 % fixé par la BCEAO et le déficit budgétaire devrait converger vers le plafond de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA (voir ci-dessous). Grâce à la reprise de l'économie mondiale et aux augmentations progressives de la valeur ajoutée des exportations, le déficit courant devrait se stabiliser à moyen terme autour de 3½ % du PIB ; il sera financé en partie par des entrées nettes d'IDE, des prêts multilatéraux et bilatéraux et des achats de titres de dette ivoirienne par des non-résidents. La position extérieure de la Côte d'Ivoire est jugée globalement conforme au niveau qu'impliquent les paramètres fondamentaux et les politiques souhaitables (annexe III).

10. Le risque de révision à la baisse des perspectives subsiste (annexe I). La pandémie pourrait s'avérer plus difficile à endiguer en raison de nouveaux variants ou d'un déploiement prolongé de la vaccination, qui affaibliraient la reprise de l'économie mondiale. L'accélération de la démondialisation pourrait peser sur les exportations ivoiriennes, tandis qu'une forte hausse des primes de risque mondiales pourrait compliquer l'accès aux marchés internationaux. Sur le plan intérieur, une éventuelle prolongation des pénuries d'énergie et les retards dans les réformes pourraient entamer la confiance et freiner l'investissement privé, alors que les indicateurs d'endettement pourraient se fragiliser si les recettes n'augmentaient pas suffisamment. Les séquelles de la pandémie pourraient saper la capacité de prêt des banques ou déclencher des tensions sociales si la réduction de la pauvreté traîne. Le retrait des mesures de soutien de la BCEAO pourrait révéler de nouvelles poches de vulnérabilité dans le secteur financier. La situation sécuritaire dans le nord pourrait se détériorer¹. Du côté positif, la mise en œuvre d'un solide programme de réformes, à définir dans le cadre du prochain plan national de développement (PND), pourrait renforcer la confiance et l'investissement et stimuler davantage la productivité et la croissance.

11. Les autorités ont souligné les chances de révision à la hausse des perspectives économiques. Elles prévoient une croissance de 6,5 % en 2021 et de 7,7 % en moyenne entre 2021 et 2025. Leurs projections sont fondées sur la riposte vigoureuse du gouvernement à la pandémie, la résilience de l'économie et la mise en œuvre du nouveau PND, qui prévoit une augmentation de 8 points de pourcentage du ratio investissement privé/PIB. Les autorités soulignent qu'elles prévoient de continuer à mettre en œuvre de solides réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires, moderniser l'administration publique, mettre en valeur le capital humain et stimuler la productivité et le développement du secteur privé. Cependant, les autorités font état de certaines incertitudes à moyen terme, en particulier concernant l'évolution de la pandémie et la reprise mondiale, et ont souligné qu'elles augmentent les dépenses notamment pour renforcer le système de sécurité dans la zone nord du pays, tout en continuant de consolider le caractère inclusif de la croissance dans le contexte de la dynamique de reprise post-pandémique. Elles insistent également sur la résilience du pays et sur leur volonté et leur capacité de prendre rapidement des mesures appropriées en cas de chocs, afin de maintenir un cadre macroéconomique stable.

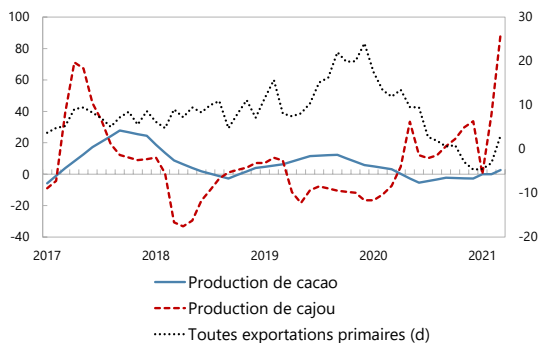
¹Voir « The Economic and Policy Implementations for the WAEMU of Insecurity in the Sahel », rapport du FMI n° 21/50.

Graphique 2. Côte d'Ivoire : évolution économique récente, 2017–21

Globalement, la production et les exportations de produits de base ont ralenti en 2020, même si la production de noix de cajou se redresse à présent.

Production agricole

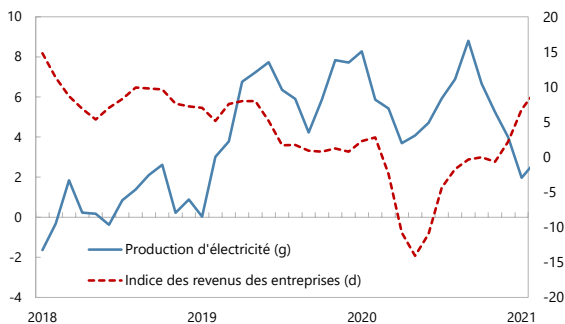
(Variation en pourcentage, en glissement annuel ; moyenne mobile sur 12 mois)



L'activité des entreprises privées se relève après l'assouplissement des mesures d'endiguement.

Indice de la production d'électricité et des revenus d'entreprise

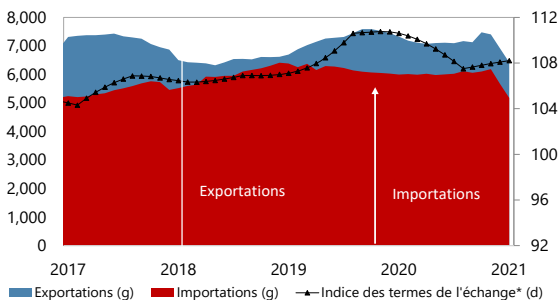
(Variation en pourcentage, en glissement annuel ; moyenne mobile sur 3 mois)



Les échanges commerciaux ont baissé récemment.

Commerce

(En millions de FCFA, somme mobile sur 12 mois)



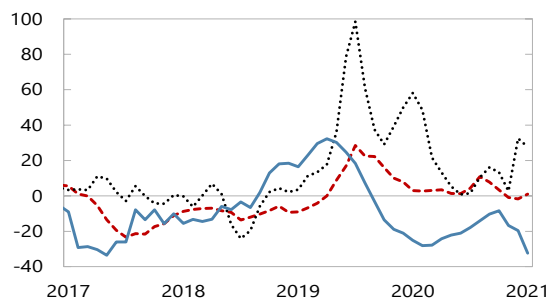
*MM 12 mois ; les termes de l'échange plus élevés reflètent des prix relatifs plus élevés des exportations par rapport aux importations.

Sources : autorités ivoiriennes ; calculs des services du FMI.

Après plusieurs mois de ralentissement dû à la faiblesse des prix, la production de pétrole continue de baisser.

Production de gaz, de pétrole et d'or

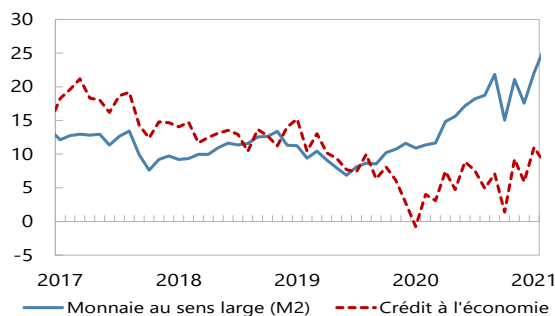
(Variation en pourcentage, en glissement annuel ; moyenne mobile sur 3 mois)



Le crédit à l'économie et la croissance de la masse monétaire au sens large sont en hausse.

Crédit à l'économie et monnaie au sens large

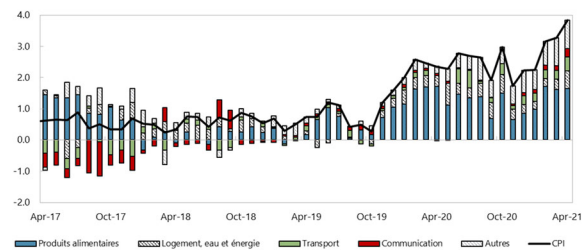
(Variation en pourcentage, en glissement annuel)



L'inflation est en hausse.

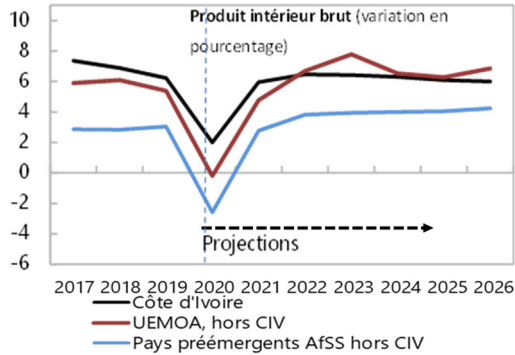
Contribution à l'inflation

(Variation en pourcentage, en glissement annuel)

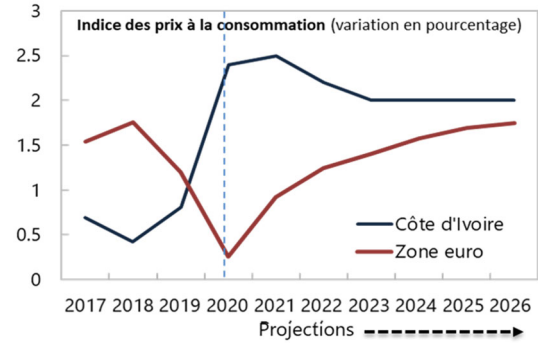


Graphique 3. Côte d'Ivoire : perspectives à moyen terme, 2017–26
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

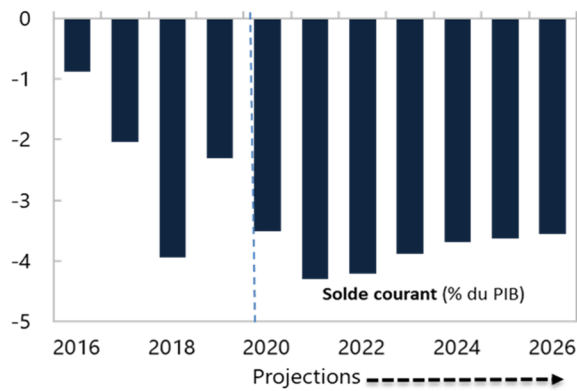
La croissance devrait reprendre plus rapidement que dans les autres pays préémergents d'Afrique subsaharienne...



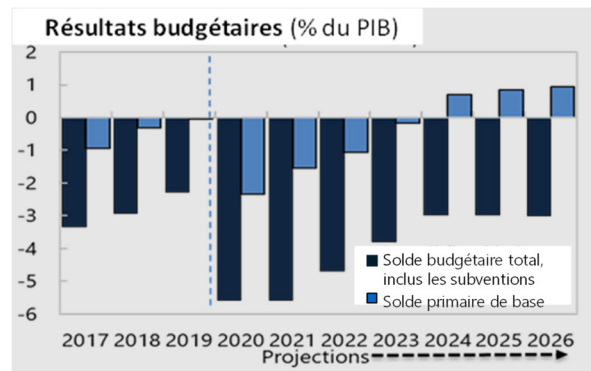
... et pousser l'inflation à la hausse temporairement.



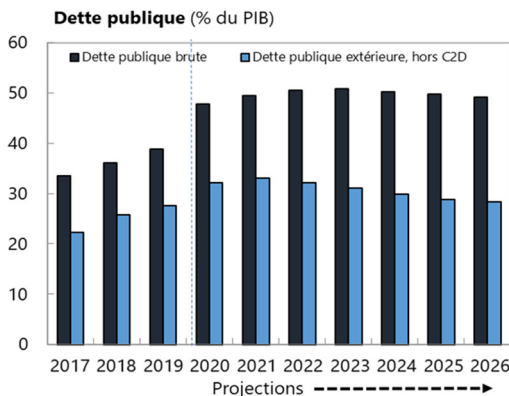
Le déficit courant devrait progressivement se réduire, grâce à l'augmentation de la valeur ajoutée des exportations.



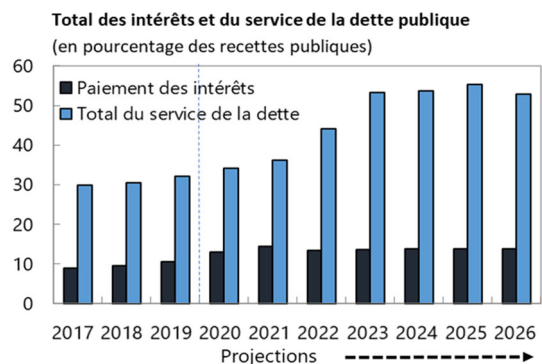
Les autorités prévoient de ramener le déficit budgétaire à la norme régionale de 3 % du PIB d'ici 2024.



La dette publique restera contenue...



... ce qui maintiendra les coûts du service de la dette à un niveau raisonnable.



Sources : autorités ivoiriennes ; calculs des services du FMI.

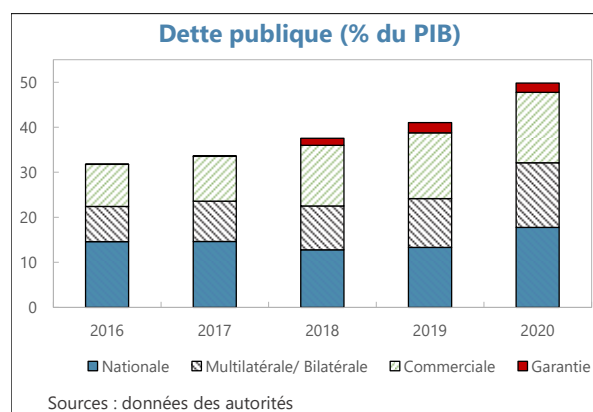
RETROUVER UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE ET INCLUSIVE

Les consultations ont souligné la nécessité de continuer à soutenir la reprise, de préserver la stabilité nationale et régionale, d'éviter les séquelles de la pandémie et de relancer le programme structurel pour favoriser la trajectoire de croissance durable et inclusive.

A. Concilier les besoins budgétaires à court terme et la viabilité à moyen terme

12. L'évolution récente nécessitera probablement en 2021 un déficit budgétaire plus important que prévu. Les autorités envisagent de retarder la consolidation budgétaire et de maintenir le déficit budgétaire à 5,6 % du PIB en 2021 comme en 2020 (soit 1 point de pourcentage de plus que prévu), afin de tenir compte des besoins temporaires liés au report des dépenses d'investissement, des dépenses de sécurité plus élevées et des recettes budgétaires plus faibles que prévu après les pénuries d'électricité transitoires. Ces nouvelles dépenses viennent s'ajouter au 1 point de pourcentage mis de côté pour soutenir les secteurs et les revenus des personnes victimes de la COVID-19, ainsi que pour couvrir les coûts de vaccination (ces derniers étant estimés à environ 0,1 % du PIB). Tout en reconnaissant la possibilité d'un ajustement budgétaire plus progressif que celui envisagé lors de la revue de décembre, les services du FMI ont encouragé les autorités à s'efforcer de contenir l'augmentation du déficit budgétaire par rapport au budget approuvé : si la baisse des recettes escomptée par les autorités ne devait pas se concrétiser, le déficit pourrait être contenu à 5 ¼ % du PIB. En outre, toute partie non utilisée des fonds alloués aux dépenses liées à la COVID devrait être économisée et utilisée pour financer les déficits budgétaires à venir.

13. Il est essentiel d'en revenir progressivement à l'objectif budgétaire de l'UEMOA d'ici 2023, au fur et à mesure des progrès de la reprise sanitaire et économique, pour préserver la confiance des marchés et la stabilité macroéconomique. Comme les autorités s'attendent à ce que les dépenses de sécurité continuent d'augmenter au cours des deux prochaines années et envisagent un important plan d'investissement public pluriannuel, elles prévoient de converger vers l'objectif régional de 3 % du PIB au plus tard en 2024 au lieu de 2023. Compte tenu de la nature temporaire des moteurs de l'accroissement du déficit en 2020 et 2021, les services du FMI sont d'avis que la convergence vers un déficit de 3 % d'ici 2023 resterait faisable et appropriée — à la fois pour préserver la viabilité de la dette après sa récente augmentation (voir graphique du texte) et pour soutenir les réserves de la région de l'UEMOA — et ne nuirait pas outre mesure à la croissance. Selon les services du FMI, la consolidation budgétaire résulterait de la réduction des dépenses liées à la COVID (environ



1 % du PIB) et des dépenses extraordinaires de sécurité (0,4 %), ainsi que de l'augmentation des recettes (0,6 %) et de la baisse des investissements (0,5 %, voir le tableau du texte ci-dessous). En outre, les services du FMI recommandent d'intensifier les efforts supplémentaires visant à accroître les recettes fiscales dès que possible, notamment avec la loi de finances 2022 : ces efforts pourraient, à moyen terme, à la fois créer un espace pour accroître les investissements publics comme envisagé dans le projet de PND et permettre d'augmenter les dépenses sociales, tout en maintenant l'objectif budgétaire et en préservant ainsi la stabilité macroéconomique. La loi de finances 2022, qui sera établie plus tard cette année, devrait également inclure les besoins potentiels de recapitalisation des banques dans le déficit budgétaire envisagé de 4,7 % du PIB.

Tableau 1 du texte. Côte d'Ivoire : trajectoire de rééquilibrage budgétaire
(en pourcentage du PIB)

	2021	2022	2023	2024	2025
7^e/8^e revues de l'accord FEC/MEDC, décembre 2020					
Total des recettes et des dons	15.3	15.4	15.4	15.2	15.2
Total des dépenses	20.0	18.9	18.4	18.2	18.2
Solde global	-4.6	-3.5	-3.0	-3.0	-3.0
Consultation article IV 2021					
Total des recettes et des dons	14.7	15.3	15.4	15.4	15.3
dont : recettes fiscales	12.3	12.7	12.9	13.0	13.0
Dépenses totales	20.3	19.9	19.2	18.4	18.3
dont : dépenses liées à la COVID	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
dont : dépenses de sécurité	0.4	0.2	0.3	0.2	0.0
dont : dépenses en capital	5.4	6.2	5.5	4.9	4.9
Solde global	-5.6	-4.7	-3.8	-3.0	-3.0

Source : Projections des services du FMI.

14. Le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire demeure modéré, avec une marge de manœuvre très limitée. La dette a augmenté au cours des dernières années pour atteindre près de 50 % du PIB en 2020, en partie à cause des déficits primaires récurrents dépassant la dynamique endogène de la dette généralement favorable. La dette reste inférieure à celle de la plupart des pays préémergents comparables en Afrique subsaharienne. Cependant, la faiblesse des recettes intérieures par rapport au service de la dette limite la capacité d'emprunt, ce qui nuit à la résilience aux chocs. L'augmentation de la part de la dette commerciale (voir le graphique du texte précédent) est un signe prometteur de l'appétit croissant du marché pour les émissions ivoiriennes (bien qu'elle puisse exposer le pays à une plus grande volatilité). Les services du FMI ont réaffirmé la nécessité d'une stratégie d'endettement prudente, qui s'appuie sur une évaluation rigoureuse des projets d'investissement public financés par l'emprunt. La pandémie et les pénuries d'électricité ont pesé sur les performances de certaines entreprises publiques, ce qui a entraîné une augmentation des passifs éventuels. Cependant, la dette des entreprises publiques sous forme de prêts ou de titres de créance reste modérée à 7,1 % du PIB, dont 3,9 % de dette rétrocédée et 2,1 % de dette garantie par l'État, toutes deux déjà incluses dans les chiffres de la dette contractée ou garantie par l'État (CGE). Les services du FMI encouragent les autorités à continuer de s'efforcer de mieux surveiller les entreprises publiques et à les intégrer dans l'analyse de viabilité de la dette (AVD).

15. Les autorités mettent l'accent sur le fait que la nécessité d'accroître les dépenses sociales, de sécurité et d'investissement est le principal facteur de l'augmentation des déficits et de l'éventuel relâchement de la trajectoire de consolidation budgétaire jusqu'en 2024. Elles indiquent que, si elles ne ménageront aucun effort pour revenir à l'objectif régional de déficit budgétaire de 3 % du PIB, elles prévoient d'y revenir au plus tard en 2024 afin de pouvoir augmenter les dépenses de sécurité, de maintenir les efforts de dépenses en faveur des pauvres et d'augmenter les investissements publics ainsi qu'il est prévu dans leur projet de PND. Les autorités indiquent également que les ministres des Finances de l'UEMOA sont en train d'examiner les révisions du pacte de convergence macroéconomique de l'UEMOA, qui a été suspendu en avril 2020. Elles soulignent que les objectifs ambitieux en matière d'investissement public permettraient d'obtenir une croissance plus élevée et plus inclusive et des recettes budgétaires plus importantes à l'avenir, dans le sillage du développement du secteur privé.

B. Politiques visant à éviter les séquelles de la pandémie

16. La mise en œuvre effective du Plan Social du Gouvernement (PSGouv) décidée avant la pandémie et couvrant la période 2019–20 illustre le bien-fondé d'une approche axée sur les résultats. Le PSGouv représentait une valeur cumulée de 3 % du PIB sur les deux années. Il avait comme priorités principales : i) la santé et la protection sociale (programme de gratuité pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, vaccination régulière des enfants, élargissement des filets de protection sociale) ; ii) les écoles (recrutement d'enseignants, achat de tables et de bancs, alimentation scolaire, toilettes dans les écoles rurales) ; iii) l'accès à l'électricité et au logement (réduction du tarif social de l'électricité, extensions du réseau électrique en milieu rural, logements sociaux) ; iv) l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi ; et v) le bien-être en milieu rural (accès à l'eau, amélioration de l'état des routes). Plus de 900 villages par an ont eu accès à l'électricité en 2019–20 contre 265 villages par an en 2010–18. En outre, 27 000 km de routes en gravier ont été reprofilées. Un ciblage géographique a visé à réduire les écarts entre les grandes villes et les zones reculées, améliorant ainsi les possibilités offertes. Les autorités ont fourni des téléphones mobiles aux ménages pauvres et vulnérables pour permettre des transferts d'argent ciblés, ce qui a également renforcé l'inclusion financière. Dans l'ensemble, le plan a favorisé la résilience et aidé à contenir les séquelles et les effets sociaux négatifs de la pandémie.

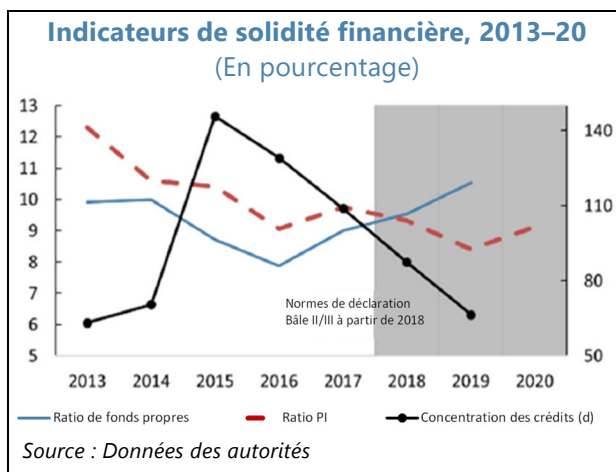
17. La crise a montré l'importance de la protection sociale. Pour faire face à la pandémie, outre le programme PSGouv, les autorités ont étendu les services sociaux au moyen d'un programme de transferts en espèces déjà existant, avec le soutien de la Banque mondiale, et ont poursuivi les initiatives en cours en vue d'étendre les services de soins de santé universelle. Les programmes scolaires télévisés ont permis aux élèves de maintenir leurs acquis scolaires et de contenir les séquelles éducatives durant la pandémie. Cependant, en l'absence de la mise en place de filets de protection sociale, la couverture des populations vulnérables, notamment dans le secteur informel, demeure très limitée. Parallèlement, les disparités géographiques de revenus restent importantes, l'ampleur de la diminution de la pauvreté liée à la forte croissance de la dernière décennie a été plus faible qu'ailleurs dans la région et la pandémie menace d'annuler les

avancées récentes enregistrées en matière de réduction de la pauvreté (annexe VI). Les services du FMI encouragent les autorités à continuer de s'efforcer d'étendre la couverture de la protection sociale et d'élaborer un registre des bénéficiaires qui puisse être utilisé pour mieux cibler l'aide offerte.

18. Les services du FMI encouragent les autorités à continuer un contrôle efficace du secteur financier, à achever la restructuration des banques publiques et à continuer de renforcer leur gouvernance.

Le secteur financier est globalement sain, mais une surveillance étroite est nécessaire car l'impact de la pandémie pourrait traîner en longueur, compte tenu aussi du moratoire sur les prêts. Si des progrès importants ont été accomplis dans l'assainissement des banques publiques, trois d'entre elles sont encore sous-

capitalisées. Les autorités prévoient que l'une d'elles devrait atteindre le ratio d'adéquation des fonds propres d'ici fin 2021, alors qu'elles estiment les besoins de recapitalisation des deux autres à environ 140 milliards de francs CFA (environ 0,4 % du PIB). Selon les autorités, le processus de restructuration devrait être achevé d'ici 2013, au moyen d'injections de capitaux tant publics que privés. Les services du FMI félicitent les autorités pour l'amélioration de la situation financière des banques publiques et réaffirment la nécessité de diversifier le pool d'actionnaires, en particulier avec l'injection de capitaux en cours, et d'aider les banques publiques à diversifier davantage leur base de dépôts pour faciliter l'intégration des comptes publics dans le compte unique du Trésor. Afin de préserver la stabilité financière et de soutenir la reprise économique, il sera nécessaire de remédier aux vulnérabilités et de continuer d'assurer un contrôle rigoureux du secteur financier, notamment en demandant aux banques en difficulté de soumettre des plans crédibles de rétablissement des fonds propres et en surveillant leur exécution progressive, transparente et dans les délais. Le prochain programme d'évaluation du secteur financier (PESF) pour l'UEMOA permettra de procéder à une évaluation plus détaillée.



19. Les autorités mettent en avant le rôle crucial joué par leurs politiques inclusives et réaffirment qu'elles sont déterminées à assurer la santé et la stabilité du secteur financier.

Elles soulignent sur la mise en œuvre particulièrement fructueuse du PSGouv, grâce à une approche axée sur les objectifs et un ciblage efficace, notamment pour les ménages ruraux et les plus pauvres. Dans cette optique, les autorités mettent l'accent sur leur objectif de renforcement du système de protection sociale, en particulier durant la mise en œuvre du nouveau PND, dont l'un des axes stratégiques est consacré au renforcement de l'inclusion, à la solidarité nationale et à l'action sociale. S'agissant du secteur financier, les autorités font valoir les mesures énergiques qu'elles ont prises pour améliorer les positions financières des banques publiques et réaffirment leur volonté de mener à terme la restructuration du reste des banques sous-capitalisées.

C. Favoriser une croissance forte, inclusive et durable

Le Plan national de développement 2021–25

20. Les autorités préparent actuellement un ambitieux PND pour les cinq prochaines années. Le projet de plan vise à accélérer la transformation économique et sociale pour réaliser une croissance plus forte et plus inclusive, grâce au développement du secteur industriel, à l'augmentation de la productivité, au renforcement du capital humain et à la consolidation de la gouvernance. Ce projet s'articule autour de six piliers : 1) l'accélération de la transformation structurelle par l'industrialisation et le développement de pôles industriels ; 2) la mise en valeur du capital humain et l'emploi ; 3) le développement du secteur privé et l'investissement ; 4) le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ; 5) le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques ; et 6) le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle. Dans le cadre du projet de plan, les autorités envisagent une croissance économique annuelle de 7,7 % en moyenne sur la période 2021–25, soutenue par une forte augmentation des investissements privés, qui passeront de 14,4 % du PIB en 2021 à 22,7 % en 2025. Le plan devrait permettre de ramener le taux de pauvreté à 30 % d'ici 2025 et finalement de doubler le PIB par habitant d'ici 2030.

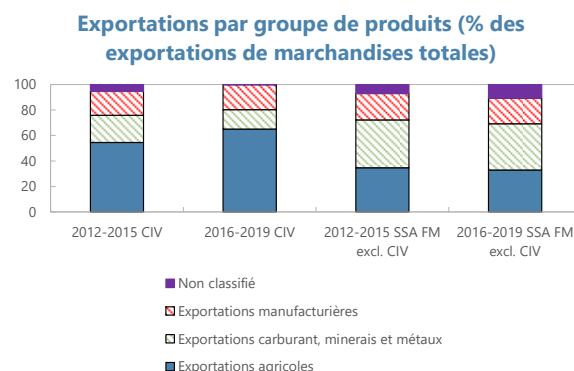
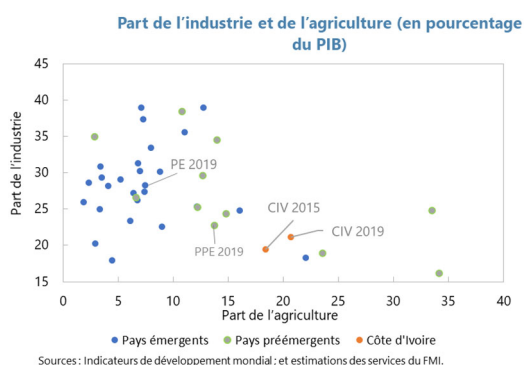
21. Pour soutenir la croissance à long terme, il sera essentiel de définir un programme de réformes précis qui permettra d'accroître encore les gains de productivité et le ratio du capital/travail. L'étape suivante consisterait à établir un plan de mise en œuvre s'accompagnant des réformes nécessaires, concrètes et hiérarchisées, et surtout une analyse coûts-avantages présentant clairement les incidences budgétaires. La forte croissance enregistrée durant le programme appuyé par la FEC et le MEDC a été portée par l'investissement public et privé, les gains de productivité et l'accumulation du capital humain (voir le graphique au paragraphe 9 et à l'annexe V). À l'avenir, ces trois facteurs continueront d'être essentiels pour soutenir la croissance à moyen terme. Si la reprise récente de la Côte d'Ivoire partage nombre de caractéristiques initiales avec certains épisodes de croissance durable ailleurs, l'expérience des pays qui ont conservé un taux de croissance élevé pendant plus d'une décennie montre que la croissance de la productivité totale des facteurs (PTF), les réformes structurelles, l'approfondissement du capital humain et la participation accrue du secteur privé à l'économie vont fondamentalement de pair avec un développement rapide.² Ces changements peuvent également renforcer la compétitivité et la diversification économique, ce qui est essentiel étant donné que les exportations restent fortement concentrées sur les produits agricoles bruts (graphique 4 et annexe VIII).

²Voir document de la série des questions générales, « Comment maintenir la dynamique de l'épisode de croissance en Côte d'Ivoire ? ».

Graphique 4. Côte d'Ivoire : productivité, diversification économique et des exportations

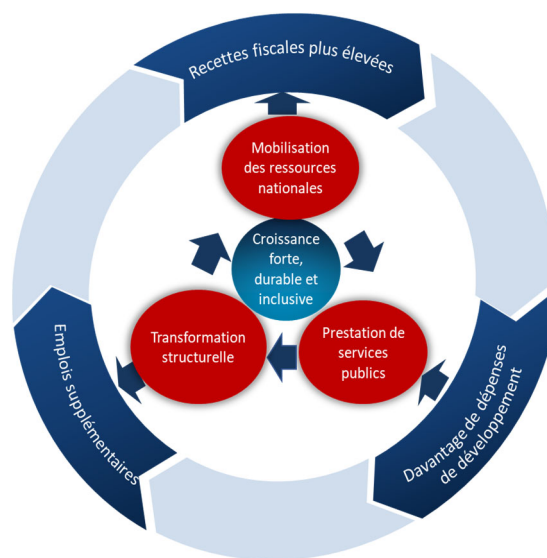
La transformation structurelle a été lente...

... et les exportations restent concentrées sur les produits agricoles bruts



22. Pour redynamiser la reprise récente, il faudra accomplir des progrès qui se renforcent mutuellement sur le plan des recettes intérieures, de la prestation de services publics, de la transformation structurelle et de la participation du secteur privé.

Dans un cercle vertueux, des recettes publiques plus élevées financeraient durablement les biens publics (tels que l'infrastructure et l'éducation) nécessaires pour permettre au secteur privé de se développer dans des secteurs à plus forte productivité, de créer des emplois et d'innover, ainsi que pour promouvoir l'inclusion. De son côté, une croissance plus forte générerait des recettes supplémentaires, ce qui limiterait le recours à l'endettement et instaurerait la confiance dans la stabilité macroéconomique.



Mobilisation des recettes intérieures

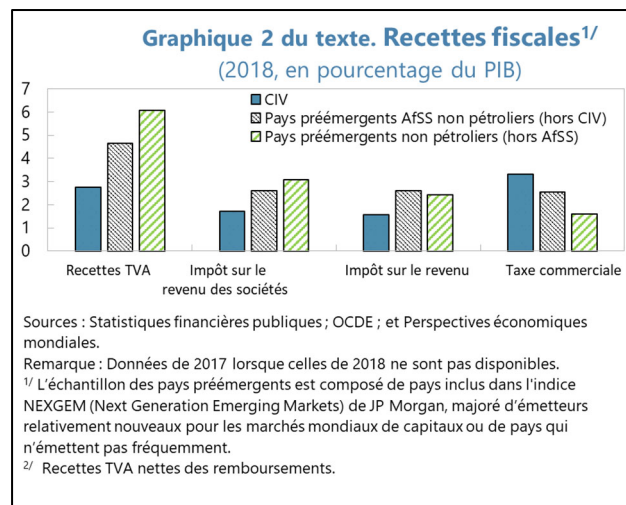
23. L'augmentation des recettes intérieures — par la rationalisation des dépenses fiscales, l'élargissement de l'assiette d'imposition et le renforcement de l'administration des impôts — demeure une condition préalable à la prestation de services publics adéquats. Les recettes décevantes avant la COVID témoignent du fait que les autorités n'ont pas saisi l'occasion offerte par la forte croissance d'augmenter le ratio impôts/PIB (encadré 2). Les autorités ont supprimé quelques dépenses fiscales en 2021 (annexe II). Les plans de de l'administration fiscale pour le passage au numérique comprennent le déploiement d'un nouveau système informatique et l'attribution d'un numéro d'identification fiscale unique, mais les progrès sont lents. L'administration douanière progresse plus rapidement, avec la numérisation des procédures de dédouanement, la simplification et le renforcement du suivi des

procédures de transit et spéciales, ainsi que l'optimisation du contrôle des valeurs, notamment grâce à l'utilisation de l'analyse miroir des données douanières. Dans l'ensemble, des recettes plus élevées permettraient de financer des dépenses productives et sociales pour soutenir une croissance forte et inclusive, tout en préservant la viabilité macroéconomique et de la dette et en renforçant la résilience aux chocs, telles que les fluctuations des prix des produits de base et des conditions financières internationales. Les autorités

devraient rapidement concevoir un plan détaillé visant à accroître les recettes intérieures, assorti d'une quantification et d'un calendrier. Une stratégie de communication bien articulée, qui établit un lien entre une meilleure prestation des services publics et des recettes fiscales plus élevées, contribuerait à s'assurer le soutien des principales parties prenantes.

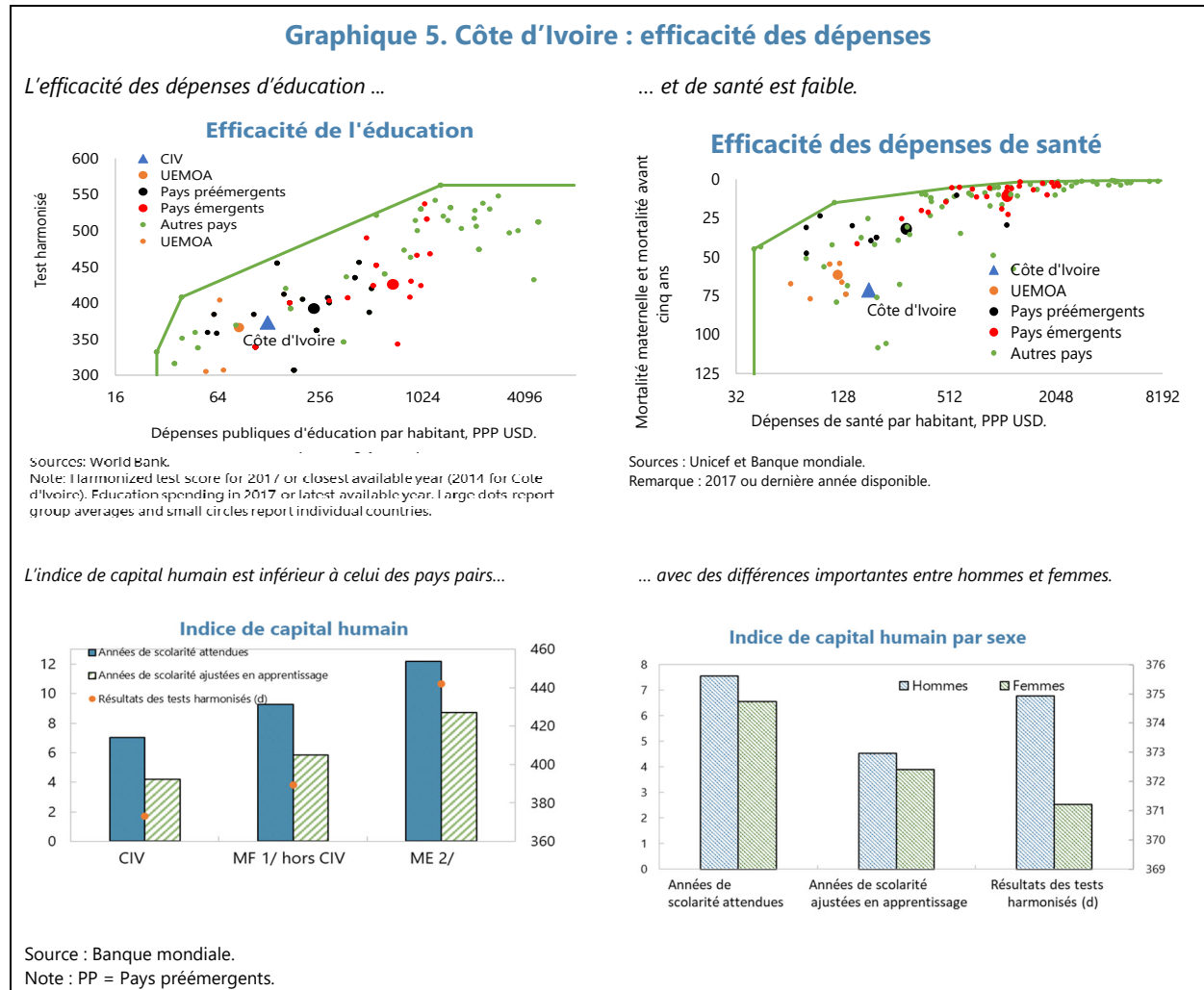
Prestation des services publics

24. L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques productives, particulièrement urgente pour l'éducation et la santé, peut produire un double dividende en stimulant la productivité et en réduisant les inégalités.³ Bien que les dépenses en éducation et en capital calculées en pourcentage du PIB soient comparables à celles des pays émergents et des pays préémergents, les résultats sont moins bons. Les taux de scolarisation sont en hausse, mais les résultats aux examens de fin d'enseignement primaire sont inférieurs à la moyenne de l'UEMOA et ont baissé entre 2014 et 2019. De plus, l'efficacité des dépenses de santé de la Côte d'Ivoire est inférieure à celle des pays émergents et des pays préémergents comparables (graphique 5). Les taux de mortalité maternelle et infantile sont proches des niveaux de l'UEMOA et bien inférieurs à ceux des pays préémergents. Si les dépenses d'investissement dans les infrastructures publiques semblent associées à une efficacité limitée, la qualité perçue des infrastructures publiques est relativement élevée, en particulier pour les infrastructures liées au commerce (ports et aéroports). L'efficacité des investissements publics peut être améliorée par une meilleure coordination entre les administrations locales et l'administration centrale et par la réalisation systématique d'analyses de coût et d'évaluations de faisabilité pour les nouveaux projets. Les améliorations à apporter aux services publics devraient être ciblées sur les infrastructures intérieures (liaisons routières et ferroviaires), l'enseignement primaire et les services de santé pour les ménages à faible revenu. Pour renforcer le capital humain, il faudra mettre davantage l'accent sur la qualité de l'éducation, en accordant une attention particulière à



³Voir document des questions générales, « Potentiel de gains d'efficience des dépenses publiques productives pour une croissance inclusive ».

la formation et aux incitations pour les enseignants (par exemple, en arrimant leur grille salariale aux résultats scolaires obtenus par leurs élèves).



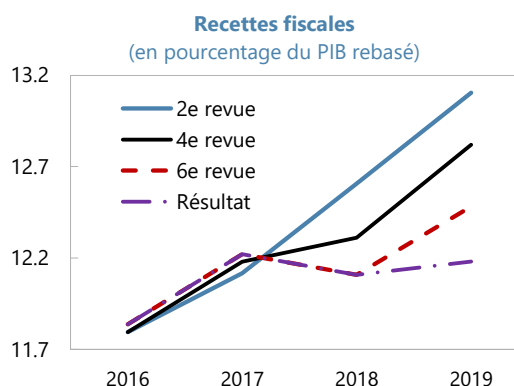
25. Le renforcement des services d'éducation et de santé est l'un des éléments essentiels du projet de PND. Le projet prévoit d'améliorer le recrutement, la formation, le suivi et l'évaluation des enseignants. Les autorités envisagent également de construire de nouvelles infrastructures de santé, de réduire les disparités de couverture en personnel de santé entre les régions, de promouvoir des technologies numériques innovantes à l'appui du système de santé et de développer l'accès universel aux soins de santé. Ces mesures en matière d'éducation et de santé permettraient d'élargir l'accès aux services de base et de rendre ainsi la croissance plus inclusive.

26. Les autorités renforcent leurs pratiques de gestion des finances publiques (GFP). Les services du FMI saluent la mise en œuvre actuelle d'une nouvelle loi sur les marchés publics adoptée en 2019, notamment un nouveau module facilitant la passation électronique des marchés qui a été déployé cette année (e-marchés publics), et la mise en œuvre de la programmation budgétaire en 2020, qui permet aux administrations de se concentrer sur les

objectifs à moyen terme. Les services du FMI ont fait part à nouveau de leurs préoccupations quant au fait qu'une grande partie des partenariats public-privé (PPP) sont attribués en dehors de la procédure normale et exhortent les autorités à continuer d'accroître la transparence budgétaire en publiant les contrats de passation des marchés, le registre des bénéficiaires effectifs et les audits connexes.

Encadré 2. Augmentation des ressources intérieures en Côte d'Ivoire

Les recettes fiscales sont faibles en Côte d'Ivoire, malgré les tentatives pré-pandémiques réitérées d'atteindre les objectifs de recettes prévus. Les recettes fiscales devraient s'élever à 12,7 % du PIB en 2021, soit environ 1 % du PIB de moins que la moyenne de l'UEMOA et bien en deçà de l'objectif de 20 % du PIB fixé par l'UEMOA, reflet de l'omniprésence des dépenses fiscales et de l'économie informelle. Si les autorités font certes état de dépenses fiscales d'environ 1 % du PIB en 2019, il s'agit cependant d'une limite inférieure car les deux tiers des dépenses fiscales adoptées dans la loi d'habilitation n'ont pas été ici prises en compte¹. Les droits de douane constituent une source importante de revenus (deux cinquièmes des recettes fiscales), tandis que les recettes fiscales intérieures sont plus faibles que celles de leurs pays pairs.



L'écart le plus important par rapport aux pays pairs se situe au niveau des recettes de TVA ; à hauteur de moins de 3 % du PIB, elles ne représentent que la moitié environ de ce que perçoivent les pays préémergents non producteurs de pétrole. Cela traduit des dépenses de TVA importantes et des problèmes de mise en conformité, comme l'illustre le bas ratio d'efficacité-C² (0,25 %), bien que l'administration relativement efficace des remboursements de crédits de TVA ait pu également jouer un rôle.³ Parmi les secteurs exonérés de TVA, on trouve les secteurs des céréales et des oléagineux (représentant respectivement 2,5 % et 2 % du PIB), ainsi que le secteur de la construction (0,5 %). Les autorités ont augmenté le taux de TVA sur le riz de luxe et la viande importée dans la loi de finances 2021.

Les recettes de l'impôt sur le revenu sont affaiblies par de nombreuses dépenses fiscales. La suppression d'une partie des dépenses fiscales accordées par les conventions d'État, comme il a été prévu, pourrait rapporter environ 0,3 % du PIB de recettes. Cependant, le Code des investissements, qui a été remanié en 2018, permet toujours de signer des conventions relatives aux exonérations fiscales discrétionnaires. L'élimination de ce pouvoir discrétionnaire cadrerait mieux avec les intentions des autorités de remplacer progressivement les incitations à l'investissement par une approche globale reposant sur des taux d'imposition modérés (ce qui améliorerait les règles du jeu et les incitations en matière de gouvernance). En particulier, la loi minière a été modifiée en 2020 pour éviter d'accorder des exonérations fiscales automatiques à de nouveaux projets. La suppression des déductions régressives et l'amélioration de la conformité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques contribueraient également à une reprise plus inclusive.

Réussir à persuader les chefs d'entreprise de rejoindre l'économie formelle constitue un enjeu majeur. Les autorités ont réformé les régimes fiscaux des petites et moyennes entreprises (PME) en 2021, ce qui reflète partiellement les conseils formulés dans le cadre de l'assistance technique. Il convient de saluer le relèvement du seuil d'enregistrement de la TVA pour les PME car les efforts de mise en conformité devraient être axés sur les entreprises relativement plus grandes. Cependant, le nouveau régime d'impôt sur le revenu présumé des PME comporte plusieurs taux différents, ce qui complique inutilement le système et risque de décourager la conformité.

Les autorités se sont fixées comme objectif d'élargir l'assiette fiscale, en simplifiant les régimes fiscaux et en modernisant l'impôt foncier. En mars 2019, elles ont approuvé un plan d'action visant à rationaliser les dépenses fiscales sur la période 2020–23.⁴ Cependant, la suppression des dépenses fiscales est lente et l'incapacité récurrente d'atteindre les objectifs de recettes prévus avant la pandémie met en relief les difficultés à augmenter durablement les recettes intérieures. Ainsi, le Code des investissements a été considéré par les experts du département des finances publiques du FMI comme l'un des plus généreux de l'UEMOA.⁵ La modernisation de l'impôt foncier est louable, bien que le potentiel des recettes soit probablement relativement modeste.

¹ Le rapport des autorités sur les dépenses fiscales est disponible à cette adresse :

<http://budget.gouv.ci/doc/loi/RAPPORT%20SUR%20LES%20DEPENSES%20%20FISCALES%202019.pdf>

² Le ratio d'efficience-C est le rapport entre les recettes de TVA effective et les recettes de TVA qui pourraient être recouvrées si toute la consommation était taxée à un taux uniforme.

³ D'après Rota-Graziosi, G. G. Gilbert et S. Leduc (2018), les remboursements de crédits de TVA sont plus efficaces dans des pays comparables.

⁴ Secrétariat d'État chargé du budget et du portefeuille de l'État (2019), Plan de rationalisation des exonérations fiscales et douanières.

⁵ Leduc, S., B. Laporte et J.-F. Brun (2020), « Fiscalité des entreprises et des personnes physiques », Rapport d'assistance technique du FMI.

Croissance inclusive et tirée par le secteur privé

27. Les services du FMI encouragent les autorités à redoubler d'efforts pour améliorer le climat des affaires. Afin d'aboutir à un développement inclusif, les autorités devraient continuer à intensifier leurs efforts sur plusieurs fronts qui sont une source de préoccupation pour le secteur privé : i) renforcer le cadre réglementaire, simplifier la bureaucratie, moderniser l'État et améliorer la prestation des services du secteur public, par exemple en réduisant le nombre de jours d'attente pour la délivrance d'un permis, en simplifiant le processus de délivrance des licences commerciales et en mettant en place un « guichet unique » ; ii) promouvoir le passage au numérique, tant dans la prestation des services publics que dans la gestion des finances publiques ; iii) réduire l'inadéquation des compétences sur le marché du travail en élargissant les programmes de formation professionnelle ; iv) réduire l'informalité, notamment par le recoupement des bases de données ; v) sauvegarder les droits de propriété, en particulier en matière de propriété et de transfert des terres ; vi) approfondir l'inclusion financière et faciliter l'accès aux marchés financiers, y compris par le biais de systèmes mobiles et d'initiatives de technologie financière plus larges ; et vii) réduire l'incertitude entourant le calendrier des paiements de l'État, en veillant à ce que le délai de paiement de 90 jours commence effectivement à partir du jour de l'achèvement des services ou de la livraison des biens. À cet égard, il convient de saluer tout particulièrement les efforts et les plans des autorités visant à améliorer la prestation des services du secteur public, à élargir les programmes de formation professionnelle, à assurer le déploiement du numéro d'identification fiscale unique, à promouvoir le passage au numérique et les systèmes de paiement mobile et à renforcer l'infrastructure des transports.

28. Il reste prioritaire d'améliorer la gouvernance et de lutter contre la corruption. Selon le projet de PND, la gouvernance est la pierre angulaire qui permettra d'apporter les améliorations attendues de l'exécution du plan. La Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) renforce sa capacité de mieux contrôler les déclarations de patrimoine des agents publics en mettant en place une nouvelle plateforme interactive qui sera pleinement opérationnelle en 2022 ; à cet égard, le

respect des exigences en matière de déclaration de patrimoine a dépassé 79 % en décembre 2020. Le régime de déclaration de patrimoine pourrait être encore renforcé par des efforts visant à vérifier l'exactitude des déclarations et à sanctionner tous manquements ou fausses déclarations, ainsi qu'à garantir l'accès du public à l'information. Les services du FMI encouragent les autorités à achever et à adopter promptement la première stratégie nationale de lutte contre la corruption pour la période 2021–23. Un comité technique supervise la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) pour la période 2020–2030, tandis que les préparatifs s'intensifient en vue de l'évaluation de la LBC/FT menée par le FMI, qui débutera en août 2021.

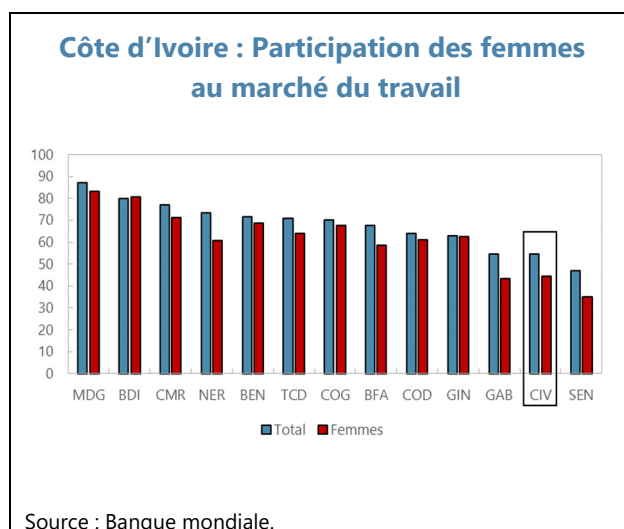
29. Les autorités sont déterminées à accélérer la transformation du cacao et à assurer une production durable. Elles construisent des parcs industriels et offrent des incitations fiscales pour encourager les investisseurs privés à transformer localement les produits de cacao. Dans le cadre du projet de PND, les autorités visent à mettre en place neuf agropoles dans l'ensemble du pays, afin de transformer localement au moins 50 % du cacao total produit d'ici 2025, contre un taux de transformation de 28 % en 2020. Elles devront trouver un équilibre entre ces actions et la prudence budgétaire, ainsi que garantir des conditions de concurrence équitables. En particulier, les services du FMI recommandent que les incitations fiscales soient limitées dans le temps (pour encourager les gains de productivité et garantir les résultats d'un « test marché » ultérieur), qu'elles soient bien ciblées et centrées sur l'investissement, par opposition à des exonérations fiscales générales (pour réduire au minimum les coûts budgétaires), et qu'elles soient accessibles à toutes les entreprises des secteurs ciblés (pour garantir une concurrence équitable). Les autorités envisagent également d'intensifier et de renforcer les mesures de lutte contre le travail des enfants, notamment en élaborant une stratégie de lutte contre la traite des êtres humains. Pour réduire la pauvreté dans le secteur agricole (notamment dans celui du cacao), les autorités devraient à la fois aider les agriculteurs à diversifier leur production, ce qui contribuerait à accroître la résilience individuelle et macroéconomique face aux chocs des prix des produits de base, et réduire les coûts d'intermédiation en diminuant le nombre des transactions entre agriculteurs et exportateurs, ce qui pourrait également faciliter la traçabilité demandée par les acheteurs internationaux.

30. La Côte d'Ivoire doit faire davantage pour mettre fin à la déforestation (annexe VII). Malgré l'engagement pris de dissocier la production agricole de la déforestation et de rétablir la couverture forestière à 20 % du territoire d'ici 2030, l'analyse des données spatiales indique que la Côte d'Ivoire continue de perdre chaque année une part importante de sa forêt primaire.⁴ Les pressions exercées en vue de renforcer l'agriculture durable et la lutte contre la déforestation sont appelées à s'intensifier en raison de l'attention mondiale portée à cette question, ce qui pourrait inciter certains pays à légiférer pour restreindre les importations de produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts.

⁴« State and Trends of Deforestation in Côte d'Ivoire (2019-2020) » Vivideconomics, juillet 2020
<https://www.vivideconomics.com/wp-content/uploads/2020/07/State-and-Trends-of-Deforestation-in-Cdi-1.pdf>

31. L'inclusion devrait être aussi renforcée en continuant à favoriser l'égalité entre les sexes et la participation des femmes au marché du travail.

Les autorités ont accompli des progrès sur les questions d'égalité entre les sexes en incluant le genre dans les politiques nationales de développement et en réformant le cadre institutionnel pour traiter les questions d'inégalité entre les sexes et de violence à l'égard des femmes. En particulier, l'Observatoire national de l'équité et du genre joue un rôle important dans la mise en œuvre et le suivi de la politique du pays en matière d'égalité des sexes. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler les écarts économiques et sociaux encore importants entre les sexes, ainsi que pour lutter contre la fréquence élevée des violences contre les femmes.



32. La communication de données est globalement appropriée aux fins de la surveillance, mais leur diffusion devrait être améliorée. Les autorités intensifient les efforts pour renforcer les statistiques macroéconomiques. L'analyse rétrospective des comptes nationaux annuels pour la période 1996–2004 a été achevée et devrait être publiée dans quelques mois, tandis que les nouveaux comptes nationaux trimestriels établis après un changement d'année de référence devraient être publiés d'ici mars 2022 (annexe IV). Les autorités travaillent également à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement des statistiques, qui vise à élargir les compétences de l'Institut national des statistiques, à accroître son indépendance et à créer un fonds national de développement de la statistique. Les services du FMI félicitent les autorités pour leur engagement à améliorer les statistiques macroéconomiques et soulignent l'importance de produire et de diffuser des données plus récentes. Ils recommandent de publier plus rapidement les comptes nationaux trimestriels et annuels, les principaux indicateurs mensuels financiers, économiques et budgétaires, et de diffuser plus largement les informations sur les entreprises publiques et de faciliter l'accès aux informations en ligne.

33. Les autorités conviennent d'avoir pour objectifs d'accroître les ressources intérieures, et d'améliorer le climat des affaires, l'efficacité des dépenses, la gestion des finances publiques, la gouvernance et la diffusion des données. Elles sont d'avis que la TVA, l'exploitation minière, le passage au numérique et l'impôt foncier sont les principaux domaines qui permettraient d'élargir l'assiette fiscale, et soulignent leur intention de continuer de mettre en œuvre et de renforcer leur plan d'action visant à rationaliser les dépenses fiscales. Elles prévoient de mettre en place un vaste ensemble de mesures en vue d'améliorer le climat des affaires dans le contexte de leur PND. Les autorités conviennent de la nécessité de continuer à améliorer l'efficacité des dépenses et notent que les améliorations infrastructurelles les plus récentes n'apparaissent pas encore dans les données internationales relatives aux infrastructures publiques. Elles ont l'intention

d'améliorer les résultats en matière d'éducation et de santé, notamment en continuant de construire des établissements scolaires, tels que les écoles d'excellence pour les filles dans toutes les régions du pays, et d'accroître les taux de scolarisation, ainsi qu'en assurant un meilleur suivi des enseignants et en augmentant les dépenses de santé. Elles entendent poursuivre leur programme de réforme de la gestion des finances publiques, notamment en mettant en œuvre le nouveau code des marchés publics. Les autorités conviennent de l'importance de la bonne gouvernance, soulignent les efforts entrepris ces dernières années en la matière et considèrent la création récente d'un ministère spécifiquement chargé de la promotion de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de la lutte contre la corruption comme une preuve de la priorité accordée à cette question. Elles indiquent que le renforcement de la gouvernance et la modernisation de l'administration constituent l'un des axes stratégiques du PND 2021–2025. Elles mettent l'accent sur la nécessité de créer plus d'emplois dans le secteur privé pour absorber l'entrée sur le marché du travail de la population jeune, ce qui nécessite plus d'investissements publics et privés, ainsi que des transformations structurelles et une meilleure adéquation entre les programmes de formation et les besoins du marché. Les autorités sont conscientes de l'importance de la diffusion des données en temps utile et soulignent que trois décrets seront bientôt adoptés, ouvrant ainsi la voie à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement des statistiques.

34. Évaluation des sauvegardes. L'évaluation des sauvegardes, qui a été actualisée en avril 2018, a fait apparaître qu'une seule recommandation formulée à l'attention de la banque centrale (BCEAO) et concernant le renforcement de la fonction de gestion des risques restait en suspens, et qu'une suite y est donnée actuellement. L'évaluation a également constaté que, dans l'ensemble, la banque centrale a maintenu une solide culture de contrôle.

SUIVI POST-PROGRAMME

35. La capacité de la Côte d'Ivoire à rembourser le FMI reste appropriée dans le scénario de référence.⁵ Les estimations en matière de risques d'endettement et de besoins de financement bruts à moyen terme sont globalement inchangées par rapport aux septième et huitième revues des accords au titre de la FEC et du MEDC.

A. Liquidité

36. Les conditions de financement restent favorables. Malgré un pic en mars 2020, les rendements des obligations souveraines de la Côte d'Ivoire se sont progressivement normalisés par la suite. La Côte d'Ivoire a levé 1,85 milliard d'euros en émettant avec succès des euro-obligations à des conditions généralement favorables en novembre 2020 et février 2021, marquant ainsi la réouverture du marché des euro-obligations aux émetteurs souverains d'Afrique subsaharienne après le déclenchement de la pandémie.

⁵La présente section traite des entretiens qui se sont tenus dans le cadre du suivi post-programme (SPP) qui a commencé pour la Côte d'Ivoire le 9 décembre 2020. Pour une description du SPP, voir le document n° 2021/026.

37. La Côte d'Ivoire devrait rester à jour de ses obligations envers le FMI dans le scénario de référence.⁶ Une approche axée sur des indicateurs et d'autres mesures traditionnelles indiquent que les réserves de l'UEMOA sont adéquates.⁷ L'exposition du FMI à l'égard de la Côte d'Ivoire a culminé à 3,9 % du PIB en 2020 et devrait continuer de baisser à moyen terme. La totalité du service de la dette envers le FMI devrait atteindre 1,2 % des exportations totales (environ 0,3 % du PIB) en 2021 et culminer à 3,0 % des exportations en 2023 (soit 0,6 % du PIB). Les besoins bruts de financement devraient rester inférieurs à la valeur de référence de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) (voir AVD/Tableau 6 pour plus de détails). Cela dit, les chocs sur les prix des produits de base et les exportations pourraient faire passer les ratios d'endettement au-dessus de leurs seuils et affaiblir la capacité d'assurer le service de la dette. Les coûts relativement faibles des emprunts souverains de la Côte d'Ivoire et son accès au financement régional constituent des garanties supplémentaires. La Côte d'Ivoire devrait aussi bénéficier de financements supplémentaires mobilisés par les institutions financières internationales (IFI) et d'autres donateurs, et d'une éventuelle allocation future de droits de tirage spéciaux (DTS) (non incluse dans le scénario de référence).⁸

B. Solvabilité

38. Le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire reste modéré, mais la pandémie a intensifié sa vulnérabilité aux chocs importants. Le ratio valeur actuelle (VA) de la dette publique/PIB devrait demeurer globalement stable sur la période de projection jusqu'en 2041, à un peu plus de 40 %. Dans le même temps, le ratio VA de la dette/recettes devrait diminuer légèrement, tandis que le ratio service de la dette/recettes devrait augmenter au fil du temps. À l'avenir, la viabilité de la trajectoire de la dette repose sur une politique budgétaire disciplinée, une hausse des recettes et une gestion active du passif.

39. Alors qu'un ensemble de politiques et de trajectoires de taux d'intérêt réalisables pourrait engendrer une dynamique d'endettement viable dans le scénario de référence, le test de résistance indique que les ratios d'endettement dépasseraient leurs seuils en cas de chocs graves, notamment s'il s'agit de chocs sur les prix des matières premières. Dans le cadre du test de résistance standard de l'AVD sur les prix des matières premières, le ratio VA de la dette publique/PIB serait supérieur à son seuil correspondant de 55 % à partir de 2024 et continuerait d'augmenter ultérieurement : il est donc nécessaire de consolider la résilience en renforçant la compétitivité et la diversification économique.

⁶Les rachats des prêts consentis sur le compte des ressources générales (CRG) et les remboursements des prêts concessionnels déboursés par le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) courent jusqu'en 2030 et le paiement des intérêts prend fin en 2031.

⁷Union économique et monétaire ouest-africaine — Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres, rapport des services du FMI n° 21/49.

⁸L'éventuelle allocation de DTS pour la Côte d'Ivoire, si elle est confirmée, s'élèverait à 0,889 milliards de dollars (soit environ 1,3 % du PIB). Si les allocations de DTS sont accordées aux pays membres du FMI, la Côte d'Ivoire est cependant membre de l'union monétaire de l'UEMOA, par conséquent toute utilisation d'une allocation de DTS par des pays de l'UEMOA devra être compatible avec les cadres institutionnels et les objectifs régionaux.

C. Risques de capacité de remboursement

40. Les risques liés à la capacité de rembourser le FMI proviennent principalement du secteur budgétaire, ainsi que d'éventuels chocs externes. Le ratio service de la dette/recettes relativement élevé de la Côte d'Ivoire présente certains risques, et la dynamique de la dette est vulnérable aux chocs, surtout à ceux sur les prix des matières premières et les exportations. De plus, la Côte d'Ivoire reste vulnérable à plusieurs chocs potentiels (mis en évidence dans la matrice d'évaluation des risques), tels que les bouleversements des conditions de financement extérieur, dont la matérialisation pourrait nuire à l'économie et à la capacité à rembourser le FMI.

41. Les autorités souscrivent à cette évaluation des services du FMI. Elles indiquent leur ferme détermination à honorer la dette, qui est garantie par une capacité de rembourser le FMI adéquate. Les autorités soulignent la bonne notation souveraine de la Côte d'Ivoire et l'accès continu au marché financier international dont elle jouit malgré le choc de la pandémie, qui n'a pas entamé la confiance des investisseurs dans le pays. Elles déclarent attacher également de l'importance aux réformes visant à accroître les recettes, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de l'administration fiscale, ainsi qu'à approfondir les marchés financiers régionaux.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

42. La Côte d'Ivoire a fait preuve de résilience face à la pandémie de COVID-19, avec une croissance positive prévue en 2020. Une réaction rapide des pouvoirs publics, après une décennie de politiques macroéconomiques et d'améliorations structurelles importantes, explique cette bonne performance. La croissance devrait rebondir fortement en 2021, tandis qu'à moyen terme, elle devrait être portée par la hausse continue du ratio capital/travail qui repose sur un projet de PND ambitieux.

43. L'environnement extérieur continue de présenter des risques. Une résurgence de la pandémie déclenchée par de nouveaux variants ou un déploiement prolongé de la vaccination atténuerait la reprise de l'économie mondiale, tandis qu'une forte hausse des primes de risque mondiales compliquerait l'accès aux marchés internationaux. La situation sécuritaire dans le nord du pays pose des problèmes. En revanche, la mise en œuvre d'un solide programme de réformes qui sera défini dans le cadre du prochain plan national de développement 2021-25 devrait donner une nouvelle impulsion à la croissance et à l'investissement.

44. Les autorités devraient essayer de maîtriser l'augmentation du déficit prévue en 2021 par rapport au budget approuvé et revenir à l'objectif de déficit budgétaire de l'UEMOA de 3 % du PIB d'ici 2023. Les services du FMI encouragent les autorités à s'efforcer de contenir le déficit à 5¼ % du PIB si la baisse des recettes ne devait pas se concrétiser. Les services du FMI indiquent également que le relâchement temporaire des efforts de rééquilibrage ne devrait pas empêcher les autorités de revenir progressivement à l'objectif de déficit budgétaire de l'UEMOA de 3 % du PIB d'ici 2023.

45. L'analyse de la viabilité de la dette fait apparaître un risque modéré de surendettement, avec une marge limitée d'absorption des chocs. Les augmentations des emprunts extérieurs au cours des dernières années et la faible augmentation des recettes intérieures ont entraîné une hausse du ratio service de la dette extérieure/recettes. Une augmentation des recettes améliorerait donc la capacité d'emprunt de la Côte d'Ivoire et son aptitude à répondre aux chocs.

46. Le plan social du gouvernement (PSGouv) 2019–20 a contribué à améliorer sensiblement les indicateurs sociaux. Outre les progrès qu'il a favorisés dans les domaines de la couverture électrique, de l'accès à l'eau potable, des routes rurales, des écoles et de la vaccination, le programme PSGouv a engagé la mise en œuvre d'une couverture sanitaire universelle et mis en place un programme porteur d'inclusion financière de transferts en espèces par téléphone portable aux ménages pauvres et ruraux. Ce dernier programme a été étendu face à la pandémie. Il faut continuer de s'employer à étendre la couverture des filets de sécurité et à établir un registre des bénéficiaires pour mieux cibler l'aide accordée.

47. Il est nécessaire de demeurer vigilant et d'achever la restructuration des banques publiques pour assurer la stabilité financière. Les améliorations en cours de la situation financière des banques publiques permettront de diversifier le pool d'actionnaires et faciliteront l'injection de nouveaux capitaux. Une plus grande diversification de la base de dépôts des banques publiques contribuera à une meilleure intégration des comptes publics dans le compte unique du Trésor. Il est essentiel de maintenir un contrôle solide pour surveiller les répercussions de la pandémie sur les banques.

48. Le projet de PND pour 2021–25 fixe des objectifs très ambitieux. La réalisation de ces objectifs dépendra de la définition et de la mise en œuvre d'un solide programme de réformes destiné à accroître les recettes intérieures, à améliorer la prestation des services publics, à transformer structurellement l'économie et à favoriser la participation du secteur privé. Pour ce faire, il faudra expliquer clairement les mesures particulières qui s'imposent et leurs implications budgétaires, tout en restant dans les limites des objectifs budgétaires à moyen terme.

49. Il faut accroître les recettes fiscales pour financer des dépenses productives et sociales plus élevées, tout en préservant la viabilité macroéconomique et de la dette. Les recettes fiscales représentent actuellement moins de 12½ % du PIB, ce qui est bien inférieur au critère de convergence de 20 % de l'UEMOA. La rationalisation des dépenses fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de l'administration fiscale contribueraient à accroître les recettes intérieures, ce qui dégagerait de quoi financer les dépenses productives et sociales permettant de soutenir une croissance forte et inclusive tout en accroissant la résilience macroéconomique. Une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et de la gestion des finances publiques, par exemple grâce au déploiement du module de passation électronique des marchés, appuierait également le programme de développement. La publication systématique des contrats de passation des marchés, de la propriété effective et des audits connexes concourrait à la transparence budgétaire.

50. Il est essentiel d'opérer des réformes visant à améliorer encore le climat des affaires et à lutter contre la corruption pour stimuler la participation du secteur privé. L'amélioration de la prestation des services publics aux entreprises privées au moyen du passage au numérique, de la simplification des procédures administratives et de la mise en place d'un « guichet unique » avec l'achèvement de la mise en place du numéro d'identification fiscale unique, ainsi qu'une amélioration de la protection des droits de propriété foncière, des marchés du travail plus efficaces et un renforcement de l'inclusion financière contribueraient à la formalisation de l'économie. Les autorités devraient adopter rapidement une stratégie nationale de lutte contre la corruption et continuer à renforcer la capacité de la Haute autorité pour la bonne gouvernance à mieux contrôler les déclarations du patrimoine. La stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme doit également être adoptée cette année.

51. Il est crucial de passer à une production durable de cacao pour faire progresser la transformation structurelle de l'économie et consolider la résilience aux changements climatiques. Les autorités sont encouragées à aider les agriculteurs à diversifier leur production, à réduire les coûts d'intermédiation, à intensifier les mesures de lutte contre le travail des enfants et à renforcer la lutte contre la déforestation. En la matière, la publication annoncée du Livre blanc pour une production de cacao soutenable marquerait une première étape importante.

52. La poursuite des efforts visant à lutter contre les inégalités entre les sexes et les violences commises à l'égard des femmes contribuerait à promouvoir la participation des femmes au marché du travail et à accroître la productivité du travail. Ces efforts renforceraient le programme d'inclusion visant à réduire l'inadéquation des compétences sur le marché du travail et à améliorer l'accès à la santé, à l'éducation et aux services financiers.

53. Si la communication des données est adéquate aux fins de la surveillance, leur diffusion devrait être cependant améliorée.

54. Le suivi post-programme indique que la Côte d'Ivoire maintient une capacité adéquate à rembourser le FMI. Les conditions de financement demeurent globalement favorables, comme le laissent entendre le succès enregistré par la récente émission d'eurobonds et le niveau gérable des besoins de financement bruts. Le risque d'endettement est en général maîtrisé malgré des recettes relativement faibles. Toutefois, certains risques, par exemple les chocs sur l'environnement financier extérieur, pourraient réduire cette capacité. Il est important de faire progresser les réformes visant à renforcer les marchés financiers régionaux et à reconstituer les marges de manoeuvre budgétaires en augmentant les recettes intérieures.

55. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire aient lieu selon le cycle normal de 12 mois.

Tableau 1. Côte d'Ivoire : principaux indicateurs économiques, 2018–26

Population (2020) : 26,9 millions
 PIB par habitant (2020) : 2278 \$ É.-U.
 Part de la population sous le seuil de pauvreté (2015) : 44,4 %

Indice Gini (2015) : 41,5
 Espérance de vie (en années) : 58
 Taux d'alphabétisation : 47,2 %

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
		Est.		Projections					
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)									
Revenu national									
PIB à prix constants	6.9	6.2	2.0	6.0	6.5	6.4	6.3	6.1	6.0
Déflateur du PIB	0.6	0.2	0.6	1.0	1.0	1.3	1.4	1.6	1.6
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	0.4	0.8	2.4	2.5	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0
Secteur extérieur (sur la base du franc CFA)									
Exportations de biens, f.à.b., à prix courants	-11.0	20.5	-4.6	8.9	4.3	6.0	7.9	6.6	6.5
Importations de biens, f.à.b., à prix courants	1.4	10.9	-0.1	15.7	2.2	2.7	5.4	5.8	6.5
Volume des exportations	-2.2	16.7	-3.3	2.0	6.1	9.4	9.3	7.0	6.7
Volume des importations	2.3	-1.8	7.3	3.3	5.7	5.8	6.3	6.3	6.9
Termes de l'échange (- = dégradation)	-10.4	-8.7	6.8	-4.8	1.6	-0.2	-0.4	0.1	0.1
Taux de change effectif nominal	5.4	0.0	5.3
Taux de change effectif réel (- = dépréciation)	2.2	-4.0	5.2
Total des recettes et des dons	5.3	8.3	2.5	4.4	11.9	8.7	8.3	6.6	6.8
Total des dépenses	3.4	4.1	22.1	5.2	5.9	3.7	3.5	6.8	7.1
Variations en pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période, sauf indication contraire									
Monnaie et crédit									
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	13.5	11.0	21.4	7.9	8.2
Avoirs extérieurs nets	3.0	4.5	5.6	-0.1	1.7
Avoirs intérieurs nets	10.6	6.5	15.8	7.5	6.5
Dont : secteur public	3.7	4.6	9.8	0.0	2.6
secteur privé	7.8	4.1	6.0	5.1	4.6
Crédit à l'économie (en pourcentage)	11.3	6.1	6.0	5.1	4.6
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Opérations de l'administration centrale									
Total des recettes et des dons	14.8	15.0	15.0	14.7	15.3	15.4	15.4	15.3	15.1
Total des recettes	14.0	14.2	14.5	14.1	14.7	14.9	15.0	15.0	15.0
Total des dépenses	17.7	17.3	20.6	20.3	19.9	19.2	18.4	18.3	18.1
Solde global, dons compris, base ordonnancements	-2.9	-2.3	-5.6	-5.6	-4.7	-3.8	-3.0	-3.0	-3.0
Solde primaire de base ^{1/}	-0.3	-0.1	-2.3	-1.6	-1.1	-0.2	0.7	0.8	0.9
Investissement et épargne									
Investissement brut	21.2	20.1	22.2	22.9	24.6	24.7	24.8	25.8	26.8
Dont : Secteur public	5.3	5.5	6.8	6.8	7.7	6.9	6.1	6.2	6.2
Épargne nationale brute	16.7	18.0	18.7	18.7	20.4	20.8	21.1	22.2	23.2
Dont : Secteur public	1.9	2.1	-0.1	-0.2	1.5	1.7	1.9	1.9	1.9
Solde du secteur extérieur									
Solde courant (transferts officiels inclus)	-3.9	-2.3	-3.5	-4.3	-4.2	-3.9	-3.7	-3.6	-3.5
Solde courant (hors transferts officiels)	-4.7	-3.1	-4.0	-4.8	-4.8	-4.4	-4.1	-3.9	-3.7
Solde global	0.7	2.1	2.5	0.3	0.8	0.5	0.6	0.5	0.7
Dettes du secteur public^{2/}									
Dettes de l'administration centrale (brute)	36.0	38.8	47.7	49.4	50.5	50.7	50.2	49.7	49.1
Dettes extérieures	23.2	25.5	30.0	31.2	30.9	30.4	29.5	28.7	28.3
Service de la dette extérieure exigible (en milliards de francs CFA)	438.3	593.2	639.7	689.6	854.8	1034.4	1255.7	1327.9	1233.2
Pourcentage d'exportations de biens et de services	6.5	7.3	8.5	8.3	9.8	11.1	12.5	12.4	10.8
Pourcentage de recettes de l'État	9.7	12.1	12.6	13.0	14.4	15.9	17.8	17.5	15.1
Pour mémoire :									
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	32,222	34,299	35,193	37,662	40,500	43,662	47,061	50,729	54,634
Taux de change nominal (en francs CFA, dollars É.-U., moyenne de la période)	555	586	575
PIB nominal aux prix du marché (en milliards de dollars É.-U.)	62.5	58.5	61.2	69.8	76.8	84.0	91.3	99.0	107.2
Population (en millions)	25.6	26.3	27.0	27.7	28.4	29.1	29.9	30.6	31.4
PIB nominal par habitant (en milliers de francs CFA)	1,258	1,305	1,305	1,362	1,427	1,500	1,575	1,655	1,737
PIB nominal par habitant (en dollars É.-U.)	2,441	2,228	2,271	2,525	2,707	2,884	3,057	3,232	3,408
Croissance du PIB réel par habitant (en pourcentage)	4.2	3.5	-0.6	3.3	3.8	3.7	3.6	3.4	3.3

Sources : autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et projections du FMI.

1/ Recettes totales moins les dépenses totales, hors intérêts et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

2/ Hors garanties sur créances.

Tableau 2a. Côte d'Ivoire : balance des paiements, 2018–26
(En milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
			Est.				Projections		
Solde courant	-1,177	-790	-1,222	-1,612	-1,703	-1,688	-1,731	-1,827	-1,929
Solde courant hors dons	-1,406	-1,065	-1,415	-1,816	-1,948	-1,913	-1,946	-1,973	-2,017
Balance commerciale	1,135	1,846	1,514	1,269	1,456	1,759	2,070	2,260	2,403
Exportations, f.à.b.	6,142	7,399	7,061	7,687	8,018	8,497	9,172	9,773	10,404
<i>Dont : cacao</i>	2,350	2,900	2,971	2,840	2,715	2,651	2,704	2,732	2,840
<i>Dont : pétrole brut et produits pétroliers raffinés</i>	952	1,202	672	1,009	983	1,045	991	987	980
Importations, f.à.b.	5,007	5,553	5,547	6,418	6,562	6,739	7,103	7,513	8,001
<i>Dont : pétrole brut et produits pétroliers raffinés</i>	1,318	1,315	1,188	1,741	1,661	1,615	1,613	1,674	1,768
Services (nets)	-1,186	-1,313	-1,408	-1,431	-1,539	-1,703	-1,930	-2,080	-2,240
Revenu primaire (net)	-840	-986	-1,017	-1,055	-1,134	-1,220	-1,306	-1,398	-1,490
<i>Dont : intérêts sur la dette publique</i>	-228	-299	-390	-471	-422	-452	-479	-506	-530
Revenu secondaire (net)	-287	-338	-311	-395	-486	-524	-565	-609	-601
Administrations publiques	80	94	92	57	175	175	175	117	58
Autres secteurs	-367	-432	-403	-453	-661	-699	-740	-725	-659
Compte de capital et d'opérations financières	1,421	1,483	2,102	1,721	2,010	1,890	2,000	2,104	2,314
Compte de capital	79	105	101	146	70	50	40	30	30
Comptes d'opérations financières (hors financements exceptionnels)	1,342	1,378	2,001	1,575	1,940	1,840	1,960	2,074	2,284
Investissement direct étranger	245	433	352	414	486	524	565	609	710
Investissement de portefeuille, net	825	-173	535	567	789	750	636	580	519
Acquisition d'actifs financiers	-79	-198	-104	-27	-29	-31	-34	-36	-39
Accumulation de passifs	904	25	639	594	818	782	669	616	559
<i>Dont : euro-obligations</i>	1,115	1,411	309	708	500	500	500	500	500
Autres investissements, nets	273	1,118	1,114	594	664	566	760	886	1,055
Officiels, nets	420	885	655	877	535	506	542	580	691
dont prêts-projets	569	415	574	811	829	861	933	1,008	1,088
dont amortissement échu de l'administration centrale	-290	-1,185	-251	-377	-331	-385	-489	-600	-553
dont acquisition nette d'actifs financiers	0	0	-12	-12	-12	-11	-11	-11	-11
Non officiels, nets	-130	237	459	-283	129	60	217	305	363
Erreurs et omissions	-45	14	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	198	706	880	108	306	203	269	278	386
Financement	-198	-706	-880	-108	-306	-203	-269	-278	-386
Avoirs de réserve, position de réserve auprès du FMI comprise	-187	-695	-889	-108	-306	-203	-269	-278	-386
Compte d'opérations	-254	-765	-380	-5	-211	-11	14	-60	-239
FMI (net)	67	70	592	-103	-95	-191	-283	-217	-147
Décaissements	143	154	676
Remboursements	-82	-85	84	-103	-95	-191	-283	-217	-147
Écarts statistiques	-11	-11	9	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :									
Solde global (pourcentage du PIB)	0.7	2.1	2.5	0.3	0.8	0.5	0.6	0.5	0.7
Solde des transactions courantes, dons compris (pourcentage du PIB)	-3.9	-2.3	-3.5	-4.3	-4.2	-3.9	-3.7	-3.6	-3.5
Solde des transactions courantes, hors dons (pourcentage du PIB)	-4.7	-3.1	-4.0	-4.8	-4.8	-4.4	-4.1	-3.9	-3.7
Balance commerciale (pourcentage du PIB)	3.8	5.4	4.3	3.4	3.6	4.0	4.4	4.5	4.4
Réserves officielles brutes de l'UEMOA (en milliards de dollars É.-U.)	14.9	17.7
(pourcentage de la monnaie au sens large)	69.1	70.8
(mois d'importations de biens et services hors facteurs de l'UEMOA)	4.3	4.6
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	32,222	34,299	35,193	37,662	40,500	43,662	47,061	50,729	54,634
Taux de change moyen (francs CFA, dollars É.-U.)	555.4	585.9	574.8
Taux de change (francs CFA, dollars É.-U.) en fin de période	562.7	583.9	539.0

Sources : autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et projections du FMI.

Tableau 2b. Côte d'Ivoire : balance des paiements, 2018–26

(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
			Est.	Projections					
Solde courant	-3.9	-2.3	-3.5	-4.3	-4.2	-3.9	-3.7	-3.6	-3.5
Solde courant hors dons	-4.7	-3.1	-4.0	-4.8	-4.8	-4.4	-4.1	-3.9	-3.7
Balance commerciale	3.8	5.4	4.3	3.4	3.6	4.0	4.4	4.5	4.4
Exportations, f.à.b.	20.5	21.6	20.1	20.4	19.8	19.5	19.5	19.3	19.0
<i>Dont : cacao</i>	7.9	8.5	8.4	7.5	6.7	6.1	5.7	5.4	5.2
<i>Dont : pétrole brut et produits pétroliers ra</i>	3.2	3.5	1.9	2.7	2.4	2.4	2.1	1.9	1.8
Importations, f.à.b.	16.7	16.2	15.8	17.0	16.2	15.4	15.1	14.8	14.6
<i>Dont : pétrole brut et produits pétroliers ra</i>	4.4	3.8	3.4	4.6	4.1	3.7	3.4	3.3	3.2
Services (nets)	-4.0	-3.8	-4.0	-3.8	-3.8	-3.9	-4.1	-4.1	-4.1
Revenu primaire (net)	-2.8	-2.9	-2.9	-2.8	-2.8	-2.8	-2.8	-2.8	-2.7
<i>Dont : intérêts sur la dette publique</i>	-0.8	-0.9	-1.1	-1.3	-1.0	-1.0	-1.0	1.0	1.0
Revenu secondaire (net)	-1.0	-1.0	-0.9	-1.1	-1.2	-1.2	-1.2	-1.2	-1.1
Administrations publiques	0.3	0.3	0.3	0.2	0.4	0.4	0.4	0.2	0.1
Autres secteurs	-1.2	-1.3	-1.1	-1.2	-1.6	-1.6	-1.6	-1.4	-1.2
Compte de capital et d'opérations financière	4.8	4.3	6.0	4.6	5.0	4.3	4.2	4.1	4.2
Compte de capital	0.3	0.3	0.3	0.4	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Comptes d'opérations financières (hors fin:	4.5	4.0	5.7	4.2	4.8	4.2	4.2	4.1	4.2
Investissement direct étranger	0.8	1.3	1.0	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3
Investissement de portefeuille, net	2.8	-0.5	1.5	1.5	1.9	1.7	1.4	1.1	1.0
Acquisition d'actifs financiers	-0.3	-0.6	-0.3	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Accumulation de passifs	3.0	0.1	1.8	1.6	2.0	1.8	1.4	1.2	1.0
<i>Dont : euro-obligations</i>	3.7	4.1	0.9	1.9	1.2	1.1	1.1	1.0	0.9
Autres investissements, nets	0.9	3.3	3.2	1.6	1.6	1.3	1.6	1.7	1.9
Officiels, nets	1.4	2.6	1.9	2.3	1.3	1.2	1.2	1.1	1.3
dont prêts-projets	1.9	1.2	1.6	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
dont amortissement échu de l'administ	-1.0	-3.5	-0.7	-1.0	-0.8	-0.9	-1.0	-1.2	-1.0
dont acquisition nette d'actifs financier	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0
Non officiels, nets	-0.4	0.7	1.3	-0.8	0.3	0.1	0.5	0.6	0.7
Erreurs et omissions	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	0.7	2.1	2.5	0.3	0.8	0.5	0.6	0.5	0.7
Financement	-0.7	-2.1	-2.5	-0.3	-0.8	-0.5	-0.6	-0.5	-0.7
Avoirs de réserve, position de réserve aupr	-0.6	-2.0	-2.5	-0.3	-0.8	-0.5	-0.6	-0.5	-0.7
Compte d'opérations	-0.9	-2.2	-4.2	0.0	-0.5	0.0	0.0	-0.1	-0.4
FMI (net)	0.2	0.2	1.7	-0.3	-0.2	-0.4	-0.6	-0.4	-0.3
Décaissements	0.5	...	1.9
Remboursements	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3	-0.2	-0.4	-0.6	-0.4	-0.3
Écarts statistiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :									
Réserves officielles brutes de l'UEMOA (en	14.9	17.7
(pourcentage de la monnaie au sens large	69.1	70.8
(mois d'importations de biens et services	4.3	4.6
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	32,222	34,299	35,193	37,662	40,500	43,662	47,061	50,729	54,634
Taux de change moyen (francs CFA, dollars	555.4	585.9	574.8
Taux de change (francs CFA, dollars É.-U.) €	562.7	583.9	539.0

Sources : Autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et projections du FMI.

Tableau 3a. Côte d'Ivoire : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2018–26
(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
			Est.				Projections		
Total des recettes et des dons	4,764.1	5,158.5	5,289.2	5,523.2	6,178.4	6,713.1	7,268.0	7,744.8	8,269.3
Total des recettes	4,517.9	4,883.6	5,095.9	5,319.9	5,933.4	6,488.1	7,053.0	7,598.2	8,181.0
Recettes fiscales	3,882.4	4,205.4	4,356.1	4,622.3	5,124.2	5,615.7	6,112.7	6,584.5	7,089.4
Impôts non pré-affectés	3,651.1	3,972.3	4,149.2	4,385.5	4,830.8	5,299.9	5,772.3	6,217.6	6,694.2
Impôts directs	1,093.9	1,139.7	1,184.9	1,285.4	1,417.5	1,528.2	1,666.0	1,795.8	1,934.0
Impôts indirects	2,557.2	2,832.6	2,964.3	3,100.1	3,413.3	3,771.7	4,106.3	4,421.8	4,760.1
Impôts pré-affectés	231.2	233.1	206.9	236.8	259.6	279.4	301.2	324.7	349.7
Recettes non fiscales	635.6	678.2	739.9	697.6	809.2	872.4	940.3	1,013.6	1,091.6
Dons, dont	246.2	274.9	193.3	203.3	245.0	225.0	215.0	146.7	88.3
Dons-projets	87.4	107.4	101.4	146.2	70.0	50.0	40.0	30.0	30.0
Total des dépenses	5,708.3	5,943.8	7,255.1	7,629.7	8,077.5	8,376.7	8,672.2	9,258.5	9,913.3
Dépenses courantes	4,161.0	4,444.6	5,340.6	5,580.1	5,579.7	5,968.9	6,373.2	6,768.2	7,233.6
Traitements et salaires	1,621.9	1,703.0	1,828.1	1,831.4	1,957.8	2,047.3	2,110.0	2,274.5	2,449.5
Prestations de sécurité sociale	296.3	331.4	353.0	366.3	526.5	567.6	635.3	710.2	764.9
Subventions et autres transferts courants	403.7	431.1	666.4	832.1	532.9	589.4	658.9	710.2	737.6
Autres dépenses courantes	1,141.0	1,170.3	1,440.8	1,398.1	1,417.5	1,475.8	1,600.1	1,699.4	1,802.9
Dépenses correspondant aux impôts pré-affectés	231.2	233.1	206.9	236.8	259.6	279.4	301.2	324.7	349.7
Dépenses de sécurité et électorales	32.6	54.7	181.7	148.1	85.0	121.5	97.0	5.0	5.0
Intérêts exigibles	434.2	521.0	663.8	767.3	800.4	887.8	970.8	1,044.2	1,124.1
Sur la dette intérieure	206.1	221.7	273.6	296.5	378.6	436.0	492.0	538.3	594.5
Sur la dette extérieure	228.0	299.3	390.3	470.8	421.8	451.8	478.8	505.9	529.6
Dépenses en capital	1,547.3	1,499.2	1,914.4	2,049.6	2,497.8	2,407.8	2,298.9	2,490.4	2,679.7
Financées sur ressources intérieures	891.2	977.3	1,239.1	1,092.6	1,579.5	1,484.5	1,317.7	1,445.8	1,557.1
Financées sur ressources extérieures, dont	656.1	521.9	675.3	957.0	918.3	923.2	981.2	1,044.6	1,122.7
Financées par des prêts extérieurs	568.6	414.5	573.9	810.8	848.3	873.2	941.2	1,014.6	1,092.7
Solde primaire de base	-99.2	-17.3	-820.0	-585.5	-425.4	-77.5	332.8	428.4	514.5
Solde global (dons inclus)	-944.2	-785.3	-1,965.9	-2,106.5	-1,899.1	-1,663.5	-1,404.2	-1,513.7	-1,644.0
Solde global (hors dons)	-1,190.4	-1,060.2	-2,159.1	-2,309.8	-2,144.1	-1,888.5	-1,619.2	-1,660.4	-1,732.3
Variation du fonds en route (hors service de la de	-109.7	106.2	75.9	-25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-1,053.9	-679.1	-1,889.9	-2,131.5	-1,899.1	-1,663.5	-1,404.2	-1,513.7	-1,644.0
Financement	1,053.9	679.1	1,889.9	2,131.5	1,899.1	1,663.5	1,404.2	1,513.7	1,644.0
Financement intérieur	136.5	144.4	671.7	788.6	490.7	321.1	137.6	262.1	339.2
Financement bancaire (net)	203.0	220.4	1,017.1	767.9	385.5	226.8	55.9	171.8	271.5
Financement non bancaire (net)	-66.5	-76.0	-345.4	20.7	105.2	94.3	81.7	90.3	67.7
Financement extérieur	929.1	546.0	1,209.0	1,343.0	1,408.4	1,342.5	1,266.6	1,251.6	1,304.8
Financement régional (UEMOA)	-539.8	-189.4	355.9	-95.8	341.1	304.1	263.9	287.5	215.5
Financement étranger (net)	1,469.0	735.4	853.1	1,438.8	1,067.4	1,038.4	1,002.7	964.1	1,089.3
Écarts statistiques	-11.7	-11.3	9.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>									
PIB nominal	32,222.3	34,298.9	35,193.0	37,662.0	40,499.8	43,662.3	47,061.2	50,729.4	54,633.5
Dette extérieure (administration centrale)	7,485.6	8,733.8	10,560.9	11,759.2	12,534.4	13,256.4	13,890.8	14,580.7	15,471.2

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations et projections du FMI.

Tableau 3b. Côte d'Ivoire : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2018–26
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
			Est.			Projections			
Total des recettes et des dons	14.8	15.0	15.0	14.7	15.3	15.4	15.4	15.3	15.1
Total des recettes	14.0	14.2	14.5	14.1	14.7	14.9	15.0	15.0	15.0
Recettes fiscales	12.0	12.3	12.4	12.3	12.7	12.9	13.0	13.0	13.0
Impôts non pré-affectés	11.3	11.6	11.8	11.6	11.9	12.1	12.3	12.3	12.3
Impôts directs	3.4	3.3	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Impôts indirects	7.9	8.3	8.4	8.2	8.4	8.6	8.7	8.7	8.7
Impôts pré-affectés	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Recettes non fiscales	2.0	2.0	2.1	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Dons, dont									
Dons-projets	0.8	0.8	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5	0.3	0.2
	0.3	0.3	0.3	0.4	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Total des dépenses									
Dépenses courantes	17.7	17.3	20.6	20.3	19.9	19.2	18.4	18.3	18.1
Traitements et salaires	12.9	13.0	15.2	14.8	13.8	13.7	13.5	13.3	13.2
Prestations de sécurité sociale	5.0	5.0	5.2	4.9	4.8	4.7	4.5	4.5	4.5
Subventions et autres transferts courants	0.9	1.0	1.0	1.0	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4
Autres dépenses courantes	1.3	1.3	1.9	2.2	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4
Dépenses correspondant aux impôts pré-affectés	3.5	3.4	4.1	3.7	3.5	3.4	3.4	3.4	3.3
Dépenses de sécurité et électorales	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Intérêts exigibles	0.1	0.2	0.5	0.4	0.2	0.3	0.2	0.0	0.0
Sur la dette intérieure	1.3	1.5	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1
Sur la dette extérieure	0.6	0.6	0.8	0.8	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1
Dépenses en capital	0.7	0.9	1.1	1.3	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Financées sur ressources intérieures	4.8	4.4	5.4	5.4	6.2	5.5	4.9	4.9	4.9
Financées sur ressources extérieures, dont	2.8	2.8	3.5	2.9	3.9	3.4	2.8	2.8	2.8
Financées par des prêts extérieurs	2.0	1.5	1.9	2.5	2.3	2.1	2.1	2.1	2.1
	1.8	1.2	1.6	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0
Solde primaire de base									
Solde global (dons inclus)	-0.3	-0.1	-2.3	-1.6	-1.1	-0.2	0.7	0.8	0.9
Solde global (hors dons)	-2.9	-2.3	-5.6	-5.6	-4.7	-3.8	-3.0	-3.0	-3.0
	-3.7	-3.1	-6.1	-6.1	-5.3	-4.3	-3.4	-3.3	-3.2
Variation du fonds en route (hors service de la dette)	-0.3	0.3	0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-3.3	-2.0	-5.4	-5.7	-4.7	-3.8	-3.0	-3.0	-3.0
Financement	3.3	2.0	5.4	5.7	4.7	3.8	3.0	3.0	3.0
Financement intérieur	0.4	0.4	1.9	2.1	1.2	0.7	0.3	0.5	0.6
Financement bancaire (net)	0.6	0.6	2.9	2.0	1.0	0.5	0.1	0.3	0.5
Financement non bancaire (net)	-0.2	-0.2	-1.0	0.1	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1
Financement extérieur	2.9	1.6	3.4	3.6	3.5	3.1	2.7	2.5	2.4
Financement régional (UEMOA)	-1.7	-0.6	1.0	-0.3	0.8	0.7	0.6	0.6	0.4
Financement étranger (net)	4.6	2.1	2.4	3.8	2.6	2.4	2.1	1.9	2.0
Écarts statistiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>									
Dette extérieure (administration centrale)	23.2	25.5	30.0	31.2	30.9	30.4	29.5	28.7	28.3

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations et projections du FMI.

Tableau 4. Côte d'Ivoire : situation monétaire, 2018–22

	2018	2019	2020	2021-22	
				2021	2022
	Projections				
(En milliards de francs CFA)					
Avoirs extérieurs nets	2,032	2,498	3,140	3,212	3,459
Banque centrale	1,702	2,103	2,389	2,461	2,709
Banques	330	395	751	751	751
Avoirs intérieurs nets	8,275	8,947	10,750	11,771	12,749
Crédit net à l'État	2,320	2,794	3,911	4,679	5,062
Banque centrale	421	571	785	680	582
Banques	1,899	2,220	3,123	3,995	4,476
Crédit à l'économie	7,009	7,438	8,125	8,678	9,373
Crédits de campagne	752	705	667	672	645
Autres crédits (y compris les obligations cautionnées)	6,257	6,734	7,458	8,006	8,727
Autres postes (nets) (actifs = +)	-1,054	-1,285	-1,286	-1,586	-1,686
Monnaie au sens large	10,307	11,442	13,887	14,980	16,205
Monnaie en circulation	2,671	2,980	3,620	3,755	4,062
Dépôts	7,634	8,458	10,262	11,220	12,138
Autres dépôts	3	4	4	5	5
Pour mémoire :					
Vitesse de circulation	3	3	3	3	2
(Variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)					
Avoirs extérieurs nets	3.0	4.5	5.6	-0.1	1.7
Avoirs intérieurs nets	10.6	6.5	15.8	7.5	6.5
Crédit net à l'État	3.7	4.6	9.8	0.0	2.6
Banque centrale	-0.3	1.4	1.9	-0.9	-0.7
Banques	4.0	3.1	7.9	0.9	3.2
Crédit à l'économie	7.8	4.1	6.0	5.1	4.6
Monnaie au sens large	13.5	11.0	21.4	7.4	8.2
(Variation en pourcentage de la valeur en fin d'année précédente)					
Avoirs extérieurs nets	15.3	22.9	25.7	2.3	7.7
Avoirs intérieurs nets	13.1	8.1	20.1	9.5	8.3
Crédit net à l'État	17.0	20.4	40.0	19.6	8.2
Banque centrale	-6.3	35.5	37.6	-13.4	-14.4
Banques	23.8	16.9	40.6	27.9	12.0
Crédit à l'économie	11.3	6.1	9.2	6.8	8.0
Monnaie au sens large	13.5	11.0	21.4	7.9	8.2

Sources : Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Côte d'Ivoire : indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2015–20
(en pourcentage, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017	2018	2018	2019	2019	2020
				Juin	Décembre	Juin	Décembre	Juin
Adéquation des fonds propres								
Ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés des ris	8.7	7.9	9.0	8.9	9.5	10.2	10.5	11.5
Ratio fonds propres réglementaires T1/actifs pondérés des	7.1	6.9	7.9	8.2	8.6	9.2	9.7	10.7
Ratio provisions générales/actifs pondérés des risques	9.5	7.1	6.6	6.0	5.7	5.6	6.0	5.8
Ratio fonds propres/total des actifs	3.9	4.3	5.1	5.8	6.3	6.5	6.2	7.1
Qualité des actifs								
Ratio total des crédits/total des actifs	57.1	57.3	57.3	56.6	58.8	56.2	57.0	51.6
Concentration : Ratio crédit aux 5 plus grands emprunteur:	145.8	129.1	108.9	98.4	87.4	68.4	66.5	54.2
Composition sectorielle des crédits 1/								
Agriculture, sylviculture et pêche	5.9	6.4	8.0	8.2	9.2	6.2	4.7	5.8
Industries extractives	2.3	2.2	1.5	1.1	0.5	0.2	0.4	0.3
Industries manufacturières	25.1	24.1	23.9	21.7	23.0	22.1	20.5	18.7
Électricité, eau, gaz	6.3	8.4	11.2	12.1	13.2	9.0	9.0	10.7
Bâtiment et travaux publics	3.3	5.9	6.0	5.8	5.4	6.9	6.4	5.4
Commerce, restaurants et hôtels	31.6	27.3	21.9	25.4	25.9	27.4	30.2	32.0
Transport, stockage et communication	9.3	11.4	13.9	14.1	9.3	12.7	12.9	11.3
Assurance, immobilier, services aux entreprises	11.4	8.5	7.9	7.1	9.0	9.3	9.9	11.3
Services divers	4.8	5.8	5.7	4.5	4.5	6.3	6.1	4.6
Ratio prêts improductifs/total des prêts bruts	10.4	9.1	9.8	8.5	9.3	8.3	8.4	9.1
Ratio provisions générales/prêts improductifs	66.6	70.5	63.0	75.8	64.9	72.3	70.2	70.7
Ratio prêts improductifs nets des provisions/total des prêts	3.7	2.9	3.8	2.2	3.5	2.4	2.7	2.9
Ratio prêts improductifs nets des provisions/fonds propres	54.2	37.6	43.0	21.4	32.5	21.3	24.4	20.9
Résultats et rentabilité 2/								
Coûts moyens des fonds empruntés	2.0	2.1	2.1 ...		1.9 ...		0.4 ...	
Taux d'intérêt moyen sur les prêts	9.2	8.9	8.6 ...		7.7	0.0	6.8 ...	
Marge moyenne des taux d'intérêt 3/	7.2	6.8	6.5 ...		5.8	0.0	6.4 ...	
Rendement des actifs, net d'impôts	1.4	1.6	1.4	0.8	1.3	0.0	1.7 ...	
Rendement des fonds propres moyens, net d'impôts	24.5	29.2	21.5	9.6	16.5	0.0	20.2 ...	
Ratio dépenses hors intérêts/revenu bancaire net	59.6	57.5	55.6	53.2	59.3	0.0	56.1 ...	
Ratio dépenses personnelles/revenu bancaire net	26.3	25.5	23.8	23.8	25.4	0.0	24.0 ...	
Liquidité								
Ratio actifs liquides/total des actifs	35.5	33.7	32.0	31.4	31.7	28.9	29.6	26.7
Ratio actifs liquides/total des dépôts	48.6	48.1	46.9	44.2	46.0	43.0	42.6	38.3
Ratio total des crédits/total des dépôts	84.1	87.2	89.5	85.3	90.7	89.2	87.2	78.8
Ratio total des dépôts/total des passifs	72.9	70.2	68.2	71.0	68.9	67.1	69.4	69.9

Source : BCEAO.

1/ Données communiquées à partir de juin 2018.

1/ Données provisoires communiquées conformément aux normes prudentielles de Bâle II et III.

2/ Compte de résultats en périodicité semestrielle.

3/ Hors taxes sur les transactions bancaires

Tableau 6. Côte d'Ivoire : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2021–30

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Remboursement total sur la base des crédits existants 1/										
En millions de DTS	133.2	134.0	359.9	366.6	198.9	196.1	174.2	139.0	104.0	34.6
En milliards de francs CFA	103.6	103.2	275.8	280.2	151.9	149.7	133.0	106.1	79.4	26.4
En pourcentage des recettes publiques	1.9	1.7	4.1	3.9	2.0	1.8	1.5	1.1	0.8	0.2
En pourcentage des exportations de biens et de services	1.2	1.2	3.0	2.8	1.4	1.3	1.1	0.8	0.6	0.2
En pourcentage de la dette extérieure totale	0.9	0.8	2.1	2.0	1.0	1.0	0.8	0.6	0.4	0.1
En pourcentage du PIB	0.3	0.3	0.6	0.6	0.3	0.3	0.2	0.2	0.1	0.0
En pourcentage de la quote-part	20.5	20.6	55.3	56.4	30.6	30.2	26.8	21.4	16.0	5.3
Encours des crédits du FMI										
En millions de DTS	1,671.5	1,547.7	1,197.1	836.9	641.8	448.4	276.0	138.0	34.4	0.0
En milliards de francs CFA	1,300.0	1,192.0	917.5	639.7	490.0	342.3	210.7	105.3	26.3	0.0
En pourcentage des recettes publiques	23.5	19.3	13.7	8.8	6.3	4.1	2.4	1.1	0.3	0.0
Pourcentage des exportations de biens et de services	15.7	13.6	9.8	6.4	4.6	3.0	1.7	0.8	0.2	0.0
En pourcentage de la dette extérieure totale	11.1	9.5	6.9	4.6	3.4	2.2	1.3	0.6	0.1	0.0
En pourcentage du PIB	3.5	2.9	2.1	1.4	1.0	0.6	0.4	0.2	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	257.0	238.0	184.1	128.7	98.7	68.9	42.4	21.2	5.3	0.0
Pour mémoire :										
Exportations de biens et de services (en milliards de francs CFA)	8,290	8,747	9,327	10,066	10,737	11,442	12,181	13,054	13,944	14,901
Recettes publiques et dons (en milliards de francs CFA)	5,523	6,178	6,713	7,268	7,745	8,269	8,898	9,613	10,378	11,170
Quote-part	650,400,000	650,400,000	650,400,000	650,400,000	650,400,000	650,400,000	650,400,000	650,400,000	650,400,000	650,400,000
Total de la dette extérieure (en milliards de francs CFA)	11,759	12,534	13,256	13,891	14,581	15,471	16,416	17,286	18,201	19,127
Sources : estimations et projections des services du FMI										
1/ Y compris le principal et les frais										

Annexe I. Matrice d'évaluation des risques¹

Sources de risques	Probabilité relative	Incidence en cas de concrétisation du risque	Mesures politiques recommandées
Risques extérieurs			
Évolution imprévue de la pandémie de COVID-19 (progression asynchrone, pandémie prolongée ou endiguement plus rapide).	Moyenne	<p style="text-align: center;">Forte</p> Un accès limité aux vaccins et une épidémie prolongée pourraient réduire la croissance économique, détériorer les positions budgétaire et extérieure, accroître les vulnérabilités liées à l'endettement ainsi que la pauvreté.	Réintroduire des mesures d'endiguement et d'atténuation ; améliorer l'assistance aux entreprises et ménages touchés ; intensifier les efforts pour acquérir le vaccin.
Mécontentement social généralisé et instabilité politique.	Élevée	<p style="text-align: center;">Forte</p> Le mécontentement social et l'instabilité politique pourraient faire baisser les flux commerciaux, réduire les exportations et les IDE et avoir un effet négatif sur la croissance et les recettes fiscales.	Exécuter le plan économique pour soutenir la reprise de manière transparente. Rendre les politiques publiques plus inclusives et améliorer le système de protection sociale.
Intensification des tensions géopolitiques et des risques en matière de sécurité	Élevée	<p style="text-align: center;">Moyenne/Forte</p> Une aggravation des tensions au Sahel pourrait peser sur les dépenses budgétaires et avoir des répercussions sociales et économiques.	Promouvoir la sécurité, renforcer les dispositifs de protection sociale et faciliter la création d'emplois dans le secteur privé. La marge de manœuvre budgétaire nécessaire pourrait être obtenue grâce à une hausse des recettes.

¹La matrice d'évaluation des risques (MER) présente des événements susceptibles de modifier nettement le scénario de référence (le scénario le plus probable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques énumérés découle d'une appréciation subjective par les services du FMI pesant sur ce scénario de référence (« faible », signifie une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne », une probabilité entre 10 % et 30 %, et « élevée » une probabilité entre 30 et 50 %). Cette matrice illustre l'avis des services du FMI sur les sources de risques et sur le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se concrétiser ensemble.

Sources de risques	Probabilité relative	Incidence en cas de concrétisation du risque	Mesures recommandées
Accélération de la démondialisation.	Moyenne	Moyenne/Forte Un recours accru aux mesures protectionnistes pourrait entraîner une nouvelle fragmentation et une diminution de commerce extérieur et de la croissance potentielle.	Renforcer les marchés obligataires régionaux, reconstituer les marges de manœuvre budgétaires par la mobilisation des recettes intérieures, poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques et élaborer avec prudence les programmes d'investissement public.
Forte augmentation des primes de risque mondiales	Moyenne	Moyenne/Forte Une forte augmentation des primes de risque pourrait compromettre l'accès aux marchés internationaux de la dette, faire augmenter les coûts de financement et du service de la dette et entraîner l'éviction du crédit du secteur privé en raison d'un recours accru des autorités au financement intérieur.	
Forte volatilité des prix de l'énergie	Moyenne	Moyenne De fortes hausses des cours mondiaux de l'énergie pourraient se traduire par une baisse des recettes budgétaires si les variations des prix ne sont pas répercutées sur les consommateurs, tandis qu'une hausse des prix intérieurs de l'énergie ferait augmenter les coûts de production et monter le niveau général des prix.	Appliquer le mécanisme d'ajustement des prix à la pompe pour tenir compte de l'évolution des cours mondiaux de l'énergie et surveiller l'inflation. Atténuer les impacts sur les pauvres au moyen de transferts budgétaires temporaires et ciblés.
Baisse des cours du cacao	Moyenne	Forte Une baisse des cours du cacao aurait des effets néfastes sur les producteurs de cacao, les recettes budgétaires et la croissance économique.	Ajuster les prix réglementés du cacao conformément aux cours du marché mondial. Atténuer les impacts négatifs sur les pauvres au moyen de transferts budgétaires temporaires et ciblés.
Augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles	Moyenne/ Faible	Forte Des conditions météorologiques défavorables entraîneraient une réduction de la production et des exportations agricoles, une diminution des recettes fiscales issues du cacao, un accroissement des besoins de subventions et une baisse du niveau de vie de la population.	Atténuer les conséquences pour les pauvres au moyen de transferts budgétaires temporaires et ciblés. Surveiller les effets secondaires sur l'inflation.

Sources de risques	Probabilité relative	Incidence en cas de concrétisation du risque	Mesures recommandées
Risques intérieurs			
Difficultés financières des entreprises et des banques publiques	Moyenne	<p style="text-align: center;">Faible/Moyenne</p> <p>Dans le contexte de la crise de COVID, les difficultés financières des entreprises ou des banques publiques pourraient avoir des effets néfastes sur le budget, l'encours de la dette publique et le secteur bancaire.</p>	Restructurer les entreprises publiques déficitaires ; améliorer la surveillance des entreprises publiques ; recapitaliser et restructurer les banques publiques en difficulté.
Élan de réforme plus vigoureux et instauration d'un climat de confiance	Moyenne	<p style="text-align: center;">Forte</p> <p>Un élan de réforme plus vigoureux et l'instauration d'un climat de confiance pourraient stimuler l'investissement du secteur privé, la productivité, la croissance économique et la mobilisation des ressources intérieures.</p>	Mettre en œuvre des politiques accommodantes pour soutenir la croissance économique, s'aligner sur les critères de convergence régionaux et réduire les vulnérabilités liées à l'endettement.
Prolongation des pénuries d'énergie	Faible	<p style="text-align: center;">Moyenne</p> <p>La prolongation des pénuries d'énergie pourrait réduire la production industrielle, les activités de construction et les recettes fiscales, et entraîner une hausse des prix.</p>	Accélérer les efforts pour remédier durablement à la situation actuelle et promouvoir des sources alternatives d'énergie .

Annexe II. État d'avancement des principales recommandations formulées à l'occasion des consultations de 2018 au titre de l'article IV

Échelle : intégralement mise en œuvre, globalement mise en œuvre, partiellement mise en œuvre, et n'est pas mise en œuvre

Domaine	Recommandations du FMI	État d'avancement
Secteur budgétaire	1. Accélérer la hausse des recettes fiscales pour financer les infrastructures indispensables et les dispositifs de protection sociale adéquats tout en respectant les objectifs de déficit budgétaire.	Partiellement mise en œuvre. Les efforts de réforme de la politique fiscale ont perdu de leur élan en 2018 et 2019, le ratio impôts/PIB étant globalement stable après avoir augmenté de 0,4 point de pourcentage du PIB en 2017. Les recettes fiscales de 2020 sont principalement le reflet des effets de la pandémie, qui a dopé les recettes fiscales sur les carburants mais réduit la plupart des autres recettes fiscales. En 2021, les mesures de politique fiscale s'élevèrent à 0,3 point de pourcentage du PIB, y compris l'abrogation de certaines exonérations, l'augmentation des frais d'enregistrement pour les exportations de cacao, les taux de TVA et les droits d'accise sur les produits non essentiels.
	2. Mettre en place rapidement un numéro d'identification fiscale unique attribué aux entreprises et, à terme, aux particuliers.	Partiellement mise en œuvre. Les autorités déclarent avoir attribué un numéro d'identification fiscale unique à 80 % des grandes et moyennes entreprises mais elles procèdent encore à la réimmatriculation des entreprises préalablement immatriculées avec d'anciens identifiants et n'ont pas encore mis au point une méthode permettant de gérer et de relier efficacement les bases de données.
	3. Remanier le Code des investissements et ses incitations fiscales.	Partiellement mise en œuvre. Le Code des investissements révisé permet de compenser le manque à gagner lié aux incitations fiscales, qui continuent cependant à entraver la hausse des recettes.
	4. Accélérer la rationalisation des exonérations	Partiellement mise en œuvre. Les autorités ont adopté un plan d'action visant à réduire les exonérations fiscales en 2019 et, depuis lors, n'ont pas renouvelé les mesures d'exonérations temporaires ayant pris fin, et elles ont abrogé certaines exonérations fiscales en 2021. Toutefois, une part importante du plan d'action reste à mettre en œuvre et les exonérations demeurent largement répandues.
	5. Simplifier le régime fiscal des petites entreprises	Partiellement mise en œuvre. Les autorités ont mis en place de nouveaux régimes fiscaux pour les petites et moyennes entreprises, établissant un seuil pour l'immatriculation à la TVA, mais ce nouveau régime crée aussi de nouveaux seuils et nécessite encore une certaine simplification.
	6. Pleine mise en œuvre du compte unique du Trésor	Partiellement mise en œuvre. Un compte qui a vocation à devenir le compte unique du Trésor (CUT) est devenu opérationnel le 3 juin 2019 pour l'administration centrale. Cependant, les autorités ont créé 4 fonds extrabudgétaires pour gérer les plans de riposte à la COVID-19 et 1 217 comptes détenus à la Banque nationale d'investissement (BNI) restent à clôturer au 5 mars 2021.

Domaine	Recommandations du FMI	État d'avancement
	7. Restructurer rapidement le secteur de l'énergie	Globalement mise en œuvre. Après les récentes opérations de restructuration de la dette, la société de raffinage (la SIR) et la compagnie d'électricité (CI-ÉNERGIES), toutes deux publiques, ont apuré la plupart des arriérés qu'ils devaient à leurs fournisseurs et réduit leurs coûts financiers. L'État, la SIR et la société nationale d'opérations pétrolières (PETROCI) ont également compensé leurs dettes croisées et leurs arriérés, et se sont mis d'accord sur un calendrier de remboursement des dettes restantes de PETROCI. La SIR et CI-ÉNERGIES doivent encore générer les revenus nécessaires au remboursement de la dette émise pour financer la restructuration.
Secteur bancaire	8. Remédier aux poches de vulnérabilité qui subsistent dans le système financier.	Partiellement mise en œuvre. Les autorités mettent en œuvre leurs plans visant à restructurer les banques publiques et le système coopératif, mais le processus reste à achever. La privatisation de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) a été récemment annulée et la plupart des mesures de recapitalisation et des ventes d'actifs ont concerné des institutions de sécurité sociale.
Secteur réel	9. Améliorer le climat des affaires pour faire de l'investissement privé le principal moteur de croissance.	Globalement mise en œuvre. La Côte d'Ivoire a accompli de grands progrès dans l'amélioration du climat des affaires, notamment grâce à la numérisation des services fiscaux et commerciaux, au renforcement de l'application des contrats, à la rationalisation des procédures commerciales, à l'assainissement du secteur énergétique et aux investissements dans les transports. De manière générale, ces avancées se sont traduites par une croissance plus forte et un accroissement de l'investissement privé en 2018 et 2019. Il reste toutefois des obstacles importants à la croissance du secteur privé qui devraient être abordés par la poursuite d'un programme de réformes ambitieux.
Statistiques	10. Continuer d'améliorer la qualité et la diffusion des statistiques économiques.	Partiellement mise en œuvre. Avec l'assistance technique du FMI, les autorités ont changé l'année de référence de la comptabilité nationale pour la période 2015-19, produit de nouveaux indicateurs de haute fréquence (IHF) et élaboré une stratégie nationale de développement des statistiques (SNDS). Cependant, l'analyse rétrospective de la comptabilité nationale pour les années antérieures à 2015, la production et l'alignement des comptes nationaux trimestriels sur les estimations annuelles établies à partir d'une nouvelle année de référence et sur d'autres IHF — notamment l'indice du chiffre d'affaires et les indices des prix à l'importation et à l'exportation — ont été retardés à cause de la pandémie et des contraintes de temps des services de l'Institut national des statistiques. La mise en œuvre de la SNDS et la publication des estimations de la comptabilité nationale ont été également retardées.

Domaine	Recommandations du FMI	État d'avancement
Gestion de la dette	11. Limiter le besoin de recourir à des sources extérieures de financement pour atténuer les risques de change et de refinancement.	Globalement mise en œuvre. Pour diversifier la composition en devises de leur portefeuille de dette et réduire le risque de change, les autorités ont émis des euro-obligations libellées en euro en 2019 et 2020. Elles ont également mené des opérations de gestion des passifs pour allonger la maturité de leurs instruments de dette. De plus, les autorités ont considérablement réduit le recours aux marchés internationaux en 2019 et 2020 par rapport à 2018, quand elles ont émis d'importantes euro-obligations. À court et à moyen terme, les autorités prévoient de continuer de développer le marché obligataire intérieur et de réduire le risque de change dans leur portefeuille de dette souveraine. Elles entendent attirer les gestionnaires internationaux d'actifs sur le marché obligataire régional dans le but de développer encore ce marché, sur lequel seules les banques de l'UEMOA ont actuellement une présence active.

Annexe III. Évaluation du secteur extérieur¹

Évaluation globale : La position extérieure de la Côte d'Ivoire en 2020 a été jugée globalement conforme aux fondamentaux à moyen terme et aux politiques souhaitables. L'écart de solde courant est évalué à 0,9 %.

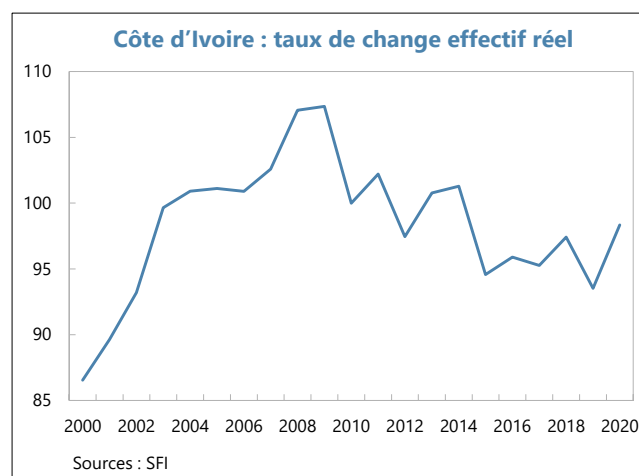
A. Solde courant

1. Informations générales. Le solde des transactions extérieures courantes de la Côte d'Ivoire se creuse depuis 2015, malgré un rétrécissement temporaire en 2019. En 2020, le déficit courant s'est aggravé pour atteindre 3,5 % du PIB, contre 2,3 % en 2019, principalement en raison d'une baisse de la demande extérieure. Depuis le milieu des années 2010, le PIB nominal augmente plus rapidement que les exportations et les importations, d'où une contribution de plus en plus importante de la demande intérieure à la croissance. Les services du FMI prévoient que le déficit courant oscillera autour de 3½ % du PIB d'ici 2026, du fait à la fois de l'amélioration des exportations et de la vigueur des importations, soutenues par la demande intérieure.

2. Évaluation. Le modèle EBA-Lite du solde courant indique un écart de solde courant de 0,9 % du PIB en 2020. Cet écart résulte d'un écart de politique économique de 2 % du PIB, qui s'explique principalement par l'expansion budgétaire relativement plus importante dans les pays avancés. Selon une analyse modélisée, la norme de déficit courant corrigé des variations conjoncturelles serait de - 4,0 % du PIB. En supposant une élasticité du solde courant par rapport au taux de change de -0,16, il faudrait que le taux de change réel s'apprécie de 5,4 % pour éliminer l'écart entre la norme et le solde courant effectif.

	Modèle SC	Modèle TCER
SC effectif	-3.5	
Contributions cycliques (du modèle) (-)	-0.4	
Ajusteur COVID-19 (+) 1/	-0.2	
Facteurs temporaires/statistiques supplémentaires (+)	0.0	
Catastrophes naturelles et conflits (-)	-0.1	
SC ajusté	-3.1	
Norme SC (du modèle) 2/	-4.0	
Ajustements par rapport à la norme (+)	0.0	
Norme SC ajustée	-4.0	
Écart CC	0.9	0.3
dont écart politique relatif	2.1	
Élasticité	-0.16	
Écart TCER (en %)	-5.4	-1.9

1/ Ajustement cyclique supplémentaire du solde pour tenir compte de l'impact temporaire du commerce pétrolier (-0,09 % du PIB) et sur le tourisme (-0,2 % du PIB).
2/ Corrigé des variations cycliques, y compris ajustements pour cohérence multilatérale.

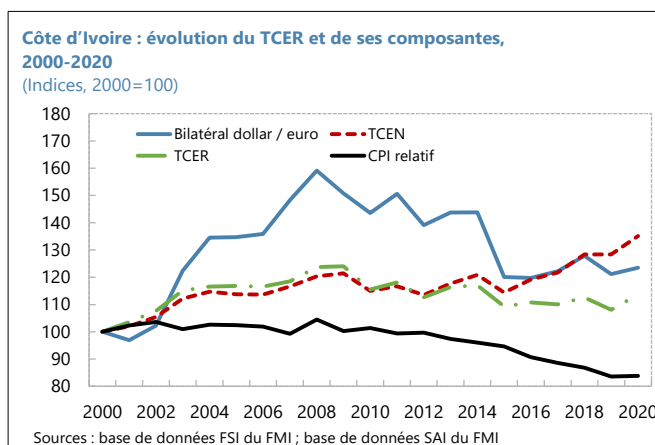


¹Rédigé par Anna Fruttero et Jiangyan Yu.

B. Taux de change réel

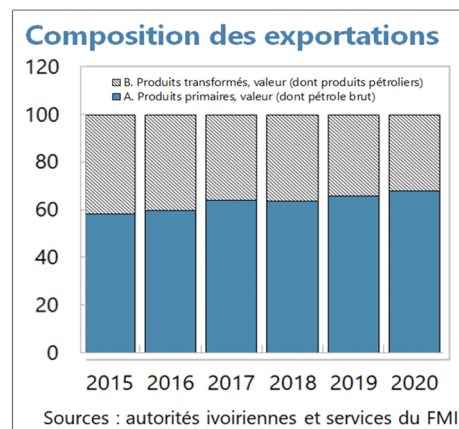
3. Informations générales. Après s'être apprécié au cours de la première décennie des années 2000, le franc CFA s'est déprécié de 16 points de pourcentage sur la période 2009–2019 en termes réels, en raison de la dépréciation nominale de l'euro par rapport au dollar, combinée à une inflation faible en Côte d'Ivoire par rapport aux partenaires commerciaux. En 2020, cependant, le franc CFA s'est apprécié de 5 %, du fait de l'appréciation nominale de l'euro par rapport au dollar.

4. Évaluation. Le modèle EBA-Lite du taux de change réel (qui repose sur une forme réduite de l'équation du TCER) indique que le taux de change réel était sous-évalué de 1,9 % en 2020 et que l'écart de solde courant correspondant était de 0,3 % du PIB. Dans l'ensemble, les estimations utilisant les modèles du solde courant et du taux de change réel font apparaître une sous-évaluation modérée du taux de change effectif réel.



C. Résultats commerciaux et compétitivité

5. Performances commerciales. Comme le reste de la région de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire a connu au cours de la dernière décennie une détérioration du déficit courant et une baisse du ratio exportations/PIB, d'environ 25 % en 2015 à 20 % en 2020, alors que sa part du marché mondial est restée stable. L'évolution de la composition des exportations indique une transformation limitée de la structure de production de l'économie. Au cours des cinq dernières années, les exportations de produits primaires sont passées d'environ 58 % à 67 % des exportations totales.

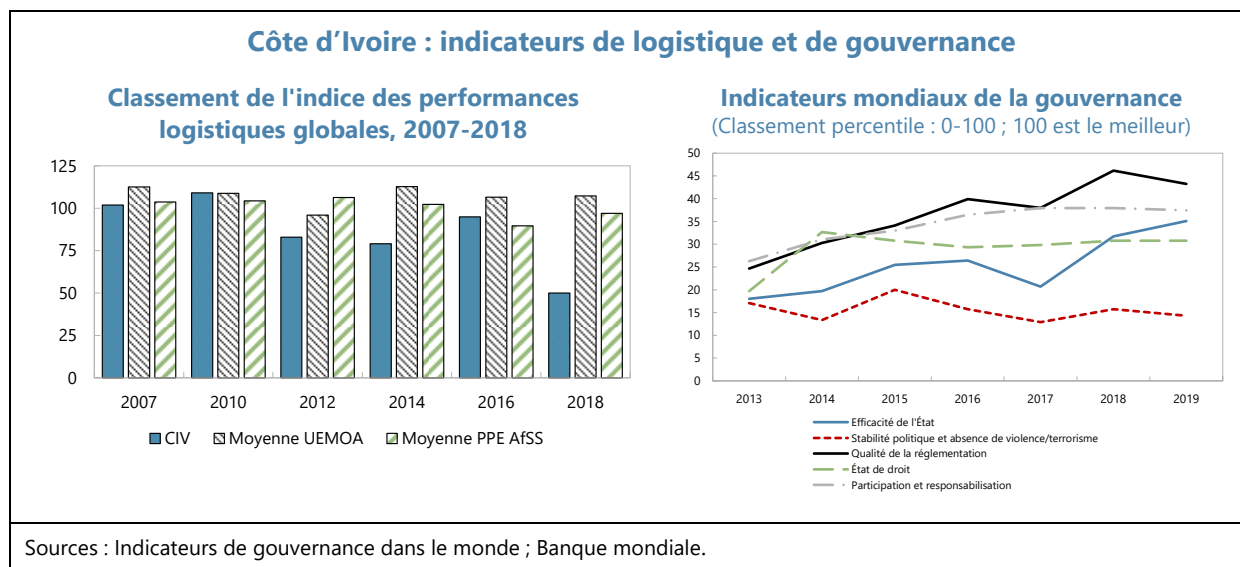


6. La compétitivité s'est améliorée mais la Côte d'Ivoire devrait continuer à faire face à des contraintes structurelles.² L'indice de performance logistique (IPL) fait apparaître une

²La compétitivité structurelle est exprimée par les indicateurs Logistics Performance et Governance, qui sont des mesures des perceptions du climat des affaires et de la gouvernance. L'indicateur Logistics Performance combine des données sur six cotes de performance logistique, y compris l'efficacité du dédouanement et du franchissement des frontières ainsi que la qualité des échanges et de l'infrastructure de transport, en un seul indicateur global de la performance du secteur logistique. Les indicateurs Governance sont mesurés en fonction de la participation et de la responsabilisation, de la stabilité politique et de l'absence de violence, de l'efficacité de l'État, de la qualité de la réglementation, de la primauté de la loi et de la lutte contre la corruption. L'indicateur "Voice and Accountability"

(continued)

amélioration importante en 2018 (partie gauche du tableau ci-dessous). L'IPL, qui classe 160 pays selon différentes dimensions du commerce, notamment l'efficacité des douanes, la qualité des infrastructures et la rapidité des expéditions, révèle que le classement de la Côte d'Ivoire s'est amélioré entre 2016 et 2018, alors que les pays de comparaison de l'UEMOA et les pays préémergents d'Afrique subsaharienne n'ont guère fait de progrès. Les indicateurs de gouvernance dans le monde (partie droite du tableau ci-dessous) montrent que la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès importants en matière d'efficacité de l'État, de qualité de la réglementation ainsi que de participation et de responsabilisation au cours des dernières années.



exprime les perceptions de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays peuvent participer au choix de leur gouvernement, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias. L'indicateur "Political Stability and Absence of Violence" mesure les perceptions de la probabilité d'instabilité politique et (ou) de violence à motivation politique. L'indicateur "Government Effectiveness" mesure les perceptions de la qualité des services publics. L'indicateur "Regulatory Quality" mesure les perceptions de la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des règlements judiciaires qui permettent et favorisent le développement du secteur privé. L'indicateur "Rule of Law" mesure les perceptions de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la société et les respectent. L'indicateur "Control of Corruption" exprime les perceptions de la mesure dans laquelle le pouvoir public est exercé à des fins privées. Il faut interpréter les résultats avec prudence car ils peuvent être influencés par la taille de l'échantillon, la formulation et la conception du questionnaire, le biais de non-réponse et la disponibilité de l'information.

Annexe IV. Assistance technique du FMI¹

Un vaste programme d'assistance technique a contribué à la réalisation des objectifs du programme soutenu par le FEC/MEDC conformément au Plan national de développement 2016–2020 afin de renforcer la position budgétaire et d'augmenter les recettes intérieures et de développer la résilience aux chocs. La mise en œuvre des recommandations de l'assistance technique a été inégale. Les mesures visant à améliorer l'administration des douanes et la gestion des finances publiques ont été relativement plus soutenues que celles visant à améliorer la conception du système fiscal et de l'administration fiscale nationale.

1. Afin de créer un espace budgétaire en augmentant les recettes fiscales, en maîtrisant les dépenses courantes et en améliorant l'efficacité des dépenses, l'assistance technique suivante a été fournie :

2. Politique fiscale : Les récentes missions d'assistance technique ont porté sur la TVA, l'économie informelle, l'impôt foncier et l'imposition des revenus.² Il a été recommandé d'adopter une stratégie pluriannuelle et d'élargir l'assiette de la TVA en taxant progressivement le secteur agricole, en simplifiant l'imposition sur les revenus et en rationalisant les incitations fiscales en matière d'investissement, notamment en veillant à ce qu'elles soient mieux ciblées et plus clairement conçues. De 2018 à 2021, les taux d'imposition sur les boissons et le tabac ont été plus étroitement alignés sur les directives régionales, conformément aux avis émis par l'assistance technique. Le plan de rationalisation des exonérations fiscales de mars 2019 s'est inspiré de certaines des recommandations formulées par l'assistance technique. Le budget de 2021 abroge certaines exonérations et élargit l'assiette de la TVA dans le secteur de l'agriculture.

3. Administration des recettes : l'assistance technique a visé à améliorer le suivi, la surveillance, le contrôle et l'analyse des risques. Les recommandations ont porté sur ces trois principaux volets :

- *Modernisation des administrations fiscale et douanière* en rationalisant le registre fiscal de façon ciblée et en améliorant le système informatique. Un seuil de TVA contraignant a été préconisé en tant que mesure essentielle pour améliorer la performance de l'administration à moyen terme.³ Pour les douanes, les recommandations ont porté sur la dématérialisation des procédures de dédouanement, la simplification et le renforcement du suivi du transit et

¹Rédigé par Jean-Marc Fournier.

²Rota-Graziosi, G. G. Gilbert, et S. Leduc (2018). « Côte d'Ivoire. La taxe sur la valeur ajoutée, la fiscalisation du secteur informel et l'impôt foncier », Rapport d'assistance technique du FMI, octobre ; et Leduc, S., J.-F. Brun et B. Laporte (2020). « République de Côte d'Ivoire. Fiscalité des entreprises et des personnes physiques », Rapport d'assistance technique du FMI, janvier.

³Schlotterbeck et al. (2019). « Modernisation de la DGI, bilan et perspectives », Rapport d'assistance technique du FMI, décembre.

d'autres procédures spéciales ainsi que l'optimisation du contrôle des valeurs douanières.⁴ Les progrès enregistrés sont les suivants : i) introduction d'un seuil pour l'enregistrement de la TVA en 2021 ; ii) intégration de l'analyse des risques au système de contrôle fiscal ; iii) obligation pour les entreprises de produire des états financiers certifiés ; iv) restructuration de la Direction générale des impôts (DGI), y compris la création de bureaux des contribuables moyens ; v) introduction de l'analyse miroir des données douanières et utilisation des résultats qui en sont issus pour les audits et les inspections ; vi) apurement de la base de données des contribuables et amélioration du recensement des contribuables ; vii) modernisation du traitement des remboursements de TVA ; et viii) transfert aux services des douanes de la fonction d'analyse de la valeur.

- *Passage au numérique de l'administration fiscale.* Les activités d'assistance technique sont axées sur le télépaiement des impôts, la capacité de recueillir et d'analyser les données fiscales, la mise en œuvre d'un identifiant unique pour le contribuable, la sécurisation des transactions numériques et l'extraction des indicateurs de performance.⁹ Après le Hackaton 2018 qui a réuni des représentants des secteurs privé et public, le taux de télédéclaration de la TVA pour les grandes et moyennes entreprises est passé d'un tiers en 2017 à quatre cinquièmes en 2018. Le nouveau système informatique (le Système intégré de gestion des impôts ou SIGICI) a été déployé dans tous les services de la DGI. Toutes les nouvelles entreprises reçoivent désormais un identifiant fiscal unique et la réimmatriculation des grandes et moyennes entreprises existantes est en cours. Depuis juin 2019, un expert à long terme apporte son soutien à l'administration fiscale dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de numérisation. À partir de 2020, l'administration des douanes a élaboré et commencé à mettre en œuvre son plan de numérisation.
- *Modernisation de la gestion des ressources humaines* par la refonte des procédures de gestion et des guides d'évaluation du personnel, le perfectionnement des compétences et des qualifications, la réduction de la fragmentation, l'amélioration de la communication et le renforcement des relations avec les contribuables.⁶

4. Gestion des finances publiques : l'assistance technique a été axée sur la transparence et la responsabilisation budgétaires, les risques budgétaires, la gestion des investissements publics ainsi que la préparation et l'exécution du budget. Les principales activités ont ciblé les domaines suivants :

⁴Montagnat-Rentier, G., J. Clark, M. Siqueira, et P.-A. Wandja (2020) « Côte d'Ivoire. Poursuite de la modernisation de l'administration douanière », Rapport d'assistance technique du FMI, février. Camaraire, H. et M. Hudon (2021). « Modernisation de l'administration douanière : amélioration de l'exploitation des données, de la conformité volontaire aux règles, et du contrôle et du suivi des exonérations », Rapport d'assistance technique du FMI, mai.

⁵Jarry-Bouabid, A.-C. (2019). « Côte d'Ivoire. Indicateurs de performance de l'administration fiscale ivoirienne », Rapport d'assistance technique du FMI, août.

⁶Andre, N. (2019). « Côte d'Ivoire. Poursuite de la modernisation de la gestion des ressources humaines à la Direction Générale des Impôts », Rapport d'assistance technique du FMI, février et mars.

- *Accroître la transparence des finances publiques* par le renforcement du dispositif des avances de trésorerie, la consolidation du Compte Unique du Trésor,⁷ la réduction du recours à des procédures de dépenses non orthodoxes, l'amélioration du partage d'informations et des contrôles entre les différentes unités de l'administration publique, l'intégration de la gestion de trésorerie et de la dette, l'établissement d'un bilan d'ouverture pour l'administration publique, la transition vers la comptabilité d'exercice⁸, l'élargissement de la couverture de l'information financière, l'amélioration de la disponibilité et de la compatibilité des données et le renforcement de la communication interne et externe au sein des administrations et avec le grand public. Les progrès enregistrés comprennent la publication du budget citoyen, un module de gestion des avances de trésorerie permettant de réserver des crédits par ministère, le Système intégré de gestion des finances publiques, et la fermeture de certains comptes bancaires commerciaux.
- *Améliorer la gestion des risques budgétaires liés aux entreprises publiques, aux PPP, aux collectivités locales et aux fonds extrabudgétaires* en recensant, en analysant et en communiquant ces risques de façon plus systématique et en renforçant le rôle stratégique et les capacités de la Direction générale du portefeuille de l'État (DGPE). Les progrès réalisés concernent l'amélioration de la gestion des risques budgétaires liés aux PPP et aux entreprises publiques (y compris par des publications régulières),⁹ et le renforcement des capacités de la DGPE et de ses moyens de communication. La publication régulière de la déclaration des risques budgétaires est un exemple de meilleures pratiques régionales.¹⁰
- *Renforcer la surveillance et la gestion des entreprises publiques* (en commençant par celles de plus grande taille) en concevant des outils de suivi, en supervisant plus rigoureusement les contrats de performance, en responsabilisant davantage toutes les parties prenantes et en recueillant des données pour intégrer les entreprises publiques dans l'analyse de viabilité de la dette (AVD)¹¹. Les autorités établissent un tableau récapitulatif de l'exécution du service de la dette des entreprises publiques dont les indicateurs financiers sont également produits dans un tableau de bord trimestriel.
- *Renforcer la gestion des investissements publics* grâce à une coopération plus étroite entre l'administration centrale et les collectivités locales pour l'exécution du Plan national de

⁷Uguen, M.-C., A. Benbrik, J.-L. Steylaers et C. Wendling (2020). « Renforcer la gestion de trésorerie et opérationnaliser le Compte Unique du Trésor », Rapport d'assistance technique du FMI du mois de mars, et Uguen, M.-C., A. Benbrik et J.-L. Steylaers (2021). « Appui à la consolidation du Compte Unique du Trésor et à l'amélioration de la gestion de trésorerie », Rapport d'assistance technique du FMI, avril.

⁸Uguen, M.-C., et P. Roumegas (2021), « Appui à l'élaboration des nouveaux états financiers en comptabilité en droits constatés », Rapport d'assistance technique du FMI, juin.

⁹Les autorités publient un rapport annuel sur la situation économique et financière des entreprises publiques et une communication annuelle du Conseil des ministres sur les risques budgétaires liés aux entreprises publiques.

¹⁰Voir par exemple l'annexe 13 à la Loi de finances 2021 : « Annexe 13 : Déclaration sur les risques budgétaires 2021–2023. ».

¹¹Deville, X., S. Sissoko et N. Kacou (2020). « Rapport sur la mission d'assistance technique en statistiques de finances publiques et statistiques de la dette du secteur public », Rapport d'assistance technique du FMI, avril.

développement, à une meilleure intégration de la planification et de la budgétisation, à un suivi plus rigoureux des risques (par exemple, par un contrôle des coûts d'investissement récurrents), et à une planification et une budgétisation plus crédibles.¹²

- *Améliorer les processus de préparation et d'exécution du budget* grâce à une meilleure prévision des dépenses et des recettes budgétaires,¹³ au renforcement des capacités d'analyse conjoncturelle,¹⁴ et au soutien à la transition vers la budgétisation par programme à compter de 2020.¹⁵

5. Afin de maintenir la dette publique à un niveau viable, l'assistance technique a également été axée sur le renforcement de la gestion de la dette et l'optimisation des outils d'analyse de la viabilité de la dette (AVD).

6. Gestion de la dette : les autorités ont bénéficié d'un appui pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion de la dette à moyen terme qui a mis en évidence le besoin d'allonger le profil de l'échéance de la dette intérieure et d'augmenter la part de la dette extérieure libellée en euros par rapport à celle libellée en dollars. Il a été recommandé de mieux tenir compte de l'évolution des conditions du marché, d'améliorer la communication, d'élargir la base d'investisseurs et de développer le marché régional de la dette souveraine. Les autorités ont également bénéficié d'une formation sur le nouveau cadre d'AVD.

7. Afin de mieux guider la politique économique, une assistance technique a été fournie pour renforcer le système des statistiques.

8. Statistiques : L'assistance technique en matière de comptabilité nationale contribue à l'amélioration de la qualité des comptes nationaux trimestriels et à l'établissement des nouveaux indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, et l'Institut national des statistiques (INS) a reçu une assistance intensive pour changer l'année de référence pour le calcul PIB en la faisant passer de 1996 à 2015 et établir les nouveaux comptes nationaux suivant la méthodologie des statistiques de comptabilité nationale de 2008¹⁶. L'assistance technique contribue également à améliorer les statistiques de la balance des paiements, y compris sur les échanges de biens et services et la position extérieure globale¹⁷. Au-delà des recommandations relatives au traitement

¹²Kone, B. et E. Du Payrat (2019). « Côte d'Ivoire. Quatrième mission d'appui à la mise en œuvre des Autorisations d'engagement et Crédits de paiement », Rapport d'assistance technique du FMI, juillet.

¹³Djoret, B. T. et H. Vu (2021), « Renforcer les prévisions budgétaires », Séminaire régional du FMI.

¹⁴Djoret, B. T. et D. Ladiray (2021), « Renforcer les capacités d'analyse de la conjoncture », Rapport d'assistance technique du FMI.

¹⁵Vu, H. et C. Moret (2021). « Renforcement de la capacité relative à l'élaboration des rapports annuels de performance », Rapport d'assistance technique du FMI.

¹⁶Ndiaye, F. (2020). « Côte d'Ivoire. Rapport de Mission d'Assistance Technique en Statistiques de Comptabilité Nationale », Rapport d'assistance technique du FMI, à paraître.

¹⁷Fiévet, René (2020). « Côte d'Ivoire. Rapport de la Mission d'Assistance Technique sur les Statistiques du Secteur Extérieur », Rapport d'assistance technique du FMI, à paraître.

technique des données, les recommandations de l'assistance technique ont appelé à une meilleure coordination de la production et du partage des statistiques entre les différentes parties concernées et à ce que l'INS documente avec soin et rende publique la méthodologie sur laquelle repose le changement récent d'année de référence de la comptabilité nationale. L'assistance technique en matière de statistiques budgétaires est axée sur l'intégration des collectivités locales et des unités extrabudgétaires dans les comptes budgétaires selon le Manuel des statistiques de finances publiques (MSFP) 2001/2014¹⁸ et également sur l'extension de la couverture des statistiques sur la dette pour tenir compte des grandes entreprises publiques, ce qui sera essentiel pour le suivi des risques budgétaires. L'assistance technique continue de soutenir les améliorations des statistiques du secteur extérieur, notamment au moyen d'une mission virtuelle récente qui a aidé les autorités à accroître la cohérence entre les dettes extérieures brutes déclarées dans la position extérieure globale et la base de données trimestrielles sur la dette extérieure de la Banque mondiale, à remplir le formulaire type sur les réserves internationales et la liquidité en devises, et à améliorer l'actualité des données annuelles du secteur extérieur — contributions qui, à elles toutes, enrichiront l'évaluation du solde extérieur.

¹⁸Kacou, N. (2020) « Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2014 », Rapport d'assistance technique du FMI, à paraître.

Annexe V. Comptabilité de la croissance : méthodologie et hypothèses¹

Cette annexe présente la méthodologie utilisée pour un exercice de comptabilité de la croissance sur la période 1980–2026 et les résultats obtenus. La comptabilité de la croissance permet de mieux comprendre les sources de croissance de la dernière décennie et également aide à prévoir la croissance future sur la base des politiques envisagées.

1. Nous partons d'une fonction de production standard où Y_t représente le PIB, A_t la productivité totale des facteurs, K_t le stock de capital et $h_t L_t$ le travail effectif utilisé dans la production, décomposable en H_t pour le capital humain et L_t pour le nombre de travailleurs. La fonction de production s'écrit alors :

$$Y_t = A_t K_t^{1-\beta} (H_t L_t)^\beta \quad (1)$$

où la part de la main-d'œuvre β est supposée à 2/3.

2. Dans cette analyse, nous utilisons des taux de croissance par habitant. $L_t = \vartheta_t w_t N_t$, où ϑ_t représente le taux de participation (main d'œuvre/population en âge de travailler), w_t la population en âge de travailler rapportée à la population totale, et N_t la population totale. Nous pouvons diviser l'équation (1) pour obtenir toutes les variables par habitant.

$$y_t = \frac{Y_t}{N_t} = A_t \vartheta_t w_t k_t^{1-\beta} H_t^\beta \quad (2)$$

où y_t est la production par habitant et k_t le capital par travailleur.

Le stock de capital est calculé de la manière suivante :

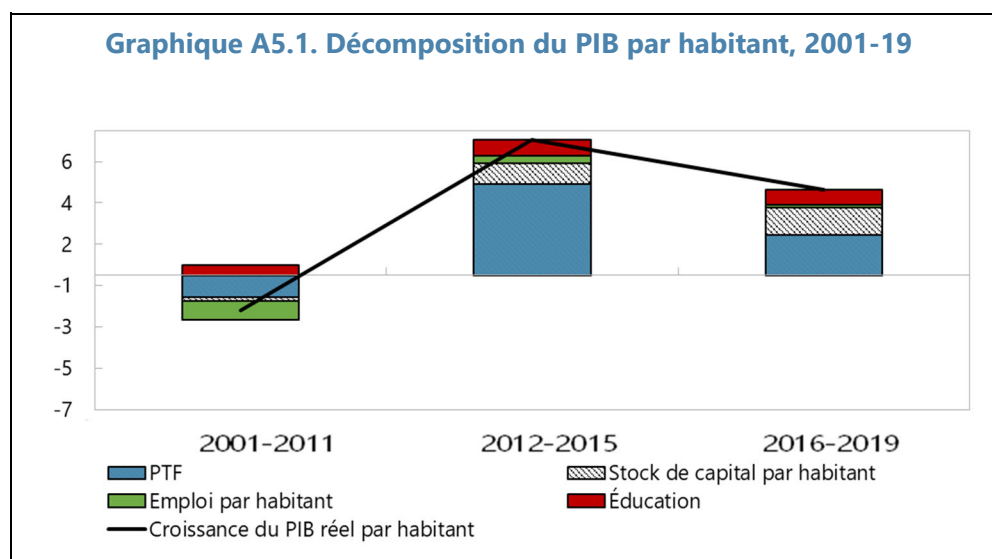
$$K_{t+1} = (1 - \delta)K_t + I_t \quad (3)$$

où I_t représente l'investissement et δ le taux de dépréciation.

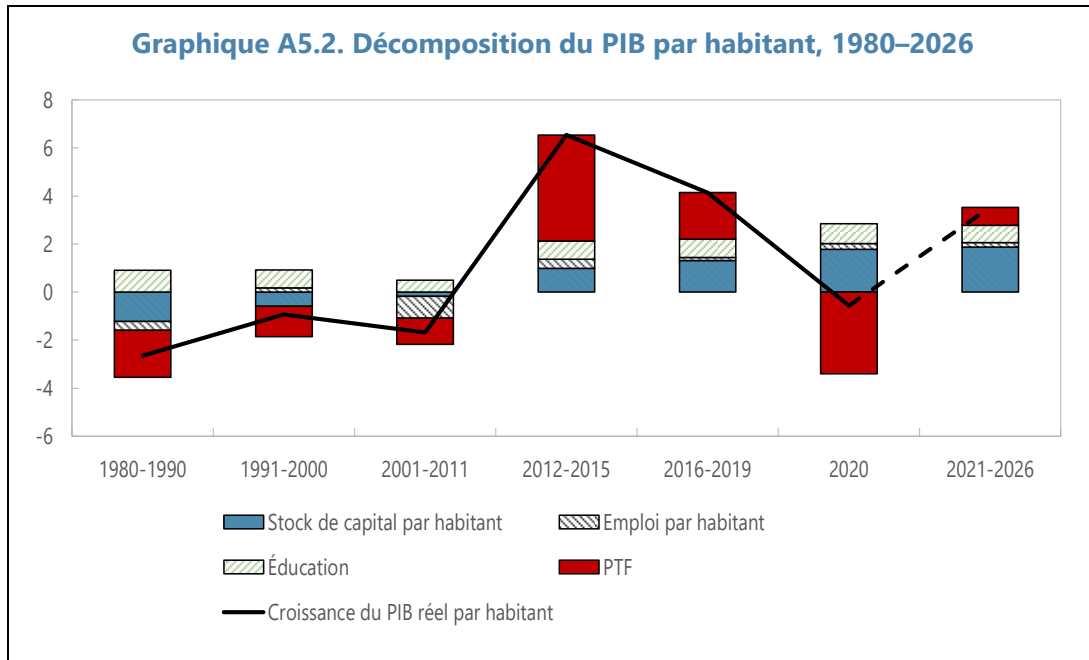
3. Concernant les sources de données, les données relatives au PIB réel par habitant sont issues des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI. Pour calculer le stock de capital initial, nous partons d'un ratio stock de capital/PIB de 2,6 en 1979 (conformément aux données de Penn World Table (PWT), version 9.1). Le stock de capital des années suivantes est estimé à l'aide de la formule de l'équation (3), les données relatives à l'investissement (la formation brute réelle de capital fixe) étant celles des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI. Les données relatives à l'emploi (le nombre de personnes actives), au capital humain (représenté par l'indice du capital humain), au taux de dépréciation du stock de capital et à la population proviennent de PWT, version 10.0.

¹Rédigé par Rasmane Ouedraogo.

4. Le graphique A5.1 présente les résultats de la décomposition de la croissance pour 2001–2019, qui couvre la période de la guerre civile et tient compte des données réelles les plus récentes sur la croissance économique. Il montre que la productivité totale des facteurs (PTF) a été négative durant la période de la guerre civile (2001–2011), et a sensiblement augmenté en 2012–15 alors que le pays se remettait d’une décennie perdue. Cependant, la PTF a ralenti de moitié en 2016–19, alors que la reprise initiale de la croissance après la décennie perdue commençait à se normaliser. S’agissant du stock de capital, sa contribution à la croissance a été également négative durant la guerre civile, mais elle s’est nettement améliorée dans la période qui a suivi le conflit. La contribution de l’éducation a été positive tout au long de la période et est restée pratiquement inchangée, alors que celle de l’emploi s’est redressée à l’issue de la guerre civile mais est demeurée faible.



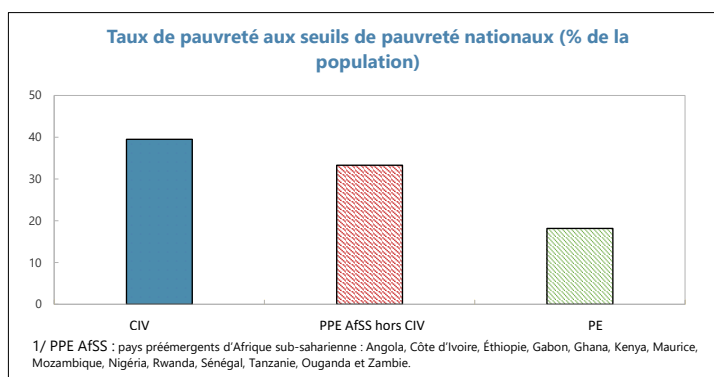
5. Le graphique A5.2 intègre l’année 2020 et la période de projection 2021–26, ainsi que certaines données historiques antérieures à la guerre civile. Nous observons que même avant la guerre civile, la contribution de la PTF était négative, ce qui souligne les faiblesses de la productivité dans le pays. En 2020, la PTF a accusé une baisse importante, traduisant surtout la baisse temporaire du PIB en deçà de son potentiel en raison de la pandémie. Toutefois, la contribution du stock de capital est restée forte, les autorités ayant augmenté les investissements publics dans le cadre de leur riposte à la crise sanitaire et économique. À l’avenir, l’approfondissement du capital devrait rester un moteur important de la croissance économique, principalement alimenté par l’investissement privé. La PTF devrait se remettre de la pandémie et retrouver une croissance positive car les autorités devraient poursuivre leur programme de réformes politiques et stimuler ainsi la productivité.



Annexe VI. Réduction de la pauvreté et possibilités économiques en Côte d'Ivoire—Tendances et défis pour l'avenir ¹

Le taux de pauvreté a baissé ces dernières années en Côte d'Ivoire mais demeure élevé par rapport aux pays émergents et aux pays préémergents d'Afrique subsaharienne. Cependant, les progrès enregistrés ont été inégaux dans la mesure où les zones rurales ont connu une augmentation du taux de pauvreté entre 2015 et 2018, contrairement aux zones urbaines. Certaines régions ont également vu une hausse de la pauvreté. Si la forte croissance observée au cours de la dernière décennie a joué un rôle important dans la réduction de la pauvreté, l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance reste inférieure à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Les efforts menés par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie se sont traduits par une augmentation soutenue de l'accès aux services de base et par de meilleurs résultats sanitaires. Néanmoins, la pandémie de COVID-19 menace de compromettre les acquis de la dernière décennie. Les mesures prises par les autorités en vue de renforcer le système de protection sociale et de fournir une aide financière aux populations vulnérables sont bienvenues. Les données disponibles les plus récentes ne rendent peut-être pas pleinement compte des effets positifs du programme PSGouv ni l'impact de la pandémie. À l'avenir, il faudra déployer des efforts plus ciblés pour poursuivre l'amélioration de la couverture de la protection sociale et la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales.

1. La pauvreté et les inégalités ont diminué entre 2015 et 2018, mais la Côte d'Ivoire est toujours à la traîne par rapport aux pays émergents et aux pays préémergents comparables.² Après la guerre civile de dix ans et la crise électorale de 2010–11, plus de la moitié de la population (55 %) vivait dans la pauvreté en 2011, contre 10 %



en 1985 (graphique A6.1). Le retour à la paix et une croissance soutenue sont allés de pair avec une réduction importante de la pauvreté. Entre 2015 et 2018, plus de 197 000 personnes sont sorties de la pauvreté, ce qui a fait baisser le taux de pauvreté à 39,4 %. L'extrême pauvreté a également diminué, passant de 16,3 % en 2015 à 11,6 % en 2018. Sur la même période, la consommation par habitant a augmenté de 6,5 % pour les 20 % les plus pauvres de la population, alors qu'elle a baissé de 2,3 % pour les 20 % les plus riches, ce qui a contribué à réduire les inégalités. L'indice de Gini a chuté de 41 % à 35 % entre 2015 et 2018, et est resté proche de celui des pays préémergents de l'Afrique subsaharienne mais bien plus bas que celui des pays

¹Rédigé par Anna Fruttero et Rasmane Ouedraogo.

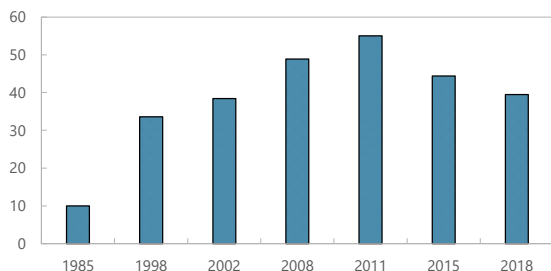
²La pauvreté fait ici référence à la pauvreté monétaire calculée au moyen d'une méthodologie harmonisée au niveau régional.

émergents. En outre, le taux de pauvreté reste élevé en Côte d'Ivoire par rapport aux pays émergents et aux pays préémergents comparables.

Graphique A6.1. Taux de pauvreté en Côte d'Ivoire, dans les pays émergents et les pays préémergents^{1/}

Le taux de pauvreté a baissé en 2015 et 2018.

Taux de pauvreté (en pourcentage de la population totale)

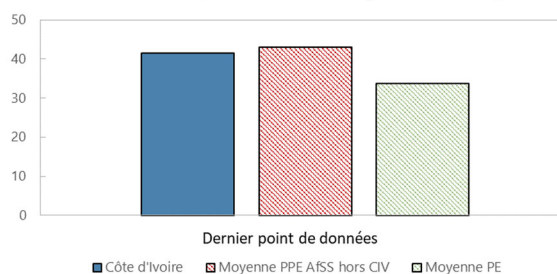


Source : Banque mondiale

1/ Les pays préémergents de l'Afrique subsaharienne sont l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie.

L'inégalité des revenus est élevée par rapport aux pays émergents.

Indice Gini (estimation Banque mondiale)



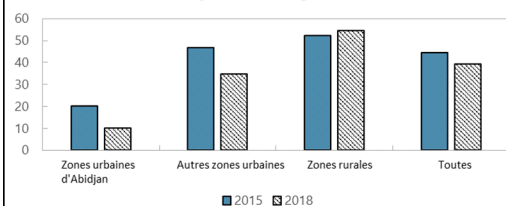
2. D'autre part, les progrès ont été inégaux, avec une augmentation de la pauvreté dans les zones rurales et dans certaines régions, ainsi que des inégalités de revenus vertigineuses dans les villes. En zone urbaine, le taux de pauvreté a baissé de 11,7 points de pourcentage (soit 1 million de personnes) entre 2015 et 2018, alors qu'il a augmenté de 2,4 points de pourcentage (soit 825 000 personnes) en zone rurale. La réduction du taux de pauvreté en milieu urbain s'est concentrée à Abidjan, qui compte environ un tiers des personnes sorties de la pauvreté. En termes de disparités régionales, le taux de pauvreté a diminué de plus de 20 points de pourcentage dans certaines régions (Folon, Bagoué et Gbêkê), en particulier celles du Nord, alors qu'il a augmenté de plus de 10 points de pourcentage dans les régions du Sud-Est (San-Pedro, Cavally et Agneby-Tiassa) (graphique A6.2). En 2018, les 20 % les plus riches de la population d'Abidjan ont représenté 68 % de la consommation totale contre 0,8 % pour les 20 % les plus pauvres.

Graphique A6.2. Taux de pauvreté par région

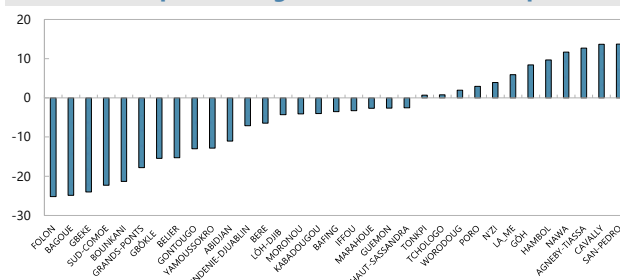
Contrairement aux zones rurales, les zones urbaines ont connu une baisse du taux de pauvreté.

Le taux de pauvreté a varié de manière inégale entre les régions.

Taux de pauvreté en 2015 et en 2018 (en pourcentage)



Variation en pourcentage de l'incidence de la pauvreté

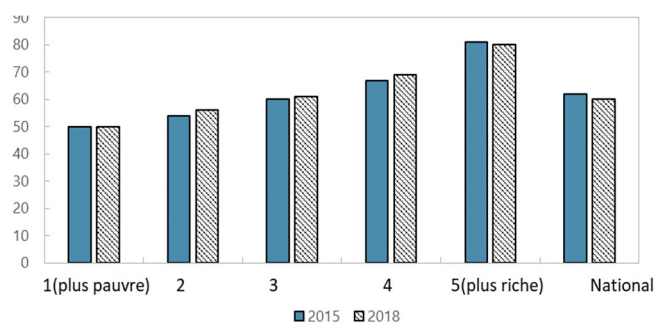


Source : Banque mondiale.

3. La pauvreté a été plus sensible à la croissance économique que dans le passé, mais dans des proportions moindres que les autres pays de la région.

La croissance économique a été en moyenne de 9 % entre 2012–15 et de 7,1 % entre 2016–18. Selon la Banque mondiale (2021, à paraître), l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté s'est amélioré durant les dernières années. Au cours de la période 2008–15, une augmentation de 10 % de la croissance du PIB par habitant a entraîné une baisse de la proportion de pauvres de 4,3 %. Ce chiffre est passé à 7,1 % en 2015–18. Toutefois, l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance est faible par rapport à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, pour laquelle une croissance de 10 % du PIB par habitant est associée à une réduction de 19 % de la pauvreté. Cette faible élasticité pourrait être due à l'absence de possibilités d'emploi et à la faible inclusion des plus vulnérables (graphique A6.3) (Banque mondiale, 2021, à paraître).

Graphique A6.3. Taux d'activité



Source : autorités ivoiriennes

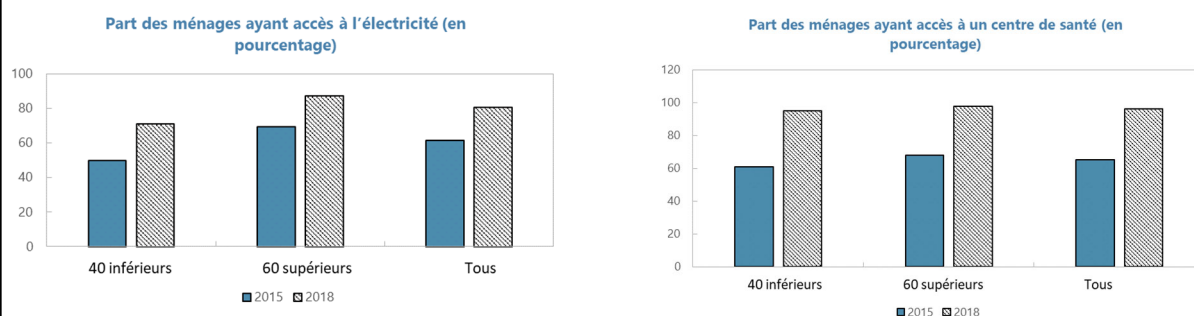
4. Les efforts continus des autorités pour améliorer les conditions de vie de la population ont entraîné une augmentation soutenue de l'accès aux services de base et de meilleurs résultats en matière de capital humain.

La part des 40 % les plus pauvres qui ont accès à l'électricité est passée de 50 % à 71 % entre 2015 et 2018, et l'accès aux infrastructures de santé est passé de 58 % à 91 % au cours de la même période (graphique A6.4).

Graphique A6.4. Accès aux services de base

L'accès à l'électricité s'est amélioré...

... ainsi que l'accès aux infrastructures de santé.



Source : Banque mondiale.

5. La pandémie de COVID-19 devrait probablement compromettre les acquis de la dernière décennie en matière de réduction de la pauvreté, alors que les nouveaux pauvres devraient présenter des caractéristiques différentes. Les enquêtes menées par la Banque mondiale en avril et en octobre 2020 indiquent que l'impact de la pandémie sur la pauvreté est important mais décroissant. Les ménages des différents niveaux de l'échelle des revenus ont connu une réduction de leur consommation, la baisse la plus forte étant observée parmi les ménages les plus riches. Les ménages urbains, en particulier à Abidjan et ceux qui travaillent dans le secteur informel, ont été plus touchés par la crise. Les estimations font apparaître une augmentation de la pauvreté comprise entre 2,1 et 3,6 points de pourcentage à l'échelon national. L'analyse de la Banque mondiale relève également que les effets négatifs sur la pauvreté et les inégalités pourraient s'étendre et s'intensifier à moyen terme³. De plus, les personnes basculant dans la pauvreté à cause de la pandémie pourraient être différentes des pauvres actuels dans la mesure où elles seront probablement en grande majorité urbaines, travaillant dans les services et dans des entreprises informelles. Des politiques ciblées seront donc essentielles (Nguyen et al., 2020).

6. En mettant à profit la réussite du programme social (PSGouv), il sera essentiel de renforcer le système de protection sociale pour éviter les séquelles de la pandémie et continuer de progresser sur la voie de la réduction de la pauvreté. Depuis le lancement de son programme social (PSGouv 2019–20), le gouvernement mène une politique sociale proactive visant à réduire la pauvreté et les inégalités sociales, la priorité ayant été donnée à des projets à fort impact social dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation, du logement et de l'accès à l'eau et à l'électricité. La mise en œuvre du programme de transfert en espèces d'urgence devrait favoriser le développement d'un système de protection sociale adaptatif, capable de s'adapter pour faire face aux situations d'urgence consécutives, par exemple, à des catastrophes

³Poverty and Shared Prosperity 2020 « Reversal of Fortune »
<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/9781464816024.pdf>

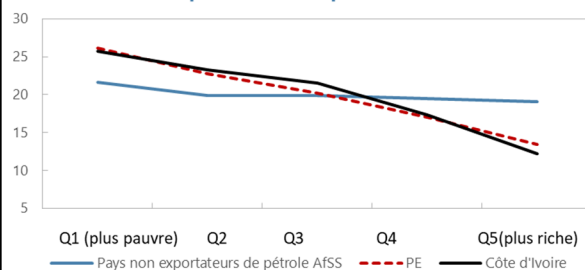
naturelles⁴. La mise en place d'un système d'information pour la gestion permettant de suivre les bénéficiaires du programme d'urgence et des transferts en espèces pourrait constituer un instrument utile pour améliorer la coordination, l'efficacité et l'efficience des programmes de protection sociale. De plus, étant donné la forte prévalence des travailleurs informels parmi les pauvres, la création du Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel offre la possibilité d'élaborer des outils de base pour soutenir le secteur informel. La collecte d'informations sur les caractéristiques des travailleurs informels pourrait aider à concevoir de meilleurs programmes pour favoriser leur productivité, par exemple en fournissant une formation et des solutions d'inclusion financière.

Graphique A6.5. Couverture et ciblage de la protection sociale

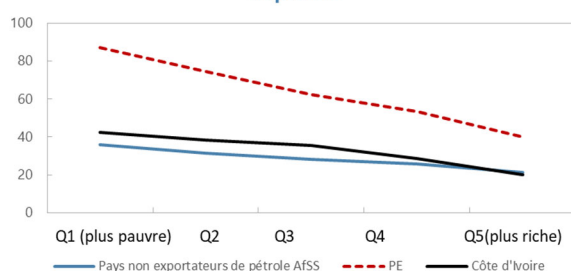
Si le système de protection sociale est mieux ciblé, ...

... sa couverture reste inférieure à celle des pays émergents comparables.

Incidence des bénéficiaires par quintile, année la plus récente disponible



Couverture par quintile, année la plus récente disponible



Source : Banque mondiale.

⁴<https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/publication/the-state-of-the-ivorian-economy-how-cote-divoire-could-rebound-after-the-covid-19-pandemic-and-boost-growth>.

Annexe VII. Politiques pour atténuer ou s'adapter aux changements climatiques en Côte d'Ivoire¹

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2007), les changements climatiques pourraient faire baisser le PIB dans toute l'Afrique de 2 % à 4 % d'ici à 2040 et de 10 % à 25 % d'ici à 2100. D'ici 2050, la Côte d'Ivoire devrait être confrontée à l'effet combiné de l'augmentation des températures (de +1,3° à +2,3°C), de la variation des précipitations (de -2 % à +7 %, avec une hausse de la fréquence et de l'intensité des épisodes de fortes pluies), de la modification de la durée des périodes de sécheresse de -8 à +1 jour, et de l'élévation du niveau de la mer (de +18 à +45 cm) (USAID, 2018). Le plus grave, c'est que les changements climatiques pourraient plonger près d'un million de personnes supplémentaires dans une situation d'extrême pauvreté (c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar par jour – Banque mondiale, 2018). Ces projections réclament des politiques vigoureuses pour atténuer les risques liés aux changements climatiques mais aussi pour s'y adapter.

Mesures d'atténuation

- 1. L'émission de carbone par habitant en Côte d'Ivoire est de 0,4 tonne métrique, soit plus de 10 fois inférieure à la moyenne mondiale (4,6 tonnes métriques par personne).** Les autorités n'en ont pas moins lancé des initiatives d'atténuation afin de jouer dans la région un rôle moteur de promotion de la coopération en matière de politiques d'atténuation. Conscientes de leur rôle de chef de file régional, les autorités se sont engagées à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 28 % d'ici 2030, à porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 42 % d'ici 2030 et à ralentir la déforestation (voir Contribution prévue déterminée au niveau national ou CPDN, 2015).
- 2. Les taxes sur le carbone, ou les taxes sur les carburants qui y sont étroitement liées, peuvent jouer un rôle important dans la réduction des émissions de carbone.** Le carburant est taxé et les recettes représentent au moins 1,2 % du PIB. Les autorités investissent aussi dans les transports publics, notamment à Abidjan, et ont imposé une interdiction des véhicules d'occasion importés de plus de 5 ans (et de plus de 7 ans pour les monospaces) depuis 2018. Les investissements dans des projets utilisant l'hydroélectricité, l'énergie solaire et la biomasse devraient permettre de réduire la part des sources d'énergie fossiles dans le mix énergétique en la faisant passer de 66 % actuellement à 62 % d'ici 2026 et à 58 % d'ici 2030, tel que convenu dans la CPDN.
- 3. En ce qui concerne leur objectif de mettre fin à la déforestation, les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont lancé en 2017 l'Initiative cacao et forêts (ICF) en partenariat avec les principales entreprises mondiales du cacao et du chocolat.** Entre 1990 et 2015, 60 % des forêts ivoiriennes ont disparu à cause de la production non durable de cacao. Dans le cadre de l'ICF, les entreprises ont mis en place des systèmes pour mettre fin à

¹Rédigé par Jean-Marc Fournier et Frederic Lambert.

l'approvisionnement auprès des agriculteurs produisant du cacao dans les parcs nationaux et les réserves, ont commencé à cartographier les exploitations agricoles afin d'établir un système de suivi de la déforestation, et se sont engagées à mettre en place 244 400 hectares d'agroforesterie du cacao et à distribuer et planter 8,3 millions d'arbres indigènes pour le reboisement hors exploitation. Ces efforts sont soutenus par un nouveau code forestier et une stratégie nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, tous deux adoptés en 2019. Malgré ces initiatives, selon une analyse récente des données spatiales, la Côte d'Ivoire a encore perdu 2 % de sa forêt primaire entre 2019 et 2020, plus de 75 % de la déforestation observée intervenant dans les forêts rurales non protégées.

4. L'atténuation des changements climatiques présente des avantages économiques directs pour la Côte d'Ivoire. Les améliorations de l'efficacité énergétique réduisent les coûts de production, tandis que les investissements verts, par exemple pour améliorer les transports publics ou développer la production d'énergie renouvelable, peuvent être un puissant moteur de croissance.

Mesures d'adaptation

5. Les risques climatiques concernent plusieurs secteurs importants de l'économie. La CPDN (2015) de la Côte d'Ivoire recense les 6 secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques (agriculture, élevage et aquaculture ; utilisation des terres ; foresterie ; ressources en eau ; énergie ; et zones côtières) et estime le coût total des mesures d'adaptation à 1,76 milliard de dollars (soit environ 950 milliards de francs CFA). Sur ce coût, 80 % serait supporté par les programmes de renforcement du secteur agricole, notamment en subventionnant l'utilisation de nouvelles semences pour améliorer les rendements et en soutenant les revenus des agriculteurs pour réduire la pauvreté. Si le coût de cette action de prévention est important, il reste cependant inférieur à celui représenté par les événements climatiques défavorables en cas d'inaction (Farid et al. 2016, Banque mondiale 2018). Le projet de PND pour 2021–25 prévoit des mesures pour un coût total d'environ 50 milliards de francs CFA.

6. Alors que la mise en œuvre des mesures envisagées a été jusqu'à présent limitée, à l'exception de certains progrès encourageants dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale sur l'emploi agricole et la cohésion sociale, les autorités continuent de travailler avec le soutien du PNUD et du Fonds vert pour le climat, à l'élaboration d'un Plan national d'adaptation (PNA) et à l'actualisation de leur contribution prévue déterminée au niveau national avant la 26^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26). Une adaptation plus rapide nécessiterait la participation de toutes les parties prenantes au-delà des ministères de l'Environnement car les décisions d'autres ministères ainsi que les entreprises et les ménages ont également un rôle à jouer.

Bibliographie

Côte d'Ivoire INDC, 2015,
https://www4.unfccc.int/sites/submissions/INDC/Published%20Documents/C%C3%B4te%20d'Ivoire/1/Document_INDC_CI_22092015.pdf

Farid, Mai, Michael Keen, Michael G Papaioannou, Ian W.H. Parry, Catherine A Pattillo, and Anna Ter-Martirosyan. 2016. After Paris : Fiscal, Macroeconomic, and Financial Implications of Climate Change. IMF Staff Discussion Note No. 16/01.

IPPC 2007 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2007, Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Climat, Genève : GIEC.

UNDP National Adaptation Plan Global Support Programme (NAP-GSP), 2020, National Adaptation Plans in focus : Lessons from Côte d'Ivoire.

United Nations Environment (UNEP), 2018, Emissions Gap Report 2018, Nairobi : UNEP (formerly called UN Environment Programme).

USAID, 2018, Climate Risk Profile. West Africa. https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/West_Africa_CRP_Final.pdf

Vivideconomics, 2020, State and Trends of Deforestation in Côte d'Ivoire (2019-2020), July.
<https://www.vivideconomics.com/wp-content/uploads/2020/07/State-and-Trends-of-Deforestation-in-Cdl-1.pdf>

World Bank, 2018, Pour que demain ne meure jamais. La Côte d'Ivoire face au changement climatique. <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/publication/cote-d-ivoire-economic-update-so-tomorrow-never-dies-key-messages>

Annexe VIII. Développer la complexité des exportations en Côte d'Ivoire¹

La complexité des exportations de la Côte d'Ivoire s'est accrue au fil du temps, mais reste inférieure à la moyenne régionale. Des améliorations apportées dans le domaine de l'éducation, mais également en matière d'institutions, d'infrastructure et de politique commerciale pourraient accélérer son développement².

1. Les pays tributaires des produits de base s'efforcent de diversifier leurs paniers d'exportations non seulement sur le plan des partenaires commerciaux et de la composition sectorielle, mais aussi en ajoutant de la valeur ajoutée, afin de récolter les avantages de meilleurs résultats socioéconomiques ainsi que d'une stabilité et d'une résilience économiques plus larges. Ainsi, Hidalgo et Hausmann (2009) montrent empiriquement le lien entre ce qu'ils définissent comme la complexité d'un panier d'exportations et la croissance économique à venir. Leur étude estime la complexité des produits d'exportation d'un pays (l'indice de complexité des produits, ICP) en se fondant sur le nombre de pays autres que celui de référence pouvant produire chaque produit ainsi que sur la quantité et la sophistication du savoir-faire requis pour le produire.

2. Les exportations complexes étant définies comme celles présentant un indice de complexité (ICP, tel qu'établi dans une contribution plus tardive, voir Hausmann et al., 2013) supérieur à zéro, mesuré en dollars réels, nous pouvons voir que le ratio exportations complexes de la Côte d'Ivoire/population augmente régulièrement depuis quelques décennies, mais à partir d'une base très faible. Les principales exportations complexes du pays comprennent les parfums, les matières plastiques, les navires et les bateaux, ainsi que les machines de construction et d'exploitation minière. En 2015–17, le nombre d'exportations complexes par habitant en Côte d'Ivoire était supérieur à la moyenne des pays de l'Afrique de l'Ouest (AO), mais inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (à l'exclusion de l'Afrique du Sud), et nettement inférieur aux régions d'exportation de produits manufacturés de l'Amérique centrale et du Mexique (ACM) et des pays émergents d'Asie de l'Est (PEAE).

Top 10 des exportations complexes de la Côte d'Ivoire, 2016^{1/}

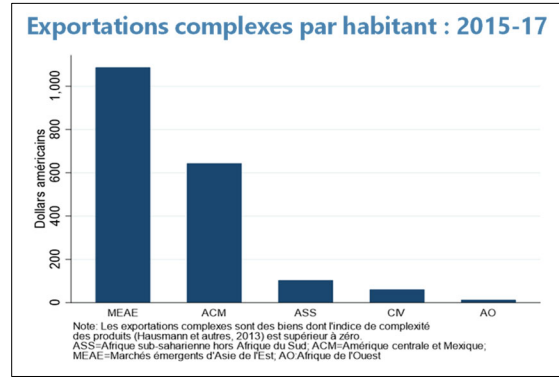
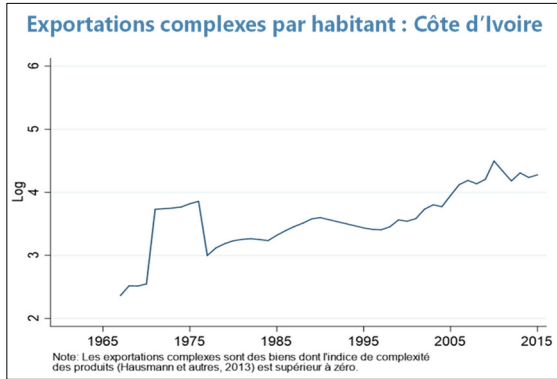
Produit	En millions de dollars É.-U.
Parfumerie et cosmétiques, dentifrices, etc.	196.2
Articles en matériaux plastiques artificiels	151.1
Bateaux et navires à usage spécial	115.9
Machines de construction et de mine	66.4
Instruments de mesure, de contrôle et scientifiques	24.6
Chemins-de-fer et tram Frêt hors proj. mécanique	9.4
Machines de broyage de minéraux etc., et de verrerie	6.4
Produits de teinture organique synthétique	5.9
Articles de métaux de base	4.8
Papier et carton en rouleaux ou en feuilles	4.8

Source : CNUCED Comtrade

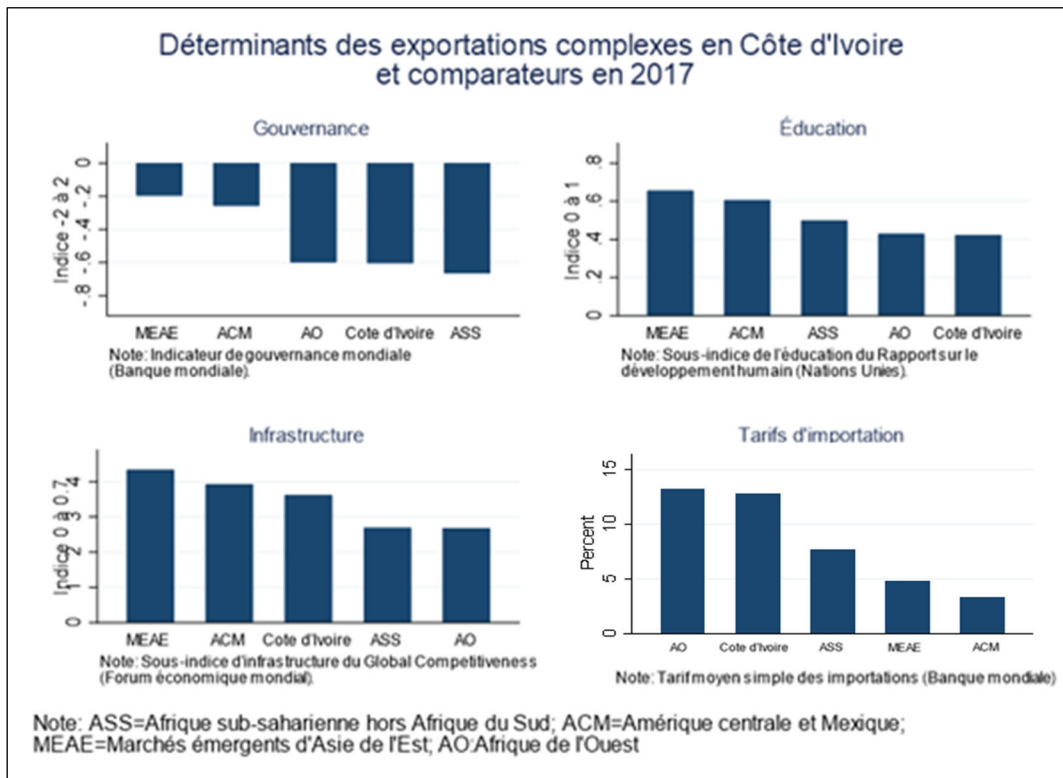
^{1/}Les exportations complexes sont celles qui ont un indice de complexité de produits (Hausmann et al., 2013) supérieur à zéro.

¹Rédigé par Gonzalos Salinas.

²Selon Hidalgo and Hausmann (2009), la complexité des exportations est définie comme une mesure des capacités de production d'un pays et elle se fonde sur la diversité des exportations produites par un pays et sur leur ubiquité, ou encore le nombre de pays capables de les produire (et la complexité de ces pays).

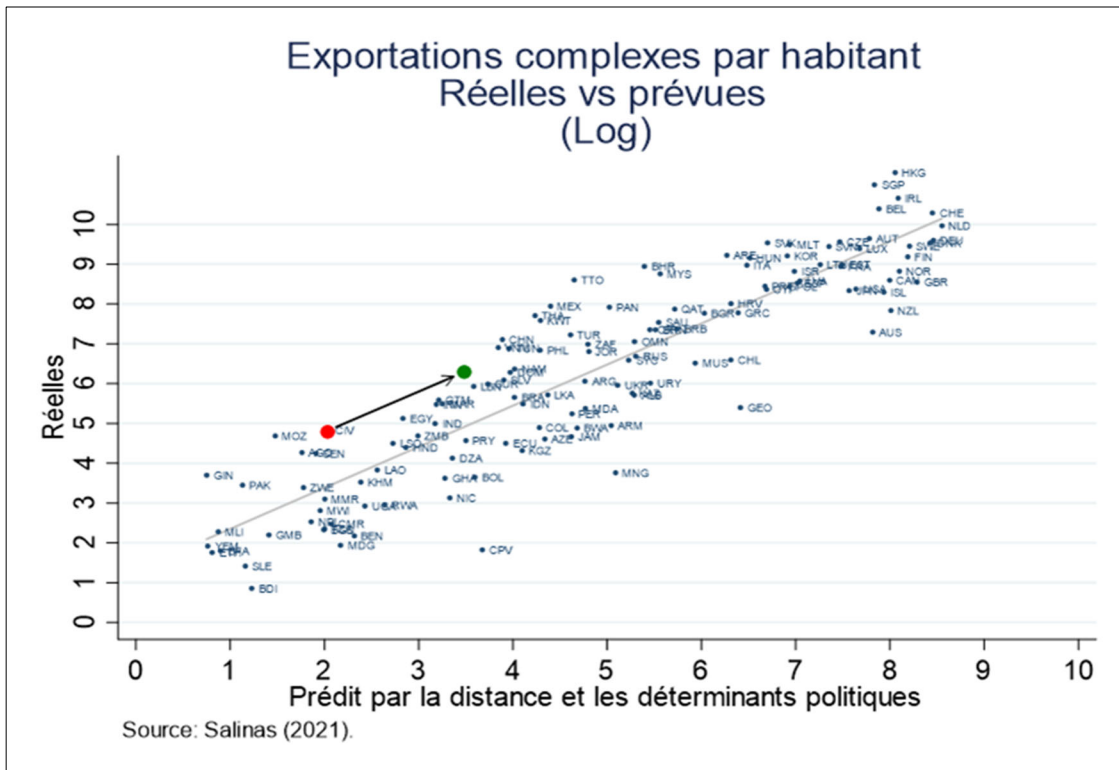


3. La faible complexité de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique subsaharienne par rapport à ACM et PEAÉ pourrait être liée à leur éloignement des grands centres économiques mondiaux. Cependant, elle résulte aussi probablement d'une plus grande faiblesse en matière de gouvernance, d'éducation, d'infrastructure et d'ouverture de la politique commerciale, qui constituent les principaux déterminants de la diversification et de la complexité des exportations selon plusieurs études (Ding et Hadzi-Vaskov, 2019 ; Giri et al., 2019 ; et Salinas, 2021).



4. En réalité, sur la base des estimations de l'effet de distance aux marchés et de ces déterminants de politique publique, les exportations complexes par habitant de la Côte d'Ivoire s'avèrent légèrement supérieures aux prévisions établies selon ces facteurs. Si la Côte d'Ivoire atteignait les fondamentaux politiques conformes à l'ACM, elle multiplierait

environ par cinq ses exportations complexes, parvenant ainsi au niveau actuel d'El Salvador. Les investissements les plus rentables proviendraient de l'amélioration de l'éducation, qui multiplierait par trois ses exportations complexes par habitant.



Bibliographie

Ding, Xiaodan and Metodij Hadzi-Vaskov, 2017, "Composition of Trade in Latin America and the Caribbean," IMF Working Papers 2017/042, International Monetary Fund.

Hausmann, Ricardo, César A. Hidalgo, Sebastián Bustos, Michele Coscia, Alexander Simoes, Muhammed A. Yildirim, 2013, "The Atlas of Economic Complexity: Mapping Paths to Prosperity," The MIT Press.

Hidalgo, Cesar and Ricardo Hausmann, 2009, "The Building Blocks of Economic Complexity," *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 106 (26), pp. 10570-10575.

Giri, Rahul, Saad N Quayyum, Rujun Yin, 2019, "Understanding Export Diversification: Key Drivers and Policy Implications," IMF Working Papers 19/105, International Monetary Fund.

Salinas, Gonzalo, 2021, "Proximity and Horizontal Policies: The Backbone of Export Diversification", IMF Working Paper WP/21/64, Washington, DC.



CÔTE D'IVOIRE

6 juillet 2021

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV— ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par :

Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	5
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	6

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 mai 2021)

Statut - date d'admission : 11 mars 1963

Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	650,40	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	1 563,73	240,43
Position dans la tranche de réserve	83,41	12,82
Département des DTS :	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	310,90	100,00
Avoirs	1 129,81	363,40
Encours des achats et prêts :	Millions de DTS	% de la quote-part
Prêts au titre de la FCR	224,93	34,58
Aide d'urgence ^{1/}	433,60	66,67
Accords au titre de la FEC	561,00	86,25
Accords élargis	562,65	86,51

^{1/}L'aide d'urgence pourrait comprendre l'assistance d'urgence en cas de catastrophe naturelle (AUCN), l'assistance d'urgence post-conflit (AUPC) et l'instrument de financement rapide (IFR).

Accords financiers les plus récents :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (en millions de DTS)	Montant tiré (en millions de DTS)
MEDC	12 déc. 2016	11 déc. 2020	562,65	562,65
FEC ¹	12 déc. 2016	11 déc. 2020	281,32	281,32
FEC	4 nov. 2011	31 déc. 2015	520,32	520,32

^{1/} Anciennement FRPC.

Obligations impayées et projections des paiements au FMI²

(Millions de DTS ; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS):

	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Principal	110,68	123,80	242,22	360,15	281,85
Commissions/Intérêts	<u>5,26</u>	<u>10,28</u>	<u>9,71</u>	<u>7,21</u>	<u>4,31</u>
Total	<u>115,94</u>	<u>134,08</u>	251,93	<u>367,35</u>	<u>286,16</u>

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	Cadre <u>original</u>	Cadre <u>renforcé</u>	<u>Total</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE			
Date d'arrivée au point de décision	Mars 1998	Avril 2009	
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ¹	345,00	3 109,58	
<i>dont</i> : assistance du FMI (millions de dollars)	22,50	38,66	
(équivalent en millions de DTS)	16,70	25,85	
Date du point d'achèvement	--	Juin 2012	
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)			
Aide décaissée au pays membre	--	25,85	25,85
Aide intérimaire	--	15,13	15,13
Solde au point d'achèvement	--	10,72	10,72
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ²	--	0,57	0,57
Total des décaissements	--	26,42	26,42

¹L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

²Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période intérimaire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : sans objet.

Allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet.

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 4 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

Évaluation des sauvegardes : La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est une banque centrale commune aux pays de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Une évaluation actualisée des sauvegardes de la BCEAO, achevée en avril 2018, a révélé que le dispositif de contrôle de la banque centrale était resté solide depuis la dernière évaluation en 2013 et que ses dispositifs de gouvernance étaient globalement appropriés. En outre, les dispositifs d'audit ont été renforcés, les normes internationales d'information financière (IFRS) ont été adoptées comme cadre comptable à partir des états financiers de 2015, et en 2016, une revue extérieure de la qualité de la fonction d'audit interne a conclu que celle-ci était globalement conforme aux normes internationales. Une seule des recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes de 2018 n'a pas encore été appliquée par la BCEAO. Elle porte sur le renforcement de la fonction de gestion des risques, qui est en cours.

Régime de change : La Côte d'Ivoire est membre de l'UEMOA ; le système de change, commun à tous les membres de l'Union, est libre de toute restriction aux paiements et aux transferts au titre de transactions internationales courantes (de même que le système de change de la Côte d'Ivoire). La monnaie commune, le FCFA, est rattaché à l'euro au taux de 1 euro = 655 957 FCFA.

Consultations au titre de l'article IV : Les consultations avec la Côte d'Ivoire au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle de 12 mois. Le conseil d'administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire en juin 2018.

Représentant résident : Un Représentant résident du FMI a été affecté à Abidjan pour la première fois en 1984. Il y a eu des interruptions en 2005-06 et en 2010-11 pour des raisons de sécurité, mais un Représentant résident est en poste de façon continue depuis mai 2011.

RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Au 22 juin 2021, la Côte d'Ivoire entretient des relations avec le Groupe de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Des informations supplémentaires sont disponibles sur les sites Internet suivants :

Groupe de la Banque Mondiale

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire>

Banque Africaine de Développement

<https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest/cote-divoire>

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(Au 18 juin 2021)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance
<p>Généralités : La communication des données est globalement adéquate aux fins de la surveillance. La ponctualité de certains indicateurs statistiques fournis au FMI pourrait être améliorée (voir le Tableau des indicateurs communs requis aux fins de la surveillance).</p>
<p>Comptes nationaux : L'Institut National de la Statistique (INS) a adopté le Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008 et défini 2015 comme nouvelle année de base. Les comptes nationaux annuels sont disponibles pour la période 2015-17 et des comptes nationaux préliminaires ont été produits pour 2018-19. L'INS procède maintenant à l'établissement rétrospectif des comptes nationaux pour 1993-2014. Les Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) reposent toujours sur le système de comptabilité nationale de 1993 avec 1996 comme année de base. Des travaux sont en cours en vue de passer au SCN de 2008 avec 2015 comme année de base. En outre, de nouveaux indicateurs à fréquence élevée ont été produits avec 2015 comme année de base. L'AFRITAC-Ouest appuie la finalisation des comptes nationaux annuels et trimestriels, l'amélioration des méthodologies et des données sources, et l'élaboration des comptes financiers.</p>
<p>Statistiques des prix : Les méthodes d'établissement de l'indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé ont été adoptées par tous les pays membres de l'UEMOA et ont pour année de base 2014. Sous les auspices du Fonds de données pour la prise de décisions, le département des statistiques, en collaboration avec l'AFRITAC-Ouest, aidera l'Institut national de la statistique à mettre en place et à diffuser un indice des prix à la production (IPP).</p>
<p>Statistiques du marché du travail : Des statistiques sur l'emploi dans le secteur formel sont publiées mensuellement.</p>
<p>Statistiques de finances publiques : Les autorités fournissent des données annuelles sur les administrations publiques afin qu'elles soient publiées dans l'<i>annuaire de statistiques des finances publiques</i> pour la période 2018-19. Aucune donnée budgétaire mensuelle ou trimestrielle n'est communiquée pour publication, mais ces données sont mises à la disposition du département Afrique du FMI. Les autorités se sont engagées à continuer d'améliorer la couverture des unités des administrations publiques et des entreprises publiques. En outre, elles cherchent à obtenir le concours de l'AFRITAC Ouest pour améliorer l'établissement des statistiques de finances publiques et pour mettre en application la directive de 2009 de l'UEMOA sur le TOFE en vue du passage au MSFP 2001.</p>
<p>Statistiques monétaires et financières : Les données monétaires pour la Côte d'Ivoire sont préparées par la direction nationale de la BCEAO et communiquées à STA par le siège de la BCEAO à intervalle mensuel avec une actualité d'environ deux mois après la période de référence. En août 2016, la BCEAO a achevé la migration des statistiques monétaires et financières de la Côte d'Ivoire aux formulaires standardisés de communication pour la banque centrale et les autres sociétés de dépôt. La BCEAO fournit des données sur certains indicateurs de l'enquête sur l'accès aux services financiers en Côte d'Ivoire, y compris les deux indicateurs adoptés par l'ONU (succursales bancaires commerciales pour 100 000 adultes et guichets automatiques bancaires pour 100 000 adultes) pour suivre la cible 8.10 des objectifs de développement durable.</p>
<p>Indicateurs de solidité financière (ISF) : Avec l'assistance technique du département des statistiques du FMI, la BCEAO a achevé l'élaboration des indicateurs de solidité financière pour les établissements de dépôt en Côte d'Ivoire en 2018. Cependant, même si la BCEAO a utilisé les ISF pour les besoins internes, elle n'a pas approuvé la publication des données sur le site des ISF du FMI.</p>
<p>Statistiques du secteur extérieur : La direction nationale de la BCEAO à Abidjan est responsable de la production et de la diffusion des statistiques annuelles de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Les données sur la balance des paiements et la position extérieure globale sont communiquées au département des statistiques suivant la présentation du <i>MBP6</i> environ un an après la période de référence. Le siège de la BCEAO définit la méthodologie et calcule les réserves de change gérées pour les pays membres de l'UEMOA. Dans le contexte d'un projet de quatre ans financé par le compte administré au nom du Japon (JSA) auprès des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale en vue d'améliorer leurs capacités à produire et diffuser des statistiques du secteur extérieur de meilleure qualité, quatre missions d'assistance technique ont été effectuées en Côte d'Ivoire entre 2016 et 2020. Des efforts sont en cours en vue de publier des données trimestrielles de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Une mission à distance réalisée en avril 2021 a étudié la cohérence entre les passifs de dette extérieure brute de la position extérieure globale et les données disponibles dans la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure (QEDS). Les disparités entre la QEDS et la position extérieure globale s'expliquent par la couverture de la dette extérieure, la classification des monnaies et le moment de la communication des données.</p>

II. Normes et qualité des données

La Côte d'Ivoire participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis mai 2000. En décembre 2017, les autorités ont affiché les Pages nationales récapitulatives des données, mettant ainsi en application le SGDD-a. Au 18 juin, l'accès à l'Enquête sur la banque centrale et à l'Enquête sur les établissements de dépôt requiert l'autorisation de la BCEAO.

Le RONC (module statistique) n'est pas disponible.

La Côte d'Ivoire communique les données au département des statistiques aux fins de leur diffusion dans les publications statistiques du FMI.

Côte d'Ivoire : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance

(Au 18 juin 2021)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence de données ⁶	Fréquence de la Communication ⁶	Fréquence de la publication ⁶
Taux de change	À jour	À jour	M	M	M
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	À jour	À jour	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	04/21	06/21	M	M	M
Monnaie au sens large	04/21	06/21	M	M	M
Bilan de la banque centrale	04/21	06/21	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	04/21	06/21	M	M	M
Taux d'intérêt ²	12/20	02/21	I	M	M
Indice des prix à la consommation	04/21	06/21	M	M	M
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement ³ – Administrations publiques et caisses nationales de sécurité sociale	04/21	06/21	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁴	12/20	03/21	T	T	T
Solde du compte courant extérieur	2019	01/21	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	04/21	06/21	M	M	M
PIB/PNB	2019	09/20	A	A	A
Dette extérieure brute ⁵	12/20	03/21	T	T	T

¹ Comprend les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions dérivés nettes.

² Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et intérieur, bancaire et non bancaire.

⁴ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁵ Dette publique extérieure uniquement.

⁶ Quotidien (Q) ; hebdomadaire (H) ; mensuel (M) ; trimestriel (T) ; annuel (A) ; irrégulier (I) et non disponible (ND).



CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LA CONSULTATION DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE¹

Le 6 juillet 2021

Approuvé par **Catherine Pattillo et Chad Steinberg (FMI)** ; et **Marcello Estevão et Abebe Adugna Dadi (AID)**

Rédigé par le Fonds monétaire international et l'Association internationale de développement

Le risque de surendettement extérieur de la Côte d'Ivoire reste modéré. En dépit du choc lié à la COVID-19, selon les projections, tous les indicateurs d'endettement extérieur se situent en deçà de leurs seuils dans le scénario de référence, mais plusieurs indicateurs dépassent leur seuil en cas des chocs standards les plus graves. En outre, si le ratio service de la dette/recettes reste inférieur à son seuil, il en est proche à moyen terme dans le scénario de référence. La marge d'absorption des chocs est donc limitée. Le risque de surendettement public global est également modéré : la dette publique devrait généralement demeurer stable au cours de la période de projection.

Côte d'Ivoire : analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI	
Risque de surendettement extérieur	Modéré
Risque de surendettement global	Modéré
Décomposition de la notation du risque	Faible marge d'absorption de chocs
Élément d'appréciation	Non

¹Dans le cadre révisé de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, l'indicateur composite de la Côte d'Ivoire est de 2,92 sur la base des PEM d'avril 2021 et de l'EPIN 2019, ce qui correspond à une capacité d'endettement moyenne.

PERIMETRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. **La dette publique englobe la dette contractée par l'administration centrale et les garanties que cette dernière fournit, y compris celles liées à la dette des entreprises publiques** (tableau 1 du texte). L'AVD classe la dette extérieure et la dette intérieure selon la monnaie de libellé, car l'insuffisance des données ne permet pas d'utiliser le critère de résidence.² La dette des administrations locales est exclue de l'AVD. Les administrations locales sont autorisées à emprunter dans les limites et aux conditions déterminées par décret. Aucune information sur cette dette n'est disponible. Concernant la dette des entreprises publiques, les autorités ont accompli des progrès ces dernières années dans la collecte d'informations financières et l'amélioration du suivi. À la fin de 2020, la dette commerciale des entreprises publiques garantie et non garantie atteignait respectivement 2,1 et 1,1 % du PIB. L'approche adoptée dans la présente AVD est la suivante :

- L'ensemble de la dette *garantie* des entreprises publiques et de la *dette rétrocédée* est pris en compte dans l'encours de la dette du scénario de référence.
- La dette des entreprises publiques *non garantie* est prise en compte dans le choc sur les passifs conditionnels ; ce choc est établi par défaut à 2 % du PIB.³

Tableau 1 du texte. Côte d'Ivoire : périmètre de la dette du secteur public

Sous-secteurs du secteur public	Sous secteurs couverts
1 Administration centrale	X
2 Administrations d'États fédérés et locales	
3 Autres éléments des administrations publiques	
4 dont : administrations de sécurité sociale	X
5 Fonds extrabudgétaires (FEB)	
6 Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	X
7 Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)	X
8 Dette non garantie des entreprises publiques	

2. **Les autorités continuent de chercher à renforcer leurs capacités à enregistrer et à suivre la dette publique et les passifs conditionnels.** Il convient de continuer de s'employer à élargir la couverture des données relatives aux entreprises publiques dans le scénario de référence de l'AVD, notamment en consolidant les comptes budgétaires de l'administration centrale avec les états financiers des entreprises publiques (tant du côté des recettes que des dépenses). Les autorités considèrent cette consolidation comme une condition préalable à l'incorporation de la

²La dette détenue par la Banque Ouest Africaine de développement (BOAD), qui est libellée en francs CFA, est considérée comme intérieure. Par rapport à l'AVD précédente (rapport pays du FMI n° 20/321), cette AVD exclut la dette extérieure privée de la dette extérieure du fait des informations limitées sur l'encours de la dette extérieure privée et les paiements liés.

³La dette des entreprises publiques non garantie n'est pas incluse dans le scénario de référence car les informations sont limitées.

dette des entreprises publiques dans la dette totale (dans le scénario de référence) et ont reçu une mission d'assistance technique à cet effet.

3. L'ampleur du choc dans le test de résistance sur les passifs conditionnels réalisé dans le cadre de l'analyse de sensibilité tient compte d'éventuels passifs supplémentaires. Les paramètres PFR-CVD par défaut sont appliqués pour le choc sur les passifs conditionnels. Ils pourraient provenir de la dette des entreprises publiques non comprise dans le champ d'application des données, des accords de partenariat public-privé et du secteur financier. Le total des passifs conditionnels pour le test est estimé à 9,3 % du PIB (tableau 2 du texte). Le stock de partenariats public-privé représente environ 6,6 % du PIB, dont une grande part d'engagements d'investissement dans le secteur énergétique.

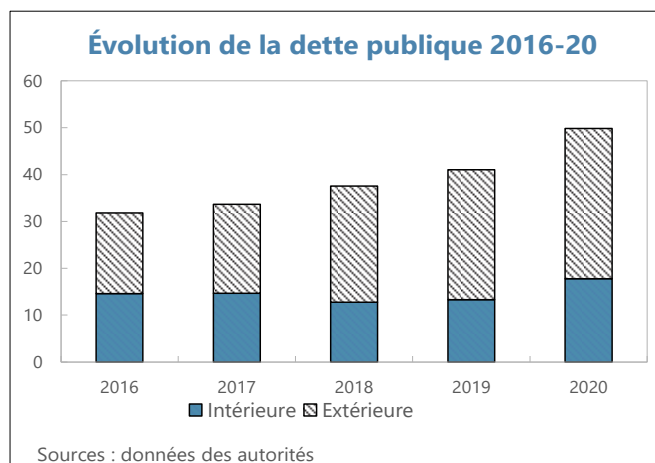
Tableau 2 du texte. Côte d'Ivoire : ampleur du choc retenu pour le test de résistance sur les passifs conditionnels

1 Couverture des données sur la dette publique du pays	Administration centrale plus administrations de sécurité sociale 0 Dette garantie par l'État		
	Défaut	Utilisés pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2 Autres dettes des administrations publiques non prises en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	0	
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	2	
4 PPP	35 pourcentage du stock en PPA	2,30	
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 pourcentage du PIB	5	
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		9,3	

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA DETTE

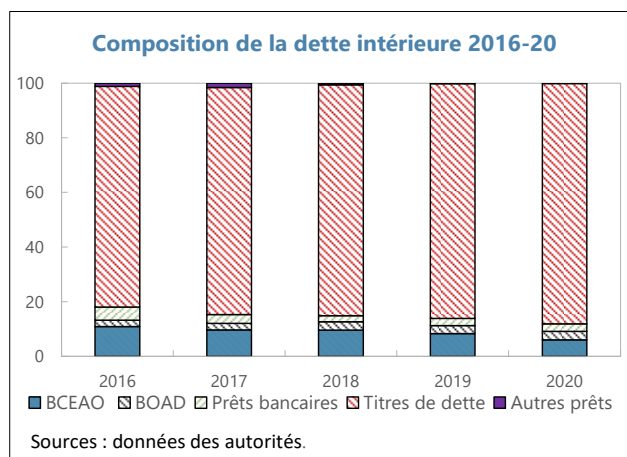
4. La dette publique a nettement augmenté ces dernières années et la part de la dette extérieure dans la dette totale a progressé.⁴ L'augmentation de l'endettement de 2016 à 2019 est due au recours plus important à la dette extérieure, notamment pour financer l'augmentation de l'investissement et des dépenses sociales dans le contexte du plan national de développement 2015-2020. Dans la stratégie de la dette à moyen terme 2019-2023, il était initialement envisagé



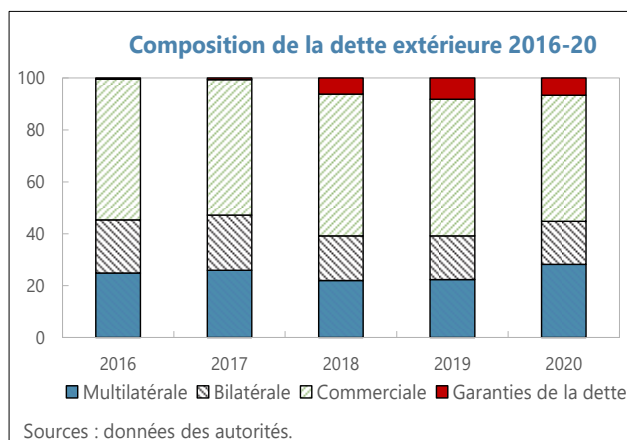
⁴Dans la présente AVD, la dette extérieure contractée ou garantie par l'État exclut les créances associées au contrat de désendettement et de développement (C2D), qui ont été annulées dans le cadre de l'allègement de la dette de l'initiative PPTE. Le C2D est un outil de restructuration de la dette au titre duquel la Côte d'Ivoire continue de rembourser sa dette bilatérale envers la France et l'Espagne jusqu'à ce qu'elle soit épongée, mais les montants remboursés lui sont rétrocédés sous forme de dons pour financer des programmes de réduction de la pauvreté. Les services du FMI incluent les flux liés au processus C2D dans les comptes extérieur et budgétaire pour tenir compte des flux de trésorerie bruts (service de la dette et dons). Voir le rapport pays du FMI n° 14/358 et le Supp.1, 21/11/2014 pour plus de détails.

que 70 % des nouveaux financements proviennent de sources externes, avec une augmentation des emprunts commerciaux. Une large part des emprunts extérieurs est libellée en euros afin de limiter le risque de taux de change. La dette publique s'est établie à 49,8 % du PIB fin 2020, contre 31,8 % en 2016. La dette extérieure s'est établie à 32,1 % du PIB fin 2019, contre 17,2 % en 2016, soit 64 % de la dette totale fin 2020, contre 54 % en 2016.

5. La majorité de la dette intérieure prend la forme de titres en francs CFA. Ces titres ont une échéance de 3 mois à 15 ans et sont détenus par des investisseurs nationaux et d'autres investisseurs de l'UEMOA. Les autorités sont conscientes du fait qu'un recours excessif au marché régional risque de resserrer les conditions de financement et d'évincer le crédit au secteur privé, étant donné les besoins de financement dans l'ensemble des pays de l'UEMOA.



6. Les créanciers commerciaux détiennent plus de la moitié de la dette extérieure (hors garanties). Près de 90 % de la dette commerciale est composée d'euro-obligations. Les autorités ont mené une opération de gestion des passifs en 2020 afin de réduire les risques de change et d'allonger les échéances de la dette. Les créanciers multilatéraux ont augmenté leur part de la dette et détenaient 28 % de la dette extérieure en 2020, la Côte d'Ivoire ayant mobilisé un financement extérieur



concessionnel considérable pour financer sa riposte à la pandémie. Le FMI et la Banque mondiale ont conjointement satisfait près de 25 % des besoins en financement du pays en 2020. La part de la dette extérieure détenue par des créanciers bilatéraux a en revanche baissé depuis 2016 : elle représentait 17 % de l'encours de la dette extérieure fin 2020, contre 21 % en 2016. La part restante (52 %) est associée à des créanciers commerciaux.

7. Les autorités ont souscrit à l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) en 2020. Les autorités ont adressé des courriers officiels au Club de Paris. Néanmoins, dans la mesure où une part importante de la dette extérieure arrivant à échéance en 2020 et en 2021 a été annulée par des créanciers bilatéraux dans le cadre du C2D (voir note de bas de page 4), l'avantage de l'ISSD est limité. En 2020, les paiements suspendus représentaient environ 0,2 % du PIB, soit 4,5 % du service total de la dette (y compris le C2D). Pour 2021, les paiements du service de la dette qui pouvaient être suspendus dans le cadre de la prolongation de l'ISSD représentent 0,3 % du PIB.

ÉVOLUTION RECENTE ET HYPOTHESES

8. La Côte d'Ivoire a fait preuve d'une grande résilience face à la pandémie. En 2020, on estime la croissance à environ 2 %, soit un niveau supérieur à la plupart des pays préémergents d'Afrique sub-saharienne. Ce résultat s'explique par les solides paramètres fondamentaux d'avant la crise, une riposte rapide des pouvoirs publics et une dépendance relativement plus faible aux secteurs les plus vulnérables à la pandémie. Le pays a connu une deuxième vague de COVID-19 modérée en janvier 2021 (avec un pic de 400 cas par jour), mais en avril le nombre de cas a de nouveau chuté en-deçà des 100 par jour, avec une mortalité faible (légèrement plus de 300 décès liés à la COVID au total depuis février 2020). La vaccination a débuté en mars 2021 et le taux d'adoption du vaccin par la population a décollé après un démarrage lent. À la mi-juin 2021, les autorités ont reçu environ 830 000 doses, dont environ 84 % ont été utilisées. La population est de plus en plus nombreuse à vouloir se faire vacciner, ce qui contribue à réduire la probabilité d'une nouvelle vague de COVID. L'économie semble avoir déjà amorcé son rebond depuis le deuxième semestre de 2020. Le déficit des transactions courantes devrait s'être creusé pour atteindre 3,5 % du PIB en 2020, contre 2,3 % en 2019, principalement à cause du recul de la demande mondiale.

9. Les hypothèses du scénario de référence sont conformes au cadre macroéconomique décrit ci-dessous (tableaux 2 et 3 du texte). Il s'agit notamment d'une trajectoire de croissance légèrement plus faible que prévu au moment des septième et huitième revues (décembre 2020), d'une inflation modérée à moyen terme grâce à l'arrimage du taux de change à l'euro, d'une amélioration graduelle de la position extérieure, et d'un rééquilibrage budgétaire progressif pour atteindre d'ici à 2024 la norme fixée pour le déficit budgétaire à l'échelle régionale, à savoir 3 % du PIB. Les projections supposent en outre un recours équilibré à l'endettement intérieur et extérieur.

- **Trajectoire de croissance du PIB plus faible à partir de 2021.** Du fait de l'amélioration de la conjoncture mondiale et du redressement de la demande intérieure après le choc dû à la COVID, la croissance du PIB réel devrait rebondir, de 2 % en 2020 à 6 % en 2021, en dépit des pénuries d'électricité à court terme. À moyen terme, la croissance devrait connaître un pic à 6,5 % en 2022, pour ensuite progressivement revenir à son potentiel de 6 % à l'horizon 2026, contre une croissance potentielle à moyen terme de 6,5 % prévue dans les septième et huitième revues. La mise en œuvre d'un solide programme de réformes à définir dans le cadre du plan national de développement (PND) à venir pourrait cependant susciter une confiance plus forte et des investissements plus élevés, ce qui contribuerait à stimuler la productivité et la croissance.
- **Inflation modérée à moyen terme.** L'inflation annuelle moyenne devrait temporairement grimper jusqu'à 2,5 % en 2021, du fait des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à la suite des mesures de confinement et des fermetures de frontières, ainsi que de l'impact du rationnement de l'électricité dans certains secteurs. Cependant, elle devrait rester modérée à environ 2 % à moyen terme, bénéficiant de l'arrimage du taux de change à l'euro.
- **Creusement des déficits budgétaires à court terme.** Les mesures décisives qui se sont imposées pour faire face à la pandémie ont creusé les déficits budgétaires primaire et global à

3,7 et 5,6 % du PIB respectivement en 2020. Les autorités prévoient de retarder le rééquilibrage budgétaire et de maintenir le déficit global en 2021 à 5,6 % du PIB comme en 2020, afin de tenir compte de besoins temporaires associés aux dépenses d'investissement retardées, d'une hausse des dépenses nécessaires dans le domaine de la sécurité et de recettes budgétaires plus faibles que prévu à la suite des pénuries d'électricité temporaires. Alors que les autorités s'attendent à ce que les dépenses de sécurité plus élevées persistent durant les deux années à venir et envisagent un plan d'investissement public pluriannuel important, elles prévoient de converger vers l'objectif régional de 3 % du PIB d'ici à 2024 au plus tard au lieu de 2023.

- **Prévisions de recettes fiscales similaires.** La prévision des recettes fiscales est plus ou moins similaire à celle de l'AVD précédente, qui tient compte de la faiblesse relative des recettes. Il est supposé que les recettes fiscales augmentent de 12,4 % du PIB en 2020 à 13 % en 2026.
- **Baisse du déficit courant.** Le déficit des transactions extérieures courantes devrait quelque peu se réduire, de 4,3 % du PIB en 2021 à 3,5 % en 2026. Les hypothèses relatives aux importations ont été revues à la hausse depuis la précédente AVD, afin de tenir compte des prévisions d'importations plus élevées de biens d'équipement à la suite de l'augmentation de l'investissement dans le contexte du PND. Si l'on y ajoute la révision à la baisse des exportations à moyen terme pour tenir compte de la mise à jour des prévisions de la production et des prix du cacao, ceci se traduirait par une révision à la baisse du solde courant. Ces hypothèses sont exposées à des risques, notamment d'éventuels chocs défavorables sur les termes de l'échange ainsi qu'une croissance mondiale plus faible que prévu dans le contexte de la pandémie et de la montée du protectionnisme.

10. La stratégie de gestion de la dette des autorités vise à satisfaire les besoins bruts de financement tout en préservant la viabilité de la dette, au moyen d'un juste équilibre entre instruments de financement extérieur et intérieur. Conformément à la stratégie de gestion de la dette à moyen terme des autorités, les besoins de financement de la Côte d'Ivoire devraient être satisfaits en 2021 grâce à diverses sources en devises et en monnaie nationale. Les autorités ont communiqué qu'elles souhaitent limiter l'emprunt extérieur à la couverture du service de la dette extérieure. Pour refléter cette volonté, le niveau des emprunts commerciaux extérieurs est établi aux alentours de la projection du service de la dette commerciale extérieure. Le financement multilatéral et bilatéral devrait diminuer progressivement, de 2,9 % du PIB en 2021 à 1,2 % en 2041. Ces chiffres tiennent compte des projections de décaissements les plus récentes de l'AID, dont la part dans le financement multilatéral total devait augmenter à court terme, de 59 % en 2021 à 78 % en 2025, avant de reculer jusqu'à 32 % en 2041. À court terme, l'administration centrale devrait recourir à des prêts concessionnels et non concessionnels pour répondre à ses besoins de financement. Les autorités entendent aussi recourir aux marchés internationaux et régionaux de façon équilibrée compte tenu de l'effet d'éviction potentiel à l'échelle régionale. Le financement intérieur devrait s'appuyer sur l'émission de titres en francs CFA avec les échéances suivantes : moins d'un an (12 % des émissions), un à trois ans

(8 %), trois à sept ans (46 %) et plus de sept ans (34 %)⁵ Les autorités continuent de renforcer les processus liés à la gestion de la dette, avec le soutien de la Banque mondiale.

11. Le réalisme du cadre macroéconomique est généralement plausible (graphique 4). À moyen terme, les flux générateurs d'endettement prévus à moyen terme sont inférieurs à ceux observés durant les cinq années écoulées, qui s'expliquaient par un écart résiduel considérable. L'écart résiduel de 6,3 % du PIB calculé pour 2020 tient principalement à un enregistrement différent des décaissements de prêts projets dans les comptes budgétaires et les statistiques de la dette, ainsi que la non-intégration dans les comptes budgétaires des flux associés aux nouvelles dettes contractées par l'État et rétrocédées aux entreprises publiques, qui sont incluses dans la dette publique. Le rééquilibrage budgétaire prévu pour les trois prochaines années se situe dans la partie basse du quartile supérieur de la distribution des programmes appuyés par le FMI en faveur des PFR depuis 1990. La différence en 2021-2022 entre l'impulsion fiscale attendue et la projection de la croissance dans le scénario de référence pour peut être expliquée par la fin des dépenses exceptionnelles dues à la COVID-19 et la diminution des dépenses de sécurité en 2022, qui auront un effet limité sur l'activité.

Tableau 3 du texte. Côte d'Ivoire : hypothèses macroéconomiques de l'AVD des PFR										
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Est.				Projections					
(Variations annuelles en pourcentage annuel, sauf indication contraire)										
Revenu national										
PIB à prix constants	7.4	6.9	6.2	2.0	6.0	6.5	6.4	6.3	6.1	6.0
Déflateur du PIB	-1.8	0.6	0.2	0.6	1.0	1.0	1.3	1.4	1.6	1.6
Secteur extérieur (sur la base des francs CFA)										
Exportations de biens, f.o.b., à prix courants	-5.9	-11.0	20.5	-4.6	8.9	4.3	6.0	7.9	6.6	6.5
Importations de biens, f.o.b., à prix courants	-3.6	1.4	10.9	-0.1	15.7	2.2	2.7	5.4	5.8	6.5
Volume des exportations	13.5	-2.2	16.7	-3.3	2.0	6.1	9.4	9.3	7.0	6.7
Volume des importations	10.3	2.3	-1.8	7.3	3.3	5.7	5.8	6.3	6.3	6.9
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Opérations de l'administration centrale										
Recettes totales et dons	15.1	14.8	15.0	15.0	14.7	15.3	15.4	15.4	15.3	15.1
Recettes totales	14.2	14.0	14.2	14.5	14.1	14.7	14.9	15.0	15.0	15.0
Dépenses totales	18.4	17.7	17.3	20.6	20.3	19.9	19.2	18.4	18.3	18.1
Dépenses primaires	17.2	16.4	15.8	18.7	18.2	18.0	17.2	16.4	16.2	16.1
Solde primaire	-2.1	-1.6	-0.8	-3.7	-3.6	-2.7	-1.8	-0.9	-0.9	-1.0
Solde global, y compris dons, sur base des ordonn	-3.3	-2.9	-2.3	-5.6	-5.6	-4.7	-3.8	-3.0	-3.0	-3.0
Secteur extérieur										
Solde des transactions courantes	-2.0	-3.9	-2.3	-3.5	-4.3	-4.2	-3.9	-3.7	-3.6	-3.5
Solde des transactions courantes hors intérêts	-1.4	-3.2	-1.4	-2.3	-3.1	-3.2	-2.9	-2.7	-2.7	-2.6
Sources : autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et projections des services du FMI.										

⁵L'augmentation prévue du financement intérieur nécessiterait des achats considérables de titres ivoiriens par les résidents de l'UEMOA, avec une éviction potentielle des petits emprunteurs. Si ces achats n'avaient pas lieu, le financement commercial extérieur devrait augmenter pour combler ce gap. Les projections d'emprunts intérieurs dépendent de la capacité de la Côte d'Ivoire à doubler le volume d'émissions intérieures durant les trois années à venir (de 1 559 milliards de francs CFA projetés en 2021 à 2 980 milliards en 2023) aux rendements actuels.

	AVD précédente			AVD actuelle		
	2021-2026	2027-2031	2032-2040	2021-2026	2027-2031	2032-2040
PIB nominal (en milliards de dollars)	86.7	129.5	214.3	88.0	134.4	224.7
PIB réel (variation en % sur 1 an)	6.4	5.6	5.6	6.2	5.9	5.7
Budget (administration centrale)						
Recettes et dons	15.3	15.5	16.0	15.2	15.2	15.5
dont dons	0.3	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0
Dépenses primaires	16.8	16.8	17.4	16.9	16.2	16.5
Solde primaire	-1.5	-1.3	-1.5	-1.7	-1.0	-1.0
Balance des paiements						
Exportations de biens et de services	21.1	22.8	22.0	21.4	20.4	19.6
Importations de biens et de services	19.5	19.1	18.3	21.3	20.2	19.3
Solde des transactions courantes hors intérêts	-1.5	0.8	0.8	-2.8	-2.7	-2.6
Solde des transactions courantes	-2.5	0.0	0.3	-3.8	-3.6	-3.3
Nouveaux investissements directs étrangers (entrées nettes)	1.83	2.37	3.07	2.32	2.86	3.58

Sources : autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et projections du personnel du FMI

CLASSEMENT DU PAYS ET ÉLABORATION DES TESTS DE RÉSISTANCE DES SCÉNARIOS

12. La Côte d'Ivoire présente une capacité d'endettement moyenne. Selon le cadre macroéconomique des Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2021 et l'indice EPIN 2019 de la Banque mondiale, l'indicateur composite de la Côte d'Ivoire est de 2,92 (au-dessus du seuil inférieur de 2,69 mais au-dessous de la valeur limite de 3,05 pour une capacité d'endettement élevée), ce qui confirme l'évaluation d'une capacité d'endettement moyenne établie dans l'AVD précédente.⁶ Les seuils pertinents sont utilisés pour évaluer le risque d'endettement.

13. Étant donné que la Côte d'Ivoire reste dépendante des marchés mondiaux des capitaux, un test sur mesure a été réalisé concernant le financement sur ces marchés. La Côte d'Ivoire a émis des euro-obligations considérables en 2020 et début 2021 (à hauteur d'environ 1,2 et 1 milliard de dollars, respectivement), et a utilisé environ la moitié de l'émission de 2020 pour racheter des obligations à échéances plus courtes et réduire le risque de change. Sa stratégie de gestion de la dette vise à recourir aux marchés mondiaux de capitaux pour satisfaire une partie de ses besoins bruts de financement au cours des cinq prochaines années. Le test sur mesure concernant le financement sur les marchés prend pour hypothèse une hausse temporaire de 400 points de base du coût des nouveaux emprunts

⁶Le cadre macroéconomique comporte cinq autres variables : la croissance du PIB réel, les envois de fonds, la couverture des importations par les réserves, la valeur au carré de la couverture des importations par les réserves et la croissance économique mondiale. L'indicateur composite (IC) utilise des données sur une période de dix ans (5 années de données d'historiques et 5 années de projections) pour lisser les cycles économiques.

commerciaux extérieurs, conjuguée à une dépréciation nominale de 15 % du FCFA par rapport au dollar américain et à un raccourcissement des échéances et des différés d'amortissement.⁷

14. Un choc sur les passifs éventuels a été simulé afin de saisir les risques budgétaires qui pourraient être liés aux entreprises publiques, aux PPP et au marché financier. Ce test de résistance sur mesure inclut les 2 % du PIB normalisés pour les risques liés aux entreprises publiques, un choc de 2,3 % du PIB pour tenir compte des risques budgétaires potentiels sur 35 % du stock de capital des PPP et d'un choc sur le secteur financier de 5 % du PIB.

15. Des tests de résistance normalisés sur la croissance du PIB réel, le solde primaire, les exportations, les transferts courants et la dépréciation du taux de change ainsi que des tests sur mesure sur les cours des matières premières ont aussi été effectués. Les quatre premiers chocs fixent chacune des variables susmentionnées au plus bas de sa moyenne historique (moins un écart-type) ou de sa projection de référence (moins un écart-type). Une dépréciation nominale de 30 % du franc CFA par rapport au dollar lors de la première année de la projection est envisagée. Le choc sur les cours des produits de base saisit l'incidence d'une baisse soudaine d'un écart-type de ces cours.

Tableau 5 du texte. Côte d'Ivoire : indicateur composite			
Capacité d'endettement		Moyenne	
Finale	Classification basée sur la version actuelle	Classification basée sur la version précédente	Classification basée sur les deux versions précédentes
Moyenne	Moyenne 2.92	Moyenne 2.87	Moyenne 2.97
APPLICABLE		APPLICABLE	
Seuils d'endettement EXTERIEUR		Repère dette publique TOTALE	
VA de la dette en % de		VA du total de la dette publique en % du PIB	
Exportations	180	55	
PIB	40		
Service de la dette en % de			
Exportations	15		
Recettes	18		

⁷Il est estimé que la part de la dette libellée en dollars américains diminue progressivement. Le raccourcissement des échéances des emprunts extérieurs aux conditions du marché est envisagé comme suit : si l'échéance initiale est de plus de 5 ans, la nouvelle échéance est fixée à 5 ans. Si l'échéance initiale est de moins de 5 ans, la nouvelle échéance est réduite de 2/3.

ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE EXTERIEURE

16. L'analyse de viabilité de la dette extérieure indique que tous les indicateurs de la dette contractée ou garantie par l'État (CGE) se situent au-dessous de leurs seuils correspondants pour les dix prochaines années dans le scénario de référence. Le ratio VA de la dette extérieure/PIB devrait baisser, de 28,4 % en 2020 à 21,9 % en 2031 (tableau 1 et graphique 1), soit nettement en deçà du seuil correspondant de 40.⁸ Toutefois, d'après les projections, le ratio service de la dette/recettes devrait se situer à la limite de son seuil en 2024 et rester légèrement inférieur à ce dernier au cours des prochaines années. La trajectoire du ratio service de la dette/recettes souligne combien il est crucial d'accroître les recettes intérieures afin que les autorités puissent disposer d'une source viable de financement pour satisfaire leurs besoins importants de développement et dégager de la marge pour le service de la dette.

17. Des chocs sur les exportations et le financement sur le marché pénaliseraient fortement la viabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire. Un choc sur les exportations entraînerait les ratios VA dette extérieure/exportations et services/exportations au-delà du seuil, alors que la plupart des chocs porteraient l'indicateur service de la dette/recettes au-delà de son seuil dès 2023 et 2024. L'analyse des risques de financement sur le marché indique que les besoins de financement bruts et l'écart EMBI demeurent sous le niveau de référence, alors que l'indicateur service de la dette/recettes dépasserait le seuil pour des périodes prolongées si le risque de financement sur marché devenait réalité (graphique 6). Ces résultats mettent en évidence les risques que comporteraient pour la viabilité de la dette, des chocs sur les exportations ou des risques de refinancement qui pourraient résulter d'une baisse de la propension au risque au niveau mondial ou d'un raccourcissement des échéances des nouveaux emprunts commerciaux extérieurs.

ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE

18. Dans le scénario de référence, le ratio VA de la dette publique/PIB se situe en deçà de son seuil de 55 % (graphique 4). Le ratio VA de la dette publique/PIB devrait progressivement décliner au cours de la période de projection, autour de 43,5 % d'ici à 2031. Dans le même temps, le ratio VA de la dette/recettes baissera légèrement, de 294,9 % en 2020 à 283,5 % en 2031. Enfin, le ratio service de la dette/recettes, qui s'est établi à 32,9 % en 2020, devrait augmenter et atteindre 55,2 % en 2031. De nouveau, cela met également en évidence combien il est important d'accroître les recettes intérieures.

19. Les tests de résistance révèlent que la vulnérabilité la plus extrême pour la dette publique de la Côte d'Ivoire proviendrait d'un choc sur les cours des produits de base (graphique 4 et tableau 4). Dans le test de résistance normalisé relatif aux cours des produits de base, le ratio VA de la dette publique/PIB dépasserait son seuil de 55 % à compter de 2024, et

⁸L'opération de gestion des passifs de novembre 2020, qui impliquait le rachat de 486 millions dollars américains d'obligations à échéance de 2028 et 2032 et 85 millions d'obligations en euros à échéance de 2025, a légèrement amélioré les indicateurs de liquidités.

continuerait de croître par la suite. Ce choc ferait exploser les trois indicateurs de la dette et du service de la dette. Un choc sur les passifs conditionnels entraînerait un dépassement temporaire du seuil pour le ratio VA de la dette/PIB durant une période de trois ans.

NOTATION DU RISQUE ET VULNÉRABILITÉ

20. Comme dans l'analyse de viabilité de la dette de décembre 2020, la nouvelle AVD indique que la Côte d'Ivoire continue d'afficher un risque modéré de surendettement extérieur, mais avec une marge limitée d'absorption des chocs. Bien qu'aucun des indicateurs de la dette extérieure ne dépasse le seuil correspondant dans le scénario de référence, les tests de résistance standard montrent que les ratios VA de la dette extérieure/exportations, service de la dette/exportations et service de la dette/recettes dépasseraient leur seuil dans les scénarios de choc les plus extrêmes. De plus, l'analyse de la granularité fait apparaître une marge limitée d'absorption des chocs, le ratio dette extérieure/recettes demeurant sous le seuil, mais très proche de celui-ci (graphique 5). Il est donc d'autant plus nécessaire d'accroître les recettes et de diversifier la base des exportations par des transformations structurelles à moyen terme. Il est également primordial d'adopter une stratégie d'emprunt extérieur prudente visant à équilibrer les coûts et les risques des nouveaux emprunts afin de préserver la capacité d'emprunt de la Côte d'Ivoire et la viabilité de sa dette à moyen terme.

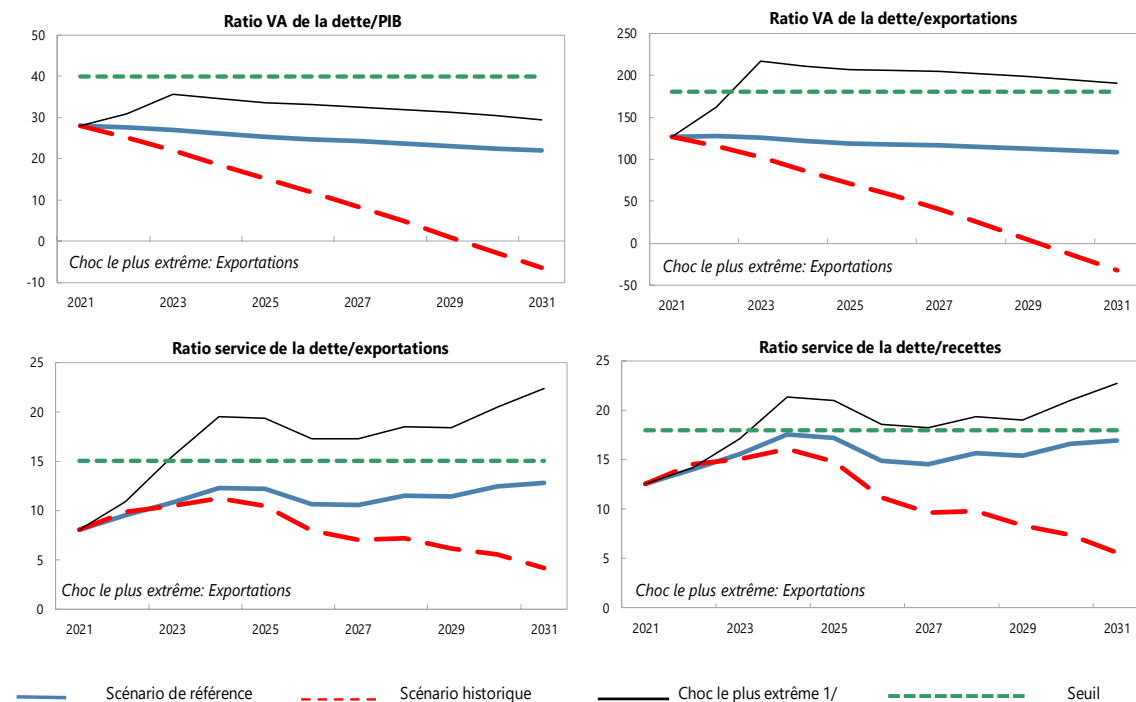
21. La présente AVD indique également que le risque de surendettement global reste modéré, mais les tests de résistance soulignent que la dette extérieure et la dette totale sont très vulnérables aux chocs. Bien que le risque de surendettement global soit modéré, le ratio VA de la dette publique/PIB dépasse son seuil (55 %) à compter de 2023 sous le choc le plus extrême (croissance) dans les tests de résistance normalisés. Trois des quatre indicateurs de la dette extérieure dépasseraient leur seuil sous le choc le plus extrême (exportations et financement sur le marché). Les risques sont exacerbés par la pandémie de la COVID-19, car la reprise de la croissance mondiale, et donc celle des exportations ivoiriennes, pourrait s'avérer plus lente que prévu.

22. Les autorités doivent accroître la résilience aux chocs qui pourraient peser sur la viabilité de la dette. Les résultats de l'AVD soulignent la nécessité de suivre attentivement les indicateurs de la dette, d'établir des projections de croissance du PIB avec prudence, de créer de l'espace budgétaire, de mettre en œuvre des politiques judicieuses pour préserver la stabilité macroéconomique et de surveiller de près les emprunts contractés par les entreprises publiques. Dans ce contexte, les autorités devraient s'efforcer d'intégrer pleinement la dette de ces entreprises dans leur analyse. Afin de dégager un espace budgétaire, les autorités doivent de toute urgence accélérer les mesures visant à accroître les recettes intérieures tout en restant déterminées à maîtriser les dépenses publiques à moyen terme.

VUES DES AUTORITÉS

23. Les autorités conviennent que la Côte d'Ivoire continue de présenter un risque de surendettement modéré. Elles sont conscientes qu'il est important d'augmenter les recettes, notamment pour améliorer leur capacité à supporter les chocs. Elles reconnaissent la nécessité d'approfondir le marché régional et réaffirment leur volonté d'accroître la productivité et d'accélérer la croissance au moyen de réformes structurelles essentielles. Elles soulignent la notation de crédit généralement stable qui a permis d'émettre des euro-obligations à la suite du choc de la pandémie. Elles soulignent que leur stratégie d'endettement à moyen terme vise à réduire les risques de refinancement et de change tout en allongeant les échéances et en créant une structure de portefeuille qui mette en équilibre la dette extérieure et intérieure.

Graphique 1. Côte d'Ivoire : Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2021-31



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Ampleur	Interactions
Choc d'engagements		
Passifs éventuels combinés	No	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base	No	No
Financement de marché	No	No

Note: "Yes" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

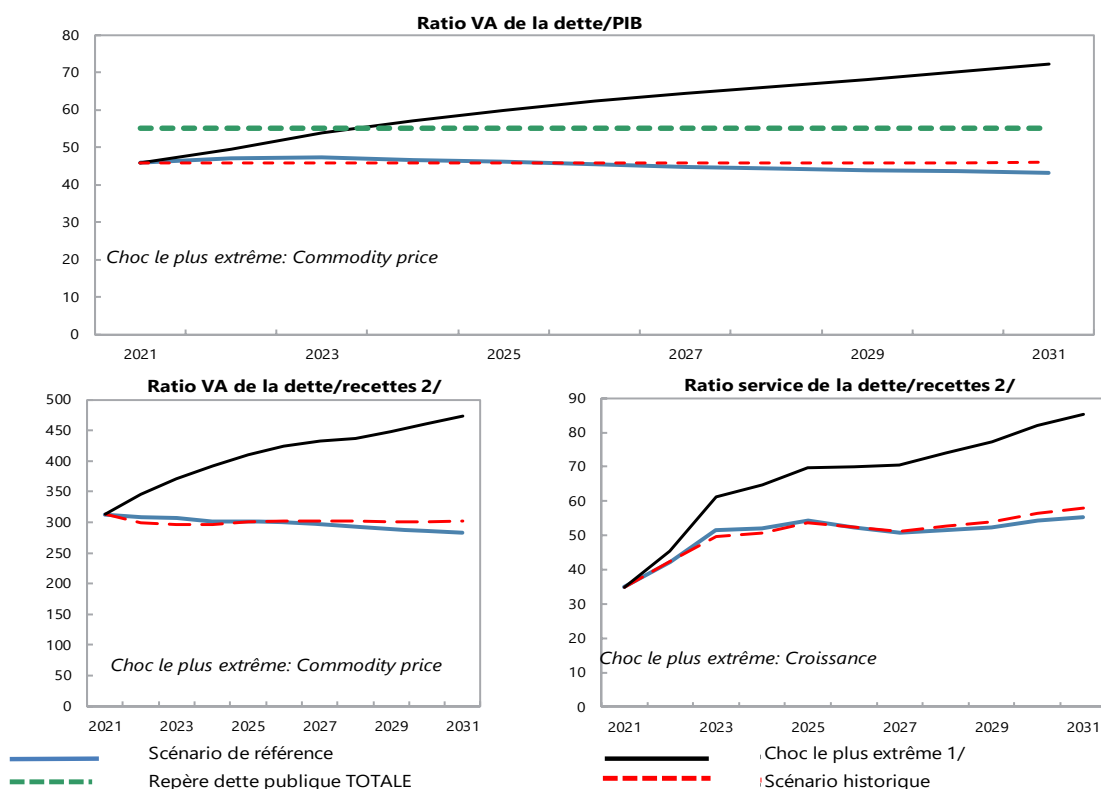
Hypothèses sur les conditions du financement supplémentaire résultant des tests de résistance *		
	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
External PPG MLT debt	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	3.5%	7.0%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	20	20
Période de grâce moyenne (minimum 1)	7	7

* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2031. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Graphique 2. Côte d'Ivoire : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios 2021-31



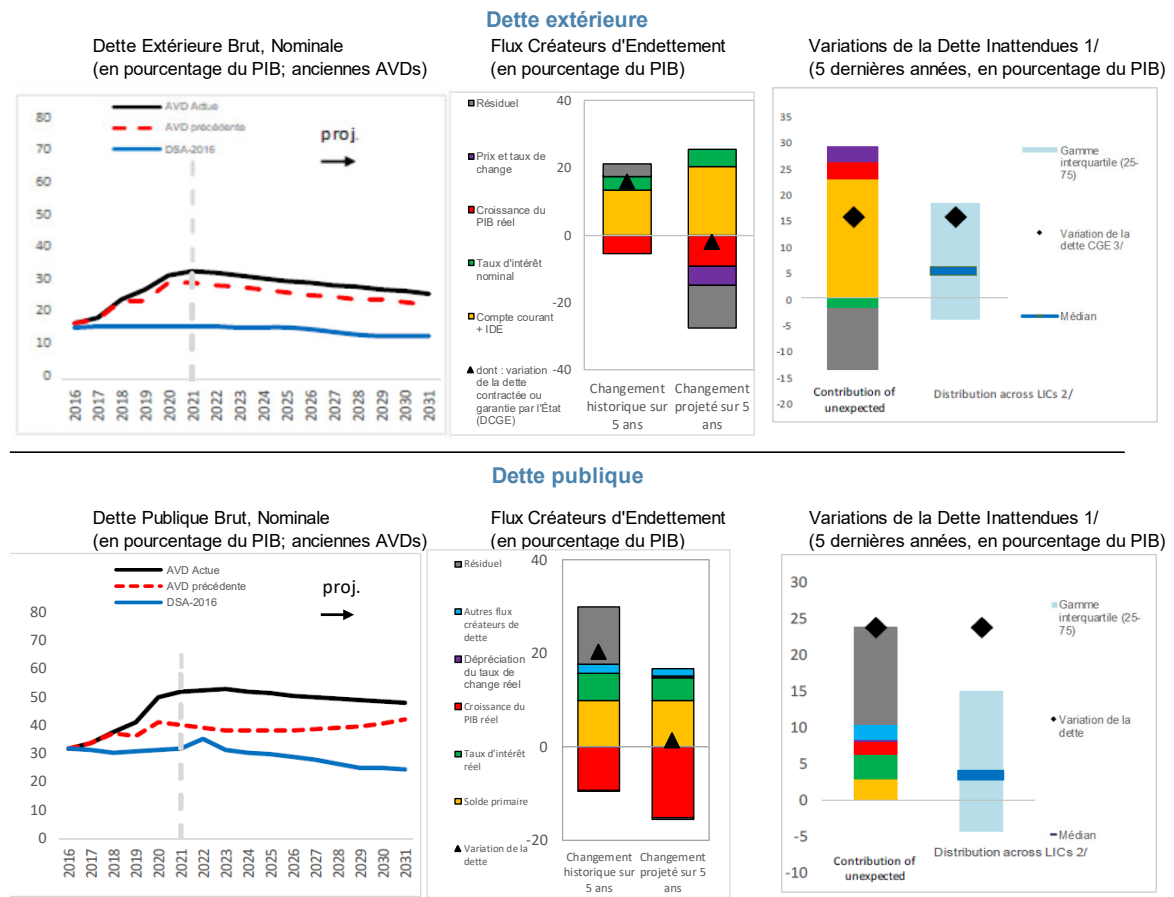
Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	34%	46%
Dette intérieure à moyen et long terme	57%	42%
Dette intérieure à court terme	8%	12%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	3.5%	7.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	20	20
Période de grâce moyenne (minimum 1)	7	7
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	4.3%	4.3%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	7	7
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	4.2%	4.2%

* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2031. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

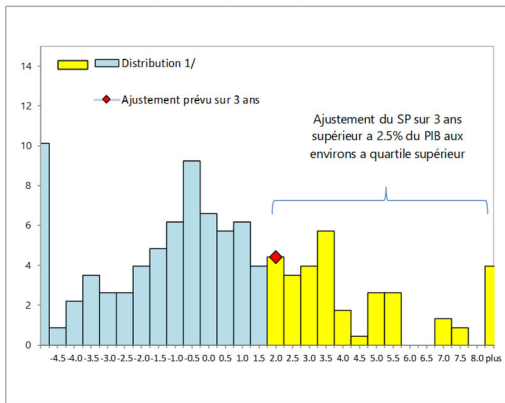
Graphique 3. Côte d'Ivoire : Moteurs de la dynamique de la dette – Scénario de référence



1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.

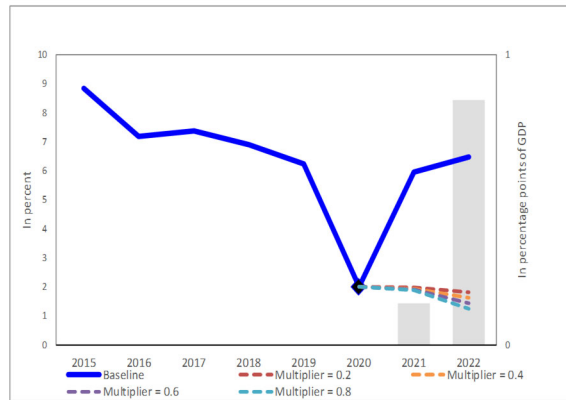
Graphique 4. Côte d'Ivoire : Outils de Réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire (points de pourcentage du PIB)

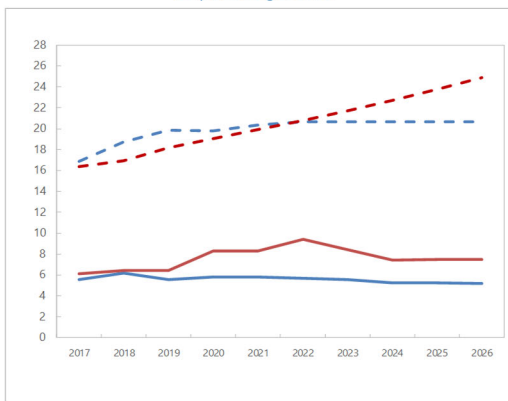


1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/

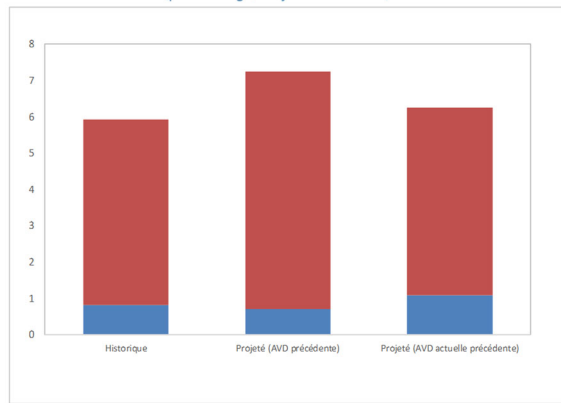


Taux de l'Investissement Public et Privé (en pourcentage du PIB)

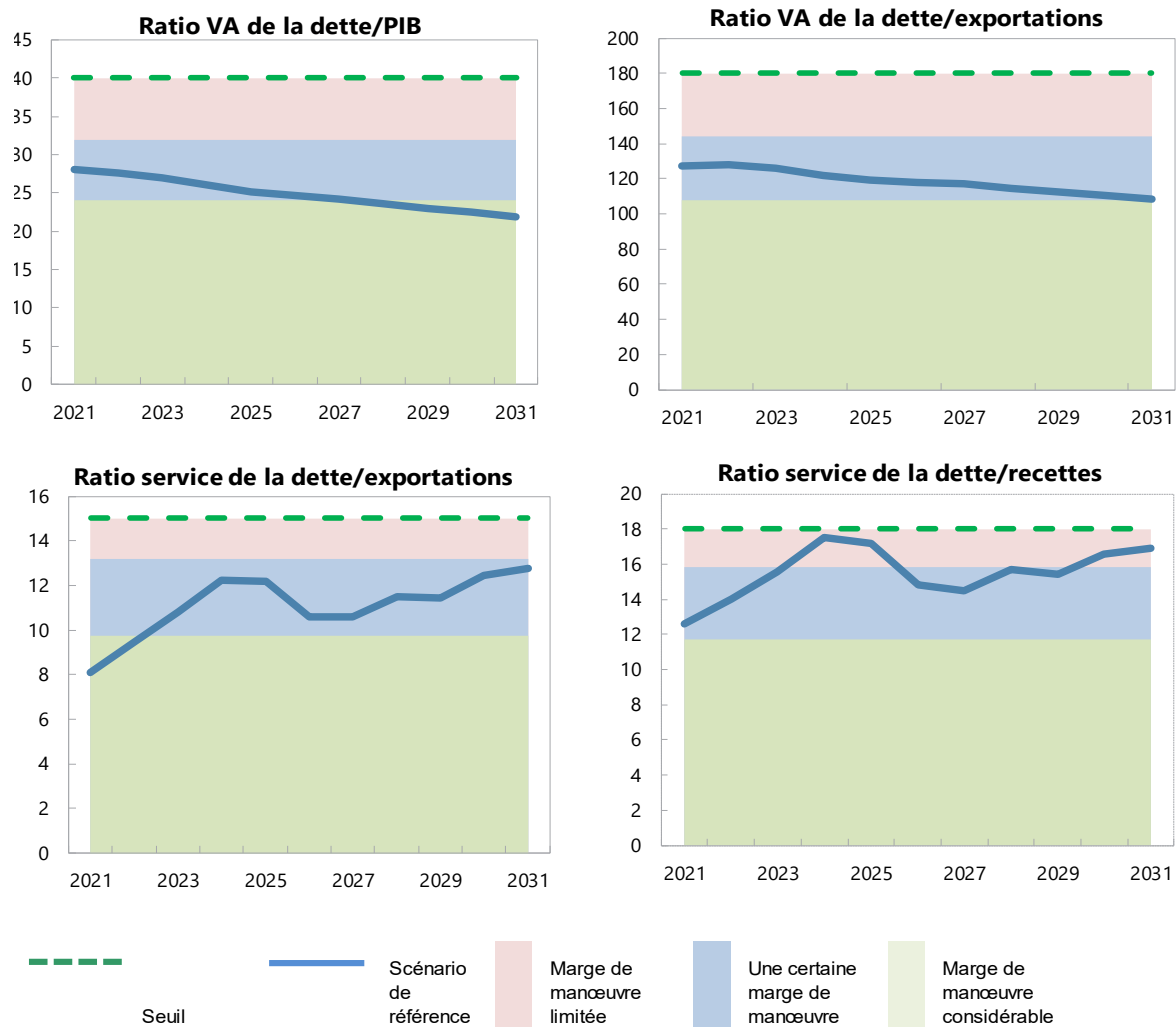


— Investissement public - AVD précédente — Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD précédente - - - Investissement privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel (pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution de l'investissement public

Graphique 5. Côte d'Ivoire : qualification de la catégorie de risque modéré 2021-31^{1/}

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

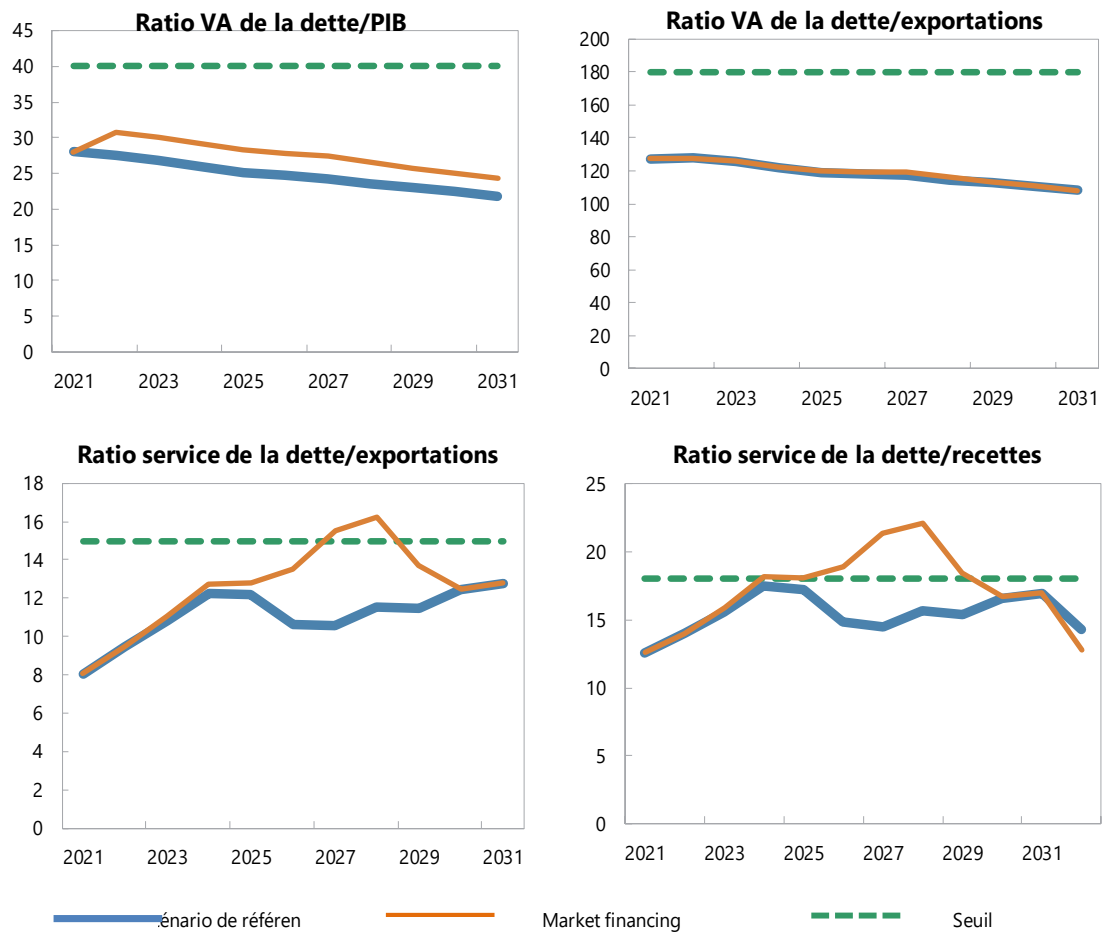
1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est égal à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

Graphique 6. Côte d'Ivoire : indicateurs des risques de financement de marché

	GFN	1/	EMBI	2/
Niveaux de référence	14		570	
Valeurs actuelles	10		350	
Dépassement	No		No	
Besoins accrus de liquidité potentiels	Low			

1/ Besoins de financement bruts maximum (BFB) sur un horizon de projection de référence de trois ans.

2/ Les spreads EMBI correspondent à la valeur maximale de la dernière période de trois mois..



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

Tableau 1. Côte d'Ivoire : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2018-41
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2031	2041	Scénario	Projections
Dette extérieure (nominale) 1/	24.8	27.7	32.1	33.2	32.7	32.0	31.0	30.1	29.6	26.3	18.7	21.3	29.7
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	24.8	27.7	32.1	33.2	32.7	32.0	31.0	30.1	29.6	26.3	18.7	21.3	29.7
Variation de la dette extérieure	5.8	3.0	4.4	1.1	-0.4	-0.7	-1.0	-0.9	-0.5	-0.7	-0.8		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	2.7	3.3	3.3	3.7	3.5	3.1	3.0	3.1	3.2	3.6	4.1	0.5	3.3
Déficit extérieur courant hors intérêts	3.2	1.4	2.4	3.4	3.2	2.8	2.7	2.6	2.6	2.7	2.4	-0.1	2.8
Déficit de la balance des biens et services	0.2	-1.6	-0.3	0.4	0.2	-0.1	-0.3	-0.4	-0.3	-0.2	-0.4	-2.9	-0.1
Exportations	22.6	23.6	21.3	22.0	21.6	21.4	21.4	21.2	20.9	20.2	19.3		
Importations	22.7	22.0	21.0	22.4	21.8	21.2	21.1	20.8	20.6	20.0	18.8		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	1.0	1.0	0.9	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.1
<i>dont : officiels</i>	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.4	-0.4	-0.4	-0.2	-0.1	0.0	0.0		
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	2.1	2.0	1.8	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
IDE nets (négatifs = entrées)	0.8	1.3	1.0	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3	1.6	2.1	0.9	1.3
Dynamique endogène de la dette 2/	-1.4	0.6	-0.1	-0.8	-0.9	-0.9	-0.8	-0.7	-0.7	-0.6	-0.4		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.7	0.9	1.1	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.6		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.2	-1.5	-0.5	-1.7	-2.0	-1.9	-1.9	-1.7	-1.7	-1.5	-1.0		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-0.9	1.3	-0.7		
Résiduel 3/	3.1	-0.4	1.1	-2.6	-3.9	-3.9	-4.0	-3.9	-3.7	-4.3	-4.9	-0.7	-3.9
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	28.4	28.0	27.6	26.9	26.0	25.2	24.7	21.9	15.4		
VA de la dette extérieure CGE/exportations	133.3	127.2	127.7	126.0	121.6	118.9	117.9	108.3	80.0		
Ratio service de la dette CGE/exportations	6.1	6.9	8.3	8.1	9.5	10.8	12.3	12.2	10.6	12.8	8.6		
Ratio service de la dette CGE/recettes	9.8	11.4	12.3	12.6	14.0	15.6	17.5	17.2	14.8	16.9	10.7		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	3146.6	2528.7	3145.6	4376.8	4926.7	5325.2	5918.6	6316.5	6518.9	10486.7	19359.5		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.9	6.2	2.0	6.0	6.5	6.4	6.3	6.1	6.0	5.8	5.6	6.3	6.1
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	5.2	-5.0	2.6	7.6	3.3	2.7	2.3	2.2	2.1	1.6	1.6	0.0	2.6
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	4.2	3.6	4.2	3.2	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.3	3.6	3.5
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	1.8	5.4	-5.6	18.0	7.9	8.1	8.9	7.3	7.1	6.8	7.0	0.5	8.3
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	11.3	-2.3	-0.4	22.1	6.9	6.5	8.0	7.0	7.3	6.8	6.7	2.3	8.4
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	17.0	16.0	16.4	16.9	17.4	17.8	14.2	17.3	...	16.4
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	14.0	14.2	14.5	14.1	14.7	14.9	15.0	15.0	15.0	15.2	15.6	13.3	15.0
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	443.2	469.2	336.3	1086.9	1122.7	1168.7	1243.1	1190.4	1155.3	707.8	711.7		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	1.3	1.2	1.0	1.0	0.8	0.7	0.4	0.3		0.8
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	26.1	28.5	27.8	27.4	24.5	22.0	14.4	17.6		21.6
PIB nominal (milliards de dollars EU)	58,011	58,539	61,231	69,826	76,817	83,967	91,310	99,045	107,156	154,658	314,351		
Croissance du PIB nominal en dollars	12.5	0.9	4.6	14.0	10.0	9.3	8.7	8.5	8.2	7.5	7.3	6.1	8.8
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	28.4	28.0	27.6	26.9	26.0	25.2	24.7	21.9	15.4		
En pourcentage des exportations	133.3	127.2	127.7	126.0	121.6	118.9	117.9	108.3	80.0		
Ratio service de la dette/exportations	6.1	6.9	8.3	8.1	9.5	10.8	12.3	12.2	10.6	12.8	8.6		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	17362.2	19553.1	21187.1	22599.9	23748.7	24922.5	26450.1	33803.2	48449.5		
(VAT - VAT-1/PIB)-1 (en pourcentage)	3.6	2.3	1.8	1.4	1.3	1.5	1.1	0.5		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	-2.5	-1.5	-2.0	2.3	3.6	3.6	3.6	3.5	3.1	3.3	3.2		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p + g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes

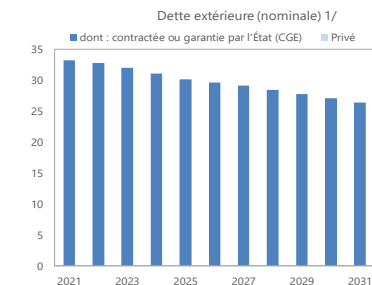
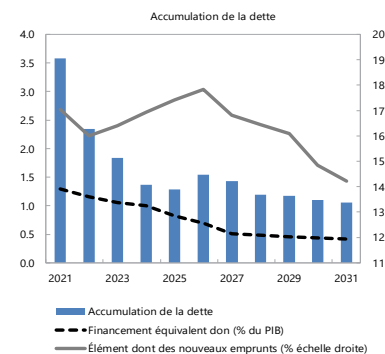


Tableau 2. Côte d'Ivoire : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2018-41
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2031	2041	Scénario historique	Projections
Deette du secteur public 1/	37.6	41.0	49.8	51.4	52.3	52.4	51.7	51.1	50.3	47.8	45.6	34.9	50.2
dont : libellée en devises	24.8	27.7	32.1	33.2	32.7	32.0	31.0	30.1	29.6	26.3	18.7	21.3	29.7
Variation de la dette du secteur public	3.9	3.5	8.8	1.5	1.0	0.1	-0.7	-0.6	-0.8	-0.4	-0.1		
Flux générateurs d'endettement identifiés	1.9	1.0	2.5	1.5	1.0	0.1	-0.7	-0.6	-0.8	-0.5	-0.2	0.7	-0.2
Déficit primaire	1.6	0.8	3.7	3.6	2.7	1.8	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.5	1.4
Recettes et dons	14.8	15.0	15.0	14.7	15.3	15.4	15.4	15.3	15.1	15.3	15.6	14.1	15.2
dont : dons	0.8	0.8	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5	0.3	0.2	0.0	0.0		
Dépenses primaires (hors intérêts)	16.4	15.8	18.7	18.2	18.0	17.2	16.4	16.2	16.1	16.2	16.6	15.6	16.6
Dynamique automatique de la dette	-0.5	0.1	-1.3	-2.2	-2.2	-2.1	-2.0	-1.8	-1.7	-1.5	-1.2		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1.3	-1.2	0.7	-2.2	-2.2	-2.1	-2.0	-1.8	-1.7	-1.5	-1.2		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	0.8	1.0	1.5	0.6	1.0	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-2.2	-2.2	-0.8	-2.8	-3.1	-3.2	-3.1	-3.0	-2.9	-2.6	-2.4		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.8	1.3	-2.0		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.8	0.2	0.1	0.2	0.4	0.4	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2
Produit des privatisations (néгатif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.8	0.2	0.1	0.2	0.4	0.4	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	2.0	2.4	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	-0.3	0.0
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	44.3	45.9	47.0	47.2	46.6	46.1	45.4	43.3	42.3		
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)	294.9	312.8	307.9	306.9	301.8	302.0	299.8	283.5	270.9		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	29.1	30.7	32.9	34.9	42.3	51.5	52.1	54.2	52.3	55.2	57.6		
Besoin de financement brut 4/	6.7	5.5	8.7	8.8	9.6	10.1	9.3	9.5	8.9	9.4	10.0		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.9	6.2	2.0	6.0	6.5	6.4	6.3	6.1	6.0	5.8	5.6	6.3	6.1
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	3.9	3.6	4.2	3.0	3.4	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5	3.3	3.6	3.4
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	4.0	5.2	5.4	3.9	4.5	4.1	4.1	3.9	3.9	4.0	4.1	3.6	4.0
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	4.7	5.4	-7.1	1.6	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	0.6	0.2	0.6	1.0	1.0	1.3	1.4	1.6	1.6	1.6	1.6	1.3	1.4
Croissance des dépenses primaires réelles (corrignée du déflateur du PIB, en %)	1.9	2.6	20.8	3.1	5.0	1.6	1.4	5.0	5.3	6.3	5.7	10.5	4.7
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-2.3	-2.7	-5.1	2.0	1.8	1.7	1.6	1.5	1.7	1.4	1.1	-3.4	1.6
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public: Administration centrale plus administrations de sécurité sociale/Dette garantie par l'État. Définition de la dette extérieure/intérieure est Currency-based.

2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

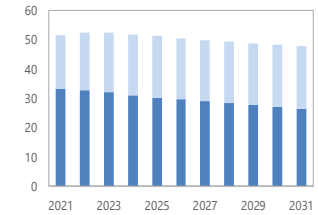
5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-): excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes

Deette du secteur public 1/

■ dont: en monnaie nationale
■ dont: en monnaie étrangère



■ dont: détenu par les résidents
■ dont: détenu par les non-résidents

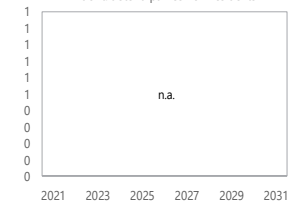


Tableau 3. Côte d'Ivoire : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2021-31
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	28.0	27.6	27	26	25	25	24	24	23	22	21.9
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	28	25	22	18	15	12	8	5	1	-3	-6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	28	30	31	30	29	29	28	27	27	26	25
B2. Solde primaire	28	28	28	27	27	26	26	25	24	24	23
B3. Exportations	28	31	36	35	34	33	33	32	31	30	29
B4. Autres flux 3/	28	28	28	27	26	26	25	25	24	23	23
B5. Dépréciation	28	35	31	30	28	28	27	27	26	25	25
B6. Combinaison de B1-B5	28	33	31	30	29	28	28	27	27	26	25
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	28	32	32	31	30	30	30	30	29	29	28
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	28	28	28	27	26	26	25	25	24	23	23
C4. Financement de marché	28	31	30	29	28	28	27	27	26	25	24
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	127	128	126	122	119	118	117	115	113	110	108
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	127	116	102	86	71	57	41	23	5	-14	-32
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	127	128	126	122	119	118	117	115	113	110	108
B2. Solde primaire	127	130	132	128	125	124	124	122	120	118	116
B3. Exportations	127	162	217	210	207	205	205	201	199	195	190
B4. Autres flux 3/	127	130	130	126	123	122	121	119	117	115	112
B5. Dépréciation	127	128	114	110	107	106	105	103	101	99	97
B6. Combinaison de B1-B5	127	153	127	152	149	147	147	144	141	138	135
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	127	148	149	145	144	144	145	144	143	142	140
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	127	129	129	126	124	123	122	120	118	116	113
C4. Financement de marché	127	128	126	122	120	119	116	113	111	108	108
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	8	9	11	12	12	11	11	12	11	12	13
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	8	10	10	11	10	8	7	7	6	6	4
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	8	9	11	12	12	11	11	12	11	12	13
B2. Solde primaire	8	9	11	13	13	11	11	12	12	13	13
B3. Exportations	8	11	15	19	19	17	17	18	18	20	22
B4. Autres flux 3/	8	9	11	13	12	11	11	12	12	13	13
B5. Dépréciation	8	9	11	11	11	10	10	11	11	12	11
B6. Combinaison de B1-B5	8	11	14	15	15	13	13	14	14	16	16
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	8	9	12	14	14	12	12	13	13	14	15
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	8	10	11	13	13	11	11	12	12	13	13
C4. Financement de marché	8	9	11	13	13	14	16	16	14	13	13
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	12.6	14.0	15.6	17.5	17.2	14.8	14.5	15.7	15.4	16.6	16.9
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	13	14	15	16	15	11	10	10	8	7	6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	13	15	18	20	20	17	17	18	18	19	20
B2. Solde primaire	13	14	16	18	18	15	15	16	16	17	18
B3. Exportations	13	14	17	21	21	19	18	19	19	21	23
B4. Autres flux 3/	13	14	16	18	18	15	15	16	16	17	18
B5. Dépréciation	13	18	20	21	20	17	17	18	18	20	19
B6. Combinaison de B1-B5	13	15	19	20	20	17	17	18	18	20	19
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	13	14	17	20	19	17	17	18	18	19	20
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	13	15	17	19	19	16	15	16	16	17	18
C4. Financement de marché	13	14	16	18	18	19	21	22	18	17	17
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Côte d'Ivoire : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public, 2021–31
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	46	47	47	47	46	45	45	44	44	44	43
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	46	52	58	60	62	63	65	67	68	70	72
B2. Solde primaire	46	48	49	49	48	47	47	46	46	46	45
B3. Exportations	46	50	55	54	54	53	53	52	51	51	50
B4. Autres flux 3/	46	47	48	48	47	46	46	45	45	44	44
B5. Dépréciation	46	53	51	49	47	45	43	42	40	38	37
B6. Combinaison de B1-B5	46	47	48	48	47	47	46	46	45	45	45
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	46	56	56	56	55	54	53	53	52	52	52
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	46	50	54	57	60	62	64	66	68	70	72
C4. Financement de marché	46	47	47	47	46	46	45	45	44	44	43
Repère dette publique TOTALE	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	313	308	307	302	302	300	297	292	289	286	284
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	313	300	297	296	300	302	302	301	301	301	301
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	313	338	377	387	403	417	429	439	449	461	473
B2. Solde primaire	313	314	321	316	316	314	310	306	302	299	297
B3. Exportations	313	326	359	353	353	351	347	342	338	335	330
B4. Autres flux 3/	313	311	313	308	308	306	302	298	294	291	289
B5. Dépréciation	313	349	336	320	310	298	286	274	262	252	242
B6. Combinaison de B1-B5	313	305	315	310	310	309	306	302	298	296	294
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	313	369	366	360	360	357	354	349	344	341	338
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	313	345	372	392	411	424	432	437	448	460	473
C4. Financement de marché	313	308	307	303	304	302	299	294	290	286	283
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	35	42	52	52	54	52	51	52	52	54	55
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	35	42	50	51	54	52	51	53	54	56	58
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	35	45	61	65	70	70	71	74	77	82	85
B2. Solde primaire	35	42	53	55	56	54	53	54	55	57	57
B3. Exportations	35	42	53	55	58	56	54	55	56	58	61
B4. Autres flux 3/	35	42	52	52	55	53	51	52	53	55	56
B5. Dépréciation	35	42	53	54	56	53	51	52	53	55	55
B6. Combinaison de B1-B5	35	42	52	53	55	53	52	53	54	56	57
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	35	42	65	61	63	61	60	61	62	62	62
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	35	45	59	65	70	70	70	73	76	81	84
C4. Financement de marché	35	42	52	53	55	56	58	58	55	55	55

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Déclaration de M. Aivo Andrianarivelo, administrateur pour la Côte d’Ivoire, et de
M. Marcellin Koffi Alle, conseiller principal de l’administrateur**

**Réunion du conseil d’administration
21 juillet 2021**

1. Les autorités ivoiriennes, que nous représentons, souhaitent remercier le conseil d’administration, la direction et les services du FMI de leur coopération constante avec la Côte d’Ivoire. L’année 2020 a été marquée par le décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et un achat au titre de l’instrument de financement rapide (IFR) à l’appui de la riposte gouvernementale à la COVID-19. Parallèlement, appuyé par les accords au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC), le programme quadriennal des autorités a contribué à renforcer la stabilité macroéconomique et à générer une forte croissance jusqu’à son expiration en décembre 2020. Les autorités apprécient que le dialogue avec les services du FMI se soit poursuivi au-delà de la période considérée, notamment dans le cadre de la consultation de 2021 au titre de l’article IV. Cette consultation a été l’occasion d’entretiens approfondis sur les grands problèmes économiques en Côte d’Ivoire et les mesures à prendre pour les surmonter, pour sortir de la pandémie et renouer avec la dynamique de croissance de la dernière décennie. Les autorités ivoiriennes souscrivent globalement à l’orientation générale du rapport des services du FMI, qu’elles considèrent comme un juste compte rendu de ces entretiens, et prennent note avec intérêt du document de la série des questions générales (SIP).

2. La Côte d’Ivoire a été durement touchée par la pandémie de COVID-19. La riposte du gouvernement a été double : un plan sanitaire d’urgence précoce, suivi d’un ensemble de mesures économiques pour aider les entreprises et les ménages en difficulté. Grâce à cette riposte rapide et à la relative diversification de l’économie, les répercussions de la pandémie sur la croissance ont été moindres que prévu. L’activité a continué d’augmenter en 2020, ce qui n’est pas le cas de la plupart des pays comparables. Tout en continuant à débloquer des fonds pour les entreprises durement touchées, en particulier les PME, le gouvernement a cherché principalement ces derniers temps à déployer les doses de vaccin rendues disponibles grâce à l’initiative COVAX et à ses propres achats. De plus, les autorités poursuivent leur programme de réformes visant à faire face aux séquelles de la pandémie et à favoriser la transformation économique en vue d’une croissance forte, diversifiée et inclusive.

Évolution récente et perspectives

3. L’évolution récente a été dominée par le déroulement de la pandémie de COVID-19 et ses retombées économiques, ainsi que par le plan sanitaire d’urgence et les mesures macroéconomiques mis en place par les autorités pour faire face à la crise. Depuis le 11 mars 2020, date à laquelle la Côte d’Ivoire a signalé son premier cas d’infection de COVID-19, les autorités ont ajusté leur politique macroéconomique pour lutter contre les effets de la pandémie.

Outre les mesures d'endiguement destinées à limiter l'expansion du virus, une combinaison de mesures budgétaires et monétaires a constitué l'essentiel de la riposte. Les autorités ont laissé le déficit budgétaire monter à 5,6 % en 2020, contre 2,3 % avant la pandémie, afin de prendre en charge les dépenses liées au COVID. La banque centrale régionale (BCEAO) a pris des mesures pour maintenir une liquidité adéquate dans le système bancaire et assurer la circulation du crédit dans l'économie, notamment en étendant ses garanties pour faciliter l'accès au refinancement et en préparant, avec les banques, un dispositif destiné à aider les entreprises confrontées à des difficultés de remboursement de leurs prêts. Le décaissement au titre de la FCR et l'achat au titre de l'IFR se sont également avérés déterminants pour obtenir le soutien des donateurs en vue de constituer une ligne de défense supplémentaire contre la pandémie.

4. Grâce à ces mesures décisives et à une réouverture anticipée à la mi-2020, la croissance a été résiliente et devrait s'établir à 2 % en 2020, soit à un niveau plus élevé que prévu. D'autres indicateurs ont cependant mis en évidence une moindre résilience. Face aux perturbations du commerce mondial et à une demande plus faible, le déficit du compte courant devrait se creuser pour atteindre 3,5 % du PIB en 2020, contre 2,3 % en 2019. Plus récemment, la combinaison des perturbations liées à la pandémie dans les chaînes d'approvisionnement et des pénuries d'énergie a poussé l'inflation à la hausse, pour atteindre 3,9 % en glissement annuel à la fin avril. Les autorités estiment que les causes des pénuries se dissiperont dans les prochaines semaines et que l'inflation reviendra en conséquence à la normale.

5. Les autorités partagent l'analyse positive des services du FMI sur les perspectives à venir tout en étant conscientes des risques de détérioration. Elles sont d'avis que la tendance générale à l'atténuation de la pandémie à l'échelle mondiale, conjuguée à l'intensification des campagnes de vaccination tant au niveau local qu'international portent à l'optimisme. En outre, les autorités sont déterminées à faire en sorte que les chances de révision à la hausse des perspectives se matérialisent, en mettant en œuvre des réformes de grande envergure au cours de la période à venir, dans le cadre du Plan national de développement (PND 2021–25) qui est en cours d'achèvement. Leurs prévisions de croissance de 6,5 % en 2021, et de 7,7 % en moyenne sur la période 2021–25, reposent principalement sur ces efforts.

Stratégies pour l'après-pandémie et transformation économique

6. Les autorités ivoiriennes sont résolues à redoubler d'efforts au cours de la période à venir pour continuer à lutter contre les effets de la pandémie, remédier aux séquelles et revenir à leur programme de transformation économique. À cet égard, elles ont examiné avec les services du FMI certaines des principales mesures à appliquer à court et à moyen terme. Il s'agira notamment d'accroître davantage les recettes intérieures pour financer les infrastructures et les dépenses sociales tout en assurant la viabilité de la dette ; de continuer de renforcer le secteur financier pour soutenir le crédit à l'économie ; et de renforcer les réformes structurelles pour promouvoir la transformation économique.

Accroître les recettes intérieures

7. Malgré les progrès continus accomplis dans le cadre des programmes antérieurs soutenus par le FMI, les autorités ivoiriennes conviennent avec les services du FMI que le niveau des recettes intérieures reste le talon d'Achille de leurs résultats de ces dernières années. Elles sont déterminées à bien progresser dans ce domaine dans la période à venir, en s'efforçant résolument de rationaliser les dépenses fiscales, d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer l'administration fiscale. Au nombre des réalisations de la période d'avant la pandémie figurent l'adoption en mars 2019 d'un plan d'action en vue de rationaliser les dépenses fiscales sur la période 2020–23, et la révision du Code des investissements, en 2018, destinée à préparer le terrain au remplacement progressif des incitations à l'investissement par des taux d'imposition modérés. Les autorités poursuivent leurs efforts parallèlement aux recommandations des services du FMI. D'autres actions sont menées, parmi lesquelles l'élargissement de l'assiette fiscale auquel il est procédé en renforçant la collecte de l'impôt foncier et en incitant les chefs d'entreprise à s'inscrire dans la transition du secteur informel au secteur formel. En outre, le passage de l'administration fiscale au numérique est en cours et sera accélérée lorsque la pandémie aura reculé et qu'un plus grand nombre d'activités sur site seront possibles.

8. Les autorités ivoiriennes sont résolues à poursuivre l'amélioration du système fiscal afin de lever davantage de recettes. Elles sont conscientes qu'elles devront faire preuve d'une solide détermination pour faire passer le ratio impôts/PIB de 12,7 % en 2021 à 20 %, l'objectif de l'UEMOA. Il en va de même pour atteindre l'objectif de déficit budgétaire de l'UEMOA de 3 % du PIB au plus tard en 2024, au lieu de 2023. En outre, la réalisation des objectifs de recettes constituera une étape importante pour mettre fin aux vulnérabilités liées au ratio service de la dette/recettes et assurer la viabilité de la dette à l'avenir. À cette fin, les autorités sont déterminées à maintenir leur stratégie d'endettement prudente, à améliorer continuellement la gestion de la dette, tout en surveillant étroitement les risques budgétaires liés aux entreprises publiques et aux partenariats public-privé. Ces efforts combinés devraient permettre de préserver la note de risque modéré de surendettement établie dans l'analyse de viabilité de la dette.

Renforcer le secteur financier

9. Conscientes de l'importance du financement dans leur stratégie visant à bâtir une croissance tirée par le secteur privé, les autorités ivoiriennes continueront à renforcer le secteur financier. Le secteur a bien résisté à la pandémie et est globalement sain grâce aux mesures de soutien énergiques adoptées très tôt par la BCEAO. Les ratios adéquats affichés par les banques se sont traduits par un crédit solide au secteur privé, qui a augmenté de 8,7 % en glissement annuel à la fin mars 2021. Les prêts improductifs sont restés, quant à eux, globalement stables à 8,5 % en glissement annuel en mars 2021. Les autorités suivent de près l'évolution du secteur au regard de la pandémie et sont prêtes à prendre de nouvelles mesures pour maintenir la stabilité financière.

10. Dans la même optique, les autorités poursuivront la restructuration des banques publiques, en s'appuyant sur les progrès accomplis récemment. Depuis la refonte de la gestion de la Banque nationale d'investissement (BNI) et de la Banque populaire, leur situation financière s'est considérablement renforcée grâce à l'entrée de nouveaux actionnaires dans leur capital, à l'amélioration de la gouvernance et à la vente d'actifs. Des efforts du même ordre seront faits pour la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI).

Faire face aux séquelles de la pandémie et soutenir les réformes structurelles

11. La mise en œuvre de mesures visant à éviter les séquelles de la pandémie et à soutenir les réformes structurelles pour revenir au programme de transformation économique figure au premier rang des priorités des autorités. En ce qui concerne les séquelles de la pandémie, le plan social du gouvernement, le PSGouv, engagé en 2019, a pris un élan particulier en 2020 de manière à faire face aux effets potentiellement durables de la pandémie, notamment sur les populations les plus vulnérables. Les actions ont ciblé, entre autres, la santé et la protection sociale, l'accès à l'électricité et au logement, les services de base en milieu rural et les mesures de facilitation en faveur des écoles des zones reculées. Les ressources allouées au plan se sont élevées à 3 % du PIB sur deux ans.

12. Le Plan national de développement 2021–25 servira de cadre aux réformes structurelles ambitieuses des autorités au cours des cinq prochaines années. L'objectif primordial de ce programme est de poursuivre la transformation économique et de faire progresser la Côte d'Ivoire sur la voie menant au statut de pays à revenu intermédiaire. Le projet de plan s'articule autour de six piliers : i) l'accélération de la transformation structurelle par l'industrialisation et le développement de groupements industriels ; ii) l'emploi et le développement du capital humain ; iii) le développement du secteur privé et l'investissement ; iv) le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ; v) le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques ; et vi) le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

13. La mise en œuvre du PND devrait générer une croissance annuelle du PIB de 7,7 % en moyenne sur la période 2021–25, soutenue par une forte augmentation des investissements privés, qui passeront de 14,4 % du PIB en 2021 à 22,7 % en 2025. Parallèlement à ces six piliers, les réformes importantes consisteront à continuer d'améliorer le climat des affaires, à renforcer la gouvernance et à soutenir la diversification économique. Les progrès réalisés ces dernières années en matière de climat des affaires seront complétés par des mesures visant à améliorer le système judiciaire et à faire respecter les contrats. Dans la même optique, les autorités redoubleront d'efforts pour améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption, qui accroît indûment le coût des transactions commerciales. Le gouvernement poursuivra son effort de diversification de l'économie pour ne plus être tributaire des exportations de produits de base. Certaines actions telles que la création de parcs industriels et la fourniture d'infrastructures et de services aux collectivités seront accélérées pour attirer les investisseurs dans le secteur manufacturier. De nouveaux secteurs tels que les technologies de l'information et de la

communication et le tourisme seront soutenus, parallèlement à des politiques en faveur des jeunes chefs d'entreprise. Les investissements dans l'éducation, en tant que question transversale, seront renforcés et mieux ciblés afin d'améliorer le capital humain et de stimuler la productivité.

Conclusion

14. Une politique économique avisée et le maintien de la stabilité économique par le passé ont créé un terrain favorable pour la résilience de la Côte d'Ivoire face à la crise de COVID-19. Associée à une économie relativement diversifiée, la riposte rapide des autorités a permis de réduire au minimum les retombées de la pandémie sur la croissance. Les autorités continueront de faire front à la crise, notamment en accélérant la vaccination, pour en sortir rapidement. En outre, au cours de la période à venir, elles redoubleront d'effort pour éviter les séquelles de la pandémie, tandis qu'elles renforceront les réformes structurelles visant à poursuivre la transformation économique et ainsi à créer une croissance diversifiée et inclusive. Compte tenu de ces mesures, les autorités ivoiriennes seraient reconnaissantes aux administrateurs de souscrire à l'achèvement de la consultation de 2021 avec la Côte d'Ivoire au titre de l'article IV.